

EVIDENCE

OTTAWA, Friday, May 14, 2021

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 9:00 a.m. [HE], by videoconference, to study the subject matter of those elements contained in Divisions 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35, and 36 of Part 4 of Bill C-30, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 19, 2021, and other measures, and, in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator Chantal Petitclerc (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning, everyone, and welcome to this meeting. I am Chantal Petitclerc, senator from Quebec. I have the pleasure and privilege of chairing this meeting by videoconference of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Before we begin, I'd like to share several suggestions so that our virtual meeting is efficient and productive.

[*English*]

First, we ask that you keep your microphone muted at all times unless you are recognized by the chair. As you know, you are responsible for turning your microphone on and off during the meeting. Before you do speak, please wait until you are recognized by name. Also, please use the raise-hand feature. Before you speak, please pause for a few seconds to let the audio signal catch up to you and for translation.

[*Translation*]

If you experience any difficulty at any time, please let me or our clerk know. A technical assistance number has been provided.

[*English*]

We may need to suspend the meeting if anyone requires technical assistance or if we have any sort of technological challenges because we need to ensure that every member is able to participate fully.

Finally, I want to remind all participants that Zoom screens should not be copied, recorded or photographed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le vendredi 14 mai 2021

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), par vidéoconférence, pour étudier la teneur des éléments des sections 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 33, 34, 35 et 36 de la partie 4 du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, et, à huis clos, pour mener l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Chantal Petitclerc (présidente) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour à tous et bienvenue à cette réunion. Je m'appelle Chantal Petitclerc, je suis sénatrice du Québec. J'ai le plaisir et le privilège de présider cette réunion par vidéoconférence du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Avant de commencer, j'aimerais vous faire quelques suggestions pour que notre réunion virtuelle soit à la fois efficace et productive.

[*Traduction*]

Premièrement, nous vous demandons de garder votre microphone en sourdine en tout temps, à moins que la présidente vous donne la parole. Comme vous le savez, vous êtes responsable d'allumer et d'éteindre votre microphone durant la réunion. Avant de prendre la parole, veuillez attendre qu'on vous nomme. De plus, veuillez utiliser la fonction « lever la main ». Avant de prendre la parole, veuillez faire une pause de quelques secondes pour laisser du temps au signal audio et aux services d'interprétation.

[*Français*]

Si jamais vous éprouvez quelque difficulté que ce soit, n'hésitez pas à le signaler, à moi ou à notre greffier. Un numéro d'assistance technique vous a également été fourni.

[*Traduction*]

Il se peut que nous devions suspendre la réunion si quelqu'un a besoin d'assistance technique ou si nous éprouvons des difficultés d'ordre technologique, car nous devons nous assurer que tous les membres sont en mesure de participer pleinement.

Pour terminer, je tiens à rappeler à tous les participants que les écrans Zoom ne doivent pas être copiés, enregistrés ou photographiés.

[Translation]

Without further delay, I would like to introduce the members of the committee who are participating in our meeting. Thank you, dear colleagues, for being here.

We welcome the deputy chairs of the committee, Senator Frum and Senator Bovey, and Senator Black, a member of the steering committee. We also have with us Senator Dasko, Senator Forest-Niesing, Senator Kutcher, Senator Manning, Senator Mégie, Senator Moodie, Senator Omidvar and Senator Moncion.

Good morning, everyone. We are continuing our study on Bill C-30, and we are examining Divisions 23 and 28 of the bill. Our first panel will start with Division 23, which amends Part III of the Canada Labour Code to establish a federal minimum wage of \$15 per hour and to provide that if the minimum wage of a province or territory is higher than the federal minimum wage, the employer is to pay the higher minimum wage.

I now welcome our witnesses. From Employment and Social Development Canada, we are pleased to welcome David Charter, director of the Labour Program, and Sébastien St-Arnaud, manager of the Labour Program. I invite Mr. Charter to make his presentation.

[English]

David Charter, Director, Labour Program, Employment and Social Development Canada: Thank you. Good morning.

My name is David Charter. I'm the director of the Research and Innovation Division at the Labour Program at Employment and Social Development Canada. I'm here today with Sébastien St-Arnaud, the manager of policy development at the Labour Program. We're here to discuss the proposed amendments to Part III of the Canada Labour Code in Division 23 of the Budget Implementation Act, related to minimum wage.

Part III of the Canada Labour Code establishes minimum working conditions such as hours of work, annual vacations, various types of job-protected leave as well as setting the minimum wage for employees in the federally regulated private sector. The federally regulated private sector includes about 6% of all Canadian employees employed in industries such as banking, telecommunications, interprovincial and international transportation, federal Crown corporations and certain activities on First Nation reserves. Part III of the code does not apply to the federal public service.

Currently, Part III of the code sets the federal minimum wage as the general minimum wage established by the province or territory in which the employee is usually employed. The

[Français]

Sans plus tarder, je présente les membres du comité qui participent à notre réunion. Merci, chers collègues, de votre présence.

Nous accueillons les vice-présidentes du comité, la sénatrice Frum et la sénatrice Bovey, et le sénateur R. Black, membre du comité directeur. Nous avons aussi parmi nous la sénatrice Dasko, la sénatrice Forest-Niesing, le sénateur Kutcher, le sénateur Manning, la sénatrice Mégie, la sénatrice Moodie, la sénatrice Omidvar et la sénatrice Moncion.

Bienvenue à tous. Nous continuons notre étude du projet de loi C-30 et nous examinerons les sections 23 et 28 du projet de loi. Notre premier groupe de témoins commencera par la section 23, qui modifie la partie 3 du Code canadien du travail afin d'établir le salaire horaire minimum fédéral à 15 \$ et de prévoir que, si le salaire minimum prévu par la province ou le territoire est supérieur, le salaire supérieur au minimum devra être versé par l'employeur.

Je vous présente à l'instant nos témoins. D'Emploi et Développement social Canada, nous avons le plaisir d'accueillir David Charter, directeur, Programme du travail, et Sébastien St-Arnaud, gestionnaire, Programme du travail. J'invite maintenant M. Charter à nous faire ses remarques.

[Traduction]

David Charter, directeur, Programme du travail, Emploi et Développement social Canada : Merci. Bonjour.

Je m'appelle David Charter. Je suis le directeur de la Division de la recherche et de l'innovation au Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada. Je suis accompagné aujourd'hui de Sébastien St-Arnaud, le gestionnaire de l'élaboration des politiques au Programme du travail. Nous sommes ici pour discuter des amendements proposés à la partie III du Code canadien du travail au titre 23 de la Loi d'exécution du budget, en lien avec le salaire minimum.

La partie III du Code canadien du travail établit les conditions de travail minimales, telles que les heures de travail, les vacances annuelles, les divers types de congés avec protection de l'emploi, et fixe le salaire minimum des employés du secteur privé sous réglementation fédérale. Le secteur privé sous réglementation fédérale comprend environ 6 % de tous les employés canadiens employés dans des industries telles que les banques, les télécommunications, le transport interprovincial et international, les sociétés d'État fédérales et certaines activités dans les réserves des Premières Nations. La partie III du code ne s'applique pas à la fonction publique fédérale.

À l'heure actuelle, la partie III du code fixe le salaire minimum fédéral comme étant le salaire minimum général établi par la province ou le territoire dans lequel l'employé est

mandate letter of the Minister of Labour includes the commitment to raise the federal minimum wage to at least \$15 per hour. Budget 2021 announced this legislation that amends Part III of the Canada Labour Code to establish a federal minimum wage of \$15 per hour, which would rise with inflation and with provisions to ensure that, where provincial or territorial minimum wages are higher, that wage will prevail.

The new minimum wage would be in force six months after Royal Assent. To ensure that the federal minimum wage remains relevant and rises with inflation, on April 1 of each year after the year the amended minimum wage provisions come into force, the new minimum wage would be adjusted based on Statistics Canada's Consumer Price Index for the previous calendar year.

I'll conclude by mentioning that our estimates are that there are approximately 26,200 employees in the federally regulated private sector who currently earn less than \$15 per hour and would benefit from the new minimum wage rate.

With that, I'll thank you very much and be happy to answer any questions you might have.

The Chair: Thank you very much for your opening remarks. We will begin with questions from our deputy chairs.

Senator Frum: I'm interested to know what type of consultation that you've had with the provinces and with premiers on this amendment and if there is any response to a suggestion that this might be interfering in provincial jurisdiction?

Mr. Charter: Thank you very much for your question.

Through the Canadian Association of Administrators of Labour Legislation, which is a DM federal-provincial-territorial committee of deputy ministers, and also through the regular meetings of federal, provincial and territorial ministers responsible for labour, the topic of minimum wage is on the agenda from time to time.

As far as how this might impact provincial minimum wages, of course, these amendments to Part III of the Canada Labour Code will be putting in place the \$15 minimum wage for the federal jurisdiction, but in the provincial jurisdiction, the provincial minimum wage rates will continue to apply.

habituellement employé. La lettre de mandat du ministre du Travail comprend l'engagement de porter le salaire minimum fédéral à au moins 15 \$ l'heure. Le budget de 2021 a annoncé cette loi qui modifie la partie III du Code canadien du travail afin d'établir un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure, qui augmenterait en fonction de l'inflation et de dispositions pour s'assurer que, lorsque le salaire minimum provincial ou territorial est plus élevé, c'est ce salaire qui prévaut.

Le nouveau salaire minimum entrerait en vigueur six mois après la sanction royale. Pour s'assurer que le salaire minimum fédéral demeure pertinent et augmente en fonction de l'inflation, le 1^{er} avril de chaque année après l'année d'entrée en vigueur des dispositions modifiées relatives au salaire minimum, le nouveau salaire minimum serait ajusté selon l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour l'année civile précédente.

Je vais conclure en mentionnant que, selon nos estimations, il y a environ 26 200 employés du secteur privé sous réglementation fédérale qui gagnent actuellement moins de 15 \$ l'heure et qui bénéficieraient du nouveau taux de salaire minimum.

Sur ce, je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Merci beaucoup de votre déclaration liminaire. Nous allons commencer la période des questions avec nos vice-présidentes.

La sénatrice Frum : J'aimerais savoir quelle sorte de consultation vous avez menée avec les provinces et les premiers ministres sur cet amendement et s'il y a eu une réponse à la suggestion que cela pourrait interférer dans la province?

M. Charter : Merci beaucoup de votre question.

Par l'entremise de l'Association canadienne des administrateurs de la législation, qui est un comité fédéral-provincial-territorial de sous-ministres, et aussi par l'entremise des réunions régulières des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du Travail, le sujet du salaire minimum est à l'ordre du jour à l'occasion.

En ce qui concerne l'incidence que cela pourrait avoir sur les salaires minimums provinciaux, bien entendu, ces modifications à la partie III du Code canadien du travail mettront en place le salaire minimum de 15 \$ au niveau fédéral, mais au niveau provincial, les taux de salaire minimum provinciaux continueront de s'appliquer.

Senator Frum: Has there been consultation with the premiers on this? As you imply, there will presumably be a spillover effect on provincial legislation. I'm interested if there were consultations done with the provinces.

Mr. Charter: Like I said, during the regular federal-provincial-territorial deputy ministers meetings and also the federal, provincial and territorial meetings of ministers responsible for labour, the topic of minimum wage was certainly on the agenda from time to time. I'm not specifically aware of whether there were consultations directly with premiers, but there were certainly conversations at the federal, provincial and territorial level with ministers and deputy ministers during those regular meetings.

Senator Frum: Thank you. Can we presume that there was approval and an endorsement from those provincial deputy ministers?

Mr. Charter: I wasn't at those specific meetings, but, like I said, the federal minimum wage only applies in the federal jurisdiction and it doesn't impact provincial minimum wage rates. I'm not aware of any objections that were raised with respect to the federal government setting a free-standing minimum wage in the federally regulated private sectors.

Senator Frum: Thank you.

Senator Bovey: I want to thank our witness.

I'm going to carry on the line of questioning that Senator Frum undertook with regard to consultation, and I will widen my question on consultation. Was there consultation with other sectors and other governments? If so, what was the consultation process with employees and with people impacted by this? I'd be really interested to know. You mentioned that 26,200 federally regulated private sector employees would be impacted by this. Can you give us a sense of the jobs that would be included?

Mr. Charter: I'm happy to answer both of those questions.

I'll start with the question about the consultations conducted with respect to the minimum wage. There were two rounds of fairly comprehensive consultations that took place. The first were in 2017 and 2018 in the context of the then-Minister of Labour's mandate commitment to modernize federal labour standards. Consultations were undertaken with a wide variety of stakeholders on a number of topics, including the federal

La sénatrice Frum : Les premiers ministres ont-ils été consultés à ce sujet? Comme vous le laissez entendre, il y aura vraisemblablement un effet d'entraînement sur la législation provinciale. Je suis curieux de savoir si des consultations ont eu lieu avec les provinces.

M. Charter : Comme je l'ai dit, au cours des réunions régulières des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux et des réunions fédérales, provinciales et territoriales des ministres responsables du travail, le sujet du salaire minimum a certainement été à l'ordre du jour de temps à autre. Je ne sais pas précisément s'il y a eu des consultations directes avec les premiers ministres, mais il y a certainement eu des conversations aux niveaux fédéral, provincial et territorial avec les ministres et les sous-ministres au cours de ces réunions régulières.

La sénatrice Frum : Merci. Pouvons-nous supposer que ces sous-ministres provinciaux ont donné leur approbation et leur aval?

M. Charter : Je n'ai pas assisté à ces réunions précises, mais, comme je l'ai dit, le salaire minimum fédéral ne s'applique que dans la compétence fédérale et n'a aucune incidence sur les taux de salaire minimum provinciaux. Je ne suis pas au courant des objections qui ont été soulevées à l'égard de l'établissement par le gouvernement fédéral d'un salaire minimum indépendant dans les secteurs privés sous réglementation fédérale.

La sénatrice Frum : Merci.

La sénatrice Bovey : Je veux remercier notre témoin.

Je vais poursuivre dans la même veine que la sénatrice Frum avec ses questions sur les consultations, et je vais élargir ma question sur le sujet. Des consultations ont-elles été menées avec d'autres secteurs et d'autres gouvernements? Le cas échéant, quel a été le processus de consultation avec les employés et quelles ont été les personnes touchées par cette situation? Je serais vraiment intéressée de le savoir. Vous avez mentionné que 26 200 employés du secteur privé sous réglementation fédérale seraient touchés par cette mesure. Pouvez-vous nous donner une idée des emplois qui seraient touchés?

M. Charter : Je me ferai un plaisir de répondre à vos deux questions.

Je commencerais par la question sur les consultations menées au sujet du salaire minimum. Il y a eu deux séries de consultations assez exhaustives qui ont eu lieu. Les premières ont eu lieu en 2017 et en 2018 dans le cadre de l'engagement du mandat du ministre du Travail de l'époque à moderniser les normes du travail fédérales. Des consultations ont été menées avec un vaste éventail d'intervenants sur un certain nombre

minimum wage. Also, in 2019, the then-Minister of Labour appointed an expert panel on modern labour standards to look at five issues, one of which was putting in place a federal minimum wage.

Starting off with the 2017-18 consultations on modern labour standards, it was a pretty comprehensive process where we had an email to stakeholders, an online expert discussion forum, an online public consultation page that included an online survey and the opportunity to provide written submissions. In addition, there were high-level round table meetings held. There were divergent views on the question of minimum wage. Over three quarters of respondents to the online survey supported a free-standing federal minimum wage, but this wasn't a representative sample. Unions, labour organizations and advocacy groups were in favour of a free-standing federal minimum wage. Employers were opposed and raised concerns about potential negative consequences for business and the fact that a free-standing federal minimum wage might not take into account regional economic differences.

Next, I'll talk a little bit about the consultations of the expert panel on modern labour standards in 2019. That independent panel consulted over 140 workers, civil society groups, unions, labour organizations, employers and employer organizations, as well as experts. That was between February and June 2019. Again, we saw that unions, labour organizations and civil society groups supported a minimum wage of \$15 in the federal jurisdiction, where employers expressed concerns and preferred to maintain the status quo whereby the minimum wage was set based on the provincial or territorial minimum wage rate in which the employee worked.

Now I'll move on to your question about which types of occupations would be affected by this. We've developed some estimates, and the types of occupations we expect to be impacted are jobs like airline ticket and service agents, transport truck drivers, pursers and flight attendants, some material handlers, some other customer and information service reps, customer service reps in financial institutions, some technical sales specialists in wholesale trade, some air transport ramp attendants, as well as some types of bus, subway and other transit operators, and a few delivery and courier service drivers. I will say that, of the 26,200 occupations, 12,600 of them are "other" because the numbers are just too small to disaggregate into specific occupational groups.

de sujets, dont le salaire minimum fédéral. En outre, en 2019, le ministre du Travail de l'époque a nommé un groupe d'experts sur les normes du travail modernes pour examiner cinq questions, dont l'une était la mise en place d'un salaire minimum fédéral.

En commençant par les consultations de 2017-2018 sur les normes du travail modernes, il s'agissait d'un processus assez complet où nous avions un courriel aux intervenants, un forum de discussion d'experts en ligne, une page de consultation publique en ligne qui comprenait un sondage et la possibilité de fournir des mémoires écrits. En outre, des tables rondes de haut niveau ont été organisées. La question du salaire minimum a suscité des avis divergents. Plus des trois quarts des répondants au sondage en ligne étaient favorables à un salaire minimum fédéral indépendant, mais il ne s'agissait pas d'un échantillon représentatif. Les syndicats, les organisations syndicales et les groupes de défense des droits étaient en faveur d'un salaire minimum fédéral indépendant. Les employeurs s'y sont opposés et s'inquiétaient des conséquences négatives potentielles pour les entreprises et du fait qu'un salaire minimum fédéral indépendant pourrait ne pas tenir compte des différences économiques régionales.

Je vais ensuite vous parler un peu des consultations du Groupe d'experts sur les normes du travail fédérales modernes, en 2019. Ce groupe indépendant a consulté plus de 140 travailleurs, groupes de la société civile, syndicats, organisations syndicales, employeurs et organisations patronales, ainsi que des experts. C'était entre février et juin 2019. Encore une fois, nous avons vu que les syndicats, les organisations syndicales et les groupes de la société civile étaient en faveur d'un salaire minimum de 15 \$ dans les milieux de travail relevant de la compétence fédérale, alors que les employeurs exprimaient des préoccupations et préféraient maintenir le statu quo selon lequel le salaire minimum était fixé en fonction du taux de salaire minimum de la province ou du territoire où l'employé travaille.

Je vais maintenant répondre à votre question sur les types d'emplois qui seraient touchés par cette mesure. Nous avons fait des estimations, et les types de postes qui devraient être touchés sont par exemple les agents de billetterie et de service des compagnies aériennes, les conducteurs de camions de transport, les chefs de cabine et les agents de bord, certains manutentionnaires, d'autres représentants du service à la clientèle et du service d'information, les représentants du service à la clientèle dans les institutions financières, certains spécialistes des ventes techniques dans le commerce de gros, certains agents de piste dans le transport aérien, ainsi que certains types d'opérateurs d'autobus, de métro et d'autres transports en commun, et quelques conducteurs de services de livraison et de messagerie. Je dirais que, sur les 26 200 métiers, 12 600 entrent dans la catégorie « autres » parce que les nombres sont tout simplement trop petits pour être ventilés en groupes professionnels précis.

Senator Bovey: Thank you.

I wonder if, going forward, will you be able to track those smaller groups? I'm presuming — and that's a dangerous word, I suppose — that the pandemic has brought to light what some of those other occupations are, and we need to be very aware of what they are as really important employees during these times of crisis.

Mr. Charter: It's certainly true that the pandemic has shone a light on lower-wage essential and vulnerable workers and their importance. Of course, we could certainly conduct or redo this analysis whereby we look at which occupations make either less than a minimum wage or at the new rate, or any other rate we might want to have a look at. So yes, we could certainly update this analysis and intend to.

Senator Bovey: Thank you, Mr. Charter. I appreciate that and look forward to those numbers.

Senator R. Black: I want to carry on the conversation and just ask the question: Is there a plan to ensure, encourage or assist the provinces and territories to adjust the minimum wage for provincially regulated sectors so that it mimics this minimum wage federally?

Mr. Charter: Thanks very much.

I guess I would just start off by saying that these specific changes to Part III of the Canada Labour Code will be putting in place a \$15 minimum wage for the federally regulated private sector. This change will only impact the federally regulated private sector.

As far as whether provinces and territories might choose independently to increase their minimum wage, I can't really speak to whether they might choose to do that or not, but certainly the federal-provincial-territorial meetings of ministers of labour and also of deputy ministers of labour will continue to meet, and meet on a regular basis, and the minimum wage has been, and I suspect would probably continue to be, a topic of conversation at that table.

Senator R. Black: Thank you.

How was the \$15 rate determined? Is there data behind this decision that's publicly available?

Mr. Charter: Thanks for your question.

There are a number of reasons behind setting the rate at \$15. I guess the first one I'd start off with is that the mandate letter of the Minister of Labour included a commitment to set a minimum wage of at least \$15.

La sénatrice Bovey : Merci.

Je me demande si, à l'avenir, vous serez en mesure de suivre ces petits groupes. Je présume — et c'est un mot dangereux, je suppose — que la pandémie a révélé la nature de ces autres emplois, et nous devons en être très conscients, car ce sont des employés très importants en ces temps de crise.

M. Charter : Il est tout à fait vrai que la pandémie a attiré l'attention sur les travailleurs essentiels et vulnérables à bas salaire et sur leur importance. Nous pourrions certainement réaliser une analyse ou refaire cette analyse en cherchant les emplois dont le salaire est inférieur au salaire minimum ou au nouveau taux, ou à tout autre taux que nous pourrions vouloir envisager. Donc oui, nous pourrions certainement mettre à jour cette analyse et nous avons l'intention de le faire.

La sénatrice Bovey : Merci, monsieur Charter. Je vous en sais gré et j'ai hâte de voir ces chiffres.

Le sénateur R. Black : Je veux poursuivre dans la même veine et simplement poser la question suivante. Existe-t-il un plan pour veiller à ce que les provinces et les territoires ajustent le salaire minimum pour les secteurs soumis à la réglementation provinciale afin qu'il corresponde au salaire minimum fédéral, ou pour les encourager ou les aider à le faire?

M. Charter : Merci beaucoup.

Je vais commencer par dire que ces changements particuliers à la partie III du Code canadien du travail mettront en place un salaire minimum de 15 \$ pour le secteur privé sous réglementation fédérale. Ce changement n'aura d'incidence que sur le secteur privé sous réglementation fédérale.

Pour ce qui est de savoir si les provinces et les territoires pourraient choisir indépendamment d'augmenter leur salaire minimum, je ne peux pas vraiment me prononcer à ce sujet. Cependant, il est certain que les réunions fédérales-provinciales-territoriales des ministres du Travail et des sous-ministres du Travail continueront de se tenir sur une base régulière, que le salaire minimum est déjà un sujet de discussion à cette table et que cela se poursuivra.

Le sénateur R. Black : Merci.

Comment le taux de 15 \$ a-t-il été déterminé? Est-ce que cette décision est étayée par des données qui sont accessibles au public?

M. Charter : Merci de votre question.

Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles on a fixé le taux à 15 \$. Je pense que la première est que la lettre de mandat du ministre du Travail comprenait un engagement à fixer un salaire minimum d'au moins 15 \$.

In addition, over time, many stakeholders have been calling on the federal government to put in place a \$15 free-standing federal minimum wage. Here I'm thinking of campaigns like Fight For \$15 & Fairness.

Like I said, we also consulted stakeholders in 2017 and 2018 as part of consultations to look at modernizing labour standards. The expert panel on federal labour standards also consulted quite a number of stakeholders. As I mentioned, unions and labour organizations supported putting in place a minimum wage of \$15 per hour. Although not a representative sample, we also had an online survey where respondents supported a free-standing federal minimum wage.

In 2019, that expert panel came out with their final report that also recommended putting in place a free-standing federal minimum wage that would be adjusted annually. So this measure certainly responds to that.

Finally, to give a sense of how the \$15 rate compares to provinces and territories, minimum wage rates in provinces and territories currently range between \$11.45 in Saskatchewan and \$16 in Nunavut. Setting the federal minimum wage at \$15 per hour, if it were in place today, would put the federal minimum wage ahead of or on par with every jurisdiction, with the exception of Nunavut whose minimum wage rate is \$16 per hour. As I was mentioning in my remarks, these changes also include provisions to ensure that, in that case, that higher provincial rate would prevail and employees in that jurisdiction would be paid \$16.

Senator R. Black: Thank you for your answers.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: I'd like to thank the witnesses for being with us and answering our questions so fully.

We've heard this before, and we know how much the cost of food and other necessities of life has increased as a result of the pandemic. We also know that there has been and will continue to be a very high rate of business failures of all sizes. In particular, we know that the airline industry has been hit very hard, especially regional airports, which have suffered losses of 90% of their revenue with fixed costs.

You talked a little bit about the consultation process. I would like to know if, in your consultations, you did a comparative study of the economic effects of this measure, on the one hand

En outre, au fil du temps, de nombreux intervenants ont demandé au gouvernement fédéral de mettre en place un salaire minimum fédéral autonome de 15 \$. Je pense ici à des campagnes comme Fight For \$15 & Fairness.

Comme je l'ai dit, nous avons également consulté les parties prenantes en 2017 et 2018 dans le cadre de consultations visant à examiner la modernisation des normes du travail. Le Groupe d'experts sur les normes du travail fédérales modernes a également consulté un assez grand nombre de parties prenantes. Comme je l'ai mentionné, les syndicats et les organisations syndicales ont appuyé la mise en place d'un salaire minimum de 15 \$ l'heure. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un échantillon représentatif, nous avons également tenu un sondage en ligne, et les répondants étaient favorables à un salaire minimum fédéral autonome.

En 2019, le groupe d'experts a publié son rapport final dans lequel il recommandait également la mise en place d'un salaire minimum fédéral autonome qui serait ajusté chaque année. Cette mesure répond donc certainement à cette recommandation.

Enfin, pour donner une idée de la façon dont le taux de 15 \$ se compare aux taux des provinces et territoires, les taux de salaire minimum dans les provinces et les territoires varient actuellement entre 11,45 \$ en Saskatchewan et 16 \$ au Nunavut. Si le salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure était en place aujourd'hui, il serait supérieur ou égal à celui des provinces et territoires, à l'exception du Nunavut, où le salaire minimum est de 16 \$ l'heure. Comme je le mentionnais dans ma déclaration liminaire, ces changements comprennent également des dispositions qui garantissent qu'en pareil cas, puisque le taux de ce territoire est plus élevé, c'est ce taux qui prévaudra et les employés de ce territoire seront payés 16 \$ l'heure.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie de vos réponses.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Merci aux témoins d'être avec nous et de répondre si complètement à nos questions.

On en a déjà parlé, nous savons à quel point le coût des aliments et d'autres produits essentiels à la vie ont augmenté en raison de la pandémie. On sait aussi qu'il y a eu et qu'il continuera d'y avoir un très haut taux de faillite d'entreprises de toutes les tailles. Plus particulièrement, nous savons que le domaine du transport aérien a été très durement touché, surtout les aéroports régionaux qui ont subi des pertes de 90 % de leur revenu avec des coûts fixes.

Vous avez parlé un peu du processus de consultation. Je souhaite savoir si, dans vos consultations, vous avez fait une étude comparative des effets économiques de cette mesure,

to assess the economic growth of the workers who will benefit from it, versus the additional economic risks that this measure will pose to the companies concerned.

Mr. Charter: Thank you for your question.

[English]

For some reason, my interpretation isn't working, but I think and I hope that I've understood all of the aspects of your question.

Maybe I'll try answering it in a few parts and just say that, as I mentioned, certainly there are employees in federally regulated industries that will be impacted by this. You named a few. What I'll say is our analysis suggests that there will be employees impacted in the road transport sector but also the non-road transport sector, which you mentioned, as well as postal and courier, banking, telecom and broadcasting. I also mentioned that a number of occupations, like airline ticket agents and service agents, which is an industry you flagged, will be impacted, as well as transport truck drivers, pursers, flight attendants also in air, material handlers, other customer and information service reps, customer and service reps, technical sales, air transport, bus and subway.

You also asked about the costs to businesses and the impact on businesses.

Senator Forest-Niesing: Actually, if I can stop you there just to specify my question. I was particularly interested in whether your consultation process had addressed or aimed to compare the economic effects or impact of this minimum wage on businesses in comparison to the benefits that it will provide to individuals.

Mr. Charter: Certainly the independent expert panel on modern labour standards, I believe, did look at those details. The analysis I have in front of me right now that we conducted to get a sense of the impact on employers, for example, by size suggests that of the 26,200 employees that will benefit from this federal minimum wage, roughly about 4,000 work for employers who have fewer than 20 employees, so smaller businesses, and 4,400 of those work for employers who have between 20 and 99 employees, who are also smaller businesses, but 3,500 work for medium employers who have 100 to 500 employees. The bulk of those 26,200 employees are working in larger businesses who have 500 or more employees, so 14,200 of the 26,200, or 54%, work for these larger employers. We did look at the cost impact on those larger employers, and our estimates are that to cover the salary to bring these employees up to \$15 per hour, if

d'une part pour évaluer quelle serait la croissance économique des travailleurs qui vont en bénéficier, contre les risques économiques supplémentaires que cette mesure va faire peser sur les entreprises visées.

M. Charter : Merci de votre question.

[Traduction]

Pour une raison quelconque, l'interprétation ne fonctionne pas pour moi, mais je pense avoir compris tous les éléments de votre question — du moins je l'espère.

Je vais peut-être essayer d'y répondre en plusieurs parties et dire simplement que, comme je l'ai mentionné, il y a certainement des employés des industries sous réglementation fédérale qui seront touchés par cette mesure. Vous en avez cité quelques-uns. Selon notre analyse, des employés seront touchés dans le secteur du transport routier, mais aussi dans le secteur du transport non routier, que vous avez mentionné, ainsi que dans les services postaux et de messagerie, les banques, les télécommunications et la radiodiffusion. J'ai également mentionné un certain nombre d'emplois qui seront touchés, comme les agents de billetterie et les agents de service des compagnies aériennes — un secteur que vous avez signalé —, ainsi que les conducteurs de camions de transport, les commissaires de bord, les agents de bord, également dans le secteur aérien, les manutentionnaires, les autres représentants du service à la clientèle et de l'information, les représentants de la clientèle et du service, les ventes techniques, le transport aérien, les autobus et le métro.

Vous avez également posé une question sur les coûts pour les entreprises et les répercussions sur les entreprises.

La sénatrice Forest-Niesing : En fait, si je peux vous arrêter là juste pour préciser ma question, je souhaite particulièrement savoir si votre processus de consultation a traité, ou cherché à comparer les effets économiques ou les répercussions du salaire minimum sur les entreprises et les avantages qu'il procurera aux particuliers.

M. Charter : D'après moi, le Groupe d'experts sur les normes du travail fédérales modernes a certainement examiné ces détails. Selon l'analyse que j'ai devant moi en ce moment et que nous avons menée pour avoir une idée des répercussions sur les employeurs — par exemple en fonction de la taille —, sur les 26 200 employés qui bénéficieront du salaire minimum fédéral, environ 4 000 travaillent pour des employeurs qui ont moins de 20 employés, donc de petites entreprises, et 4 400 d'entre eux travaillent pour des employeurs qui ont entre 20 et 99 employés, qui sont aussi de petites entreprises, mais 3 500 travaillent pour des employeurs moyens qui ont de 100 à 500 employés. La majeure partie de ces 26 200 employés travaillent dans de grandes entreprises qui ont 500 employés ou plus, donc 14 200 des 26 200, soit 54 %, travaillent pour ces grands employeurs. Nous avons examiné les répercussions financières sur ces grands

there are no additional changes to hours or other labour force adjustments, that the cost to all federally regulated employers in the first year would be about \$44.1 million, or 0.1% of the total annual federally regulated private sector payroll.

Senator Forest-Niesing: One final question to bring us back to what I'm trying to get at: Earlier, in answering Senator Black's question about how \$15 was arrived at, you mentioned some studies and an expert panel. It seems all of that was prior to the pandemic. I am wondering if you have measured the impact of the pandemic in determining the amount of \$15 and specifically if you have considered whether employers that have already been hard hit by the pandemic might be put in a precarious position. Also, have you evaluated whether \$15 is sufficient to cover the additional cost of living that has increased since the beginning of the pandemic?

Mr. Charter: As far as the consultations addressing the pandemic, as I mentioned, the first round of consultations was in 2017-18 and the second round was in 2019. Those obviously took place before the pandemic struck, but the impact figures that I pointed out or went through for various-sized employers and related to the costs were developed using labour force survey micro data that are somewhat recent. Those may include some figures that were derived during the pandemic period, but it probably wouldn't account for the entire impact of the pandemic.

Senator Dasko: Thank you, Mr. Charter, for your great answers. They're very detailed. This has been really helpful.

I have a couple of questions. First of all, just looking at the approximately 26,000 workers who will be affected, you mentioned some of the occupations. Can you tell us something about the demographics of the workers who might be affected in terms of gender, age, race, background, region or any others? Do you have any information on who these folks are outside of their particular occupations?

Mr. Charter: Certainly. I'm happy to answer that question.

For the 26,200 employees, 15,500 are men and 10,700 are women. When it comes to age, 8,300 are less than 25, 13,900 are between 25 and 54, and 4,000 are 55 and over. Also, we've calculated that about 16,700 are Canadian, whereas 9,500 are recent immigrants.

employeurs, et nous estimons que pour couvrir la différence entre le salaire actuel de ces employés et le taux de 15 \$ l'heure, s'il n'y a pas d'autres modifications des heures de travail ou d'autres ajustements de la main-d'œuvre, le coût pour tous les employeurs sous réglementation fédérale au cours de la première année serait d'environ 44,1 millions de dollars, soit 0,1 % de la masse salariale annuelle totale du secteur privé sous réglementation fédérale.

La sénatrice Forest-Niesing : J'ai une dernière question pour revenir à ce que j'essaie de savoir. Plus tôt, en réponse à la question du sénateur Black sur la façon dont on est arrivé à 15 \$, vous avez mentionné certaines études et un groupe d'experts. Il semble que tout cela se soit passé avant la pandémie. Je me demande si vous avez mesuré les conséquences de la pandémie au moment de déterminer le montant de 15 \$ et, plus précisément, si vous avez tenu compte du fait que les employeurs qui ont déjà été durement touchés par la pandémie pourraient se retrouver dans une position précaire. De plus, avez-vous évalué si le salaire horaire de 15 \$ est suffisant compte tenu de l'augmentation du coût de la vie depuis le début de la pandémie?

M. Charter : En ce qui concerne les consultations portant sur la pandémie, comme je l'ai mentionné, la première série de consultations a eu lieu en 2017-2018 et la deuxième, en 2019. Les consultations ont évidemment eu lieu avant que la pandémie nous frappe, mais les chiffres sur les répercussions que j'ai soulignés ou parcourus concernant les employeurs de diverses tailles et les coûts ont été élaborés à partir des microdonnées de l'enquête sur la main-d'œuvre qui sont plutôt récentes. Certains chiffres calculés pendant la pandémie sont peut-être inclus, mais les effets de la pandémie ne sont pas tous pris en compte.

La sénatrice Dasko : Je vous remercie de vos excellentes réponses, monsieur Charter. Elles sont très détaillées. C'est très utile.

J'ai quelques questions. Tout d'abord, en regardant simplement les quelque 26 000 travailleurs qui seront touchés, vous avez mentionné certains emplois. Pouvez-vous nous parler des caractéristiques démographiques des travailleurs qui pourraient être touchés, notamment sur le plan du sexe, de l'âge, de la race, des antécédents, de la région ou autres? Avez-vous des renseignements sur ces gens, outre les emplois qu'ils occupent?

M. Charter : Certainement. Je vais me faire un plaisir de répondre à cette question.

Sur les 26 200 employés, 15 500 sont des hommes et 10 700 sont des femmes. En ce qui concerne l'âge, 8 300 ont moins de 25 ans, 13 900 ont entre 25 et 54 ans, et 4 000 ont 55 ans et plus. De plus, nous avons calculé qu'environ 16 700 personnes sont des Canadiens, tandis que 9 500 sont des immigrants récents.

I'd say that most of the employees are in Ontario and Quebec. Of the 26,200, 73%, or almost 20,000, are in Ontario and Quebec. None are in B.C. and Alberta. Alberta's minimum wage is already \$15, and British Columbia's minimum wage is expected to increase next month to just over \$15, to \$15.20, if I'm not mistaken.

Senator Dasko: Thank you for the answer.

I have another question that gets back to the topic of the impact on other sectors. I am just going to try to approach it in a different way. When you've done your economic research — and I'm talking now about from the past — we've had questions about what the impact is on the provinces and so on, but from your past economic research, are you able to say what impact the increase in the federal minimum wage has had on a couple of things? One of those might be the provincial minimum wages going up after a federal minimum wage goes up. Of course, provincial minimum wage affects all workers except those in the federally regulated sector. In the past, have they tended to follow the federal minimum wage in going higher?

Second, in the business sector itself, outside what the actual minimum wage might be, has there been pressure on businesses in the past to increase their wages in response to an increase in the federal minimum wage? Perhaps it hasn't had an impact because we're really talking about a fairly small number of employees who are actually affected. I'm asking whether, in the past, it has affected the larger workings of the labour force and the wage structure.

I'll leave that at that. I hope those are clear questions. They're other takes on the questions that some of my colleagues have asked.

Mr. Charter: I'm happy to answer your questions.

When it comes to the previous federal minimum wage rates, prior to 1996, there was a free-standing federal minimum wage, but it had gotten so out of step and quite behind provincial rates, and I understand that was the reason behind pegging the federal minimum wage to provincial and territorial wages in 1996, so I'm not sure, based on that, that the trend would be the federal minimum wage driving the provincial rates.

As far as your question about the impact on businesses, I'm hearing it in terms of whether there might be spillover effects or the possibility of employers increasing the wages of those who earn close to or just above \$15 an hour. To that, I would say it is

Je dirais que la plupart des employés se trouvent en Ontario et au Québec. Sur les 26 200, 73 %, soit près de 20 000, se trouvent en Ontario et au Québec. Aucun ne se trouve en Colombie-Britannique et en Alberta. Le salaire minimum de l'Alberta est déjà de 15 \$, et le salaire minimum de la Colombie-Britannique devrait passer le mois prochain à un peu plus de 15 \$ — à 15,20 \$, si je ne me trompe pas.

La sénatrice Dasko : Je vous remercie de votre réponse.

J'ai une autre question qui nous ramène aux répercussions sur les autres secteurs. Je vais essayer de l'aborder d'une manière différente. Lorsque vous avez fait vos recherches économiques — et je parle maintenant du passé... Nous avons eu des questions au sujet des incidences sur les provinces et ainsi de suite, mais sur la base de vos recherches économiques passées, êtes-vous en mesure de dire quels ont été les effets de l'augmentation du salaire minimum fédéral sur un certain nombre de choses? L'une d'entre elles pourrait être l'augmentation du salaire minimum provincial après l'augmentation du salaire minimum fédéral. Bien sûr, le salaire minimum provincial touche tous les travailleurs, sauf ceux qui travaillent dans des secteurs sous réglementation fédérale. Dans le passé, est-ce qu'on a eu tendance à augmenter le salaire minimum des provinces pour qu'il suive le salaire minimum fédéral?

Deuxièmement, dans le secteur des affaires lui-même, indépendamment de ce que pourrait être le salaire minimum réel, les entreprises ont-elles subi des pressions dans le passé pour augmenter leurs salaires en réponse à une augmentation du salaire minimum fédéral? Peut-être que cela n'a pas eu d'incidence parce que nous parlons d'un nombre relativement faible d'employés qui sont réellement touchés. Je vous demande si, dans le passé, cela a eu une incidence sur la main-d'œuvre en général et sur la structure salariale.

Je vais m'arrêter là. J'espère que mes questions sont claires. Ce sont d'autres points de vue par rapport aux questions que certains de mes collègues ont posées.

M. Charter : Je vais me faire un plaisir de répondre à vos questions.

En ce qui concerne les taux antérieurs du salaire minimum fédéral, avant 1996, il y avait un salaire minimum fédéral autonome, mais il était devenu tellement déphasé et très en retard sur les taux provinciaux, et je crois savoir que c'est la raison pour laquelle le salaire minimum fédéral a été fixé en fonction des salaires provinciaux et territoriaux en 1996. Je ne suis donc pas sûr, compte tenu de cela, que le salaire minimum fédéral ait tendance à influencer les taux provinciaux.

En ce qui concerne votre question au sujet des répercussions sur les entreprises, je l'entends dans le sens qu'il pourrait y avoir des retombées ou que les employeurs augmenteraient les salaires de ceux qui gagnent près de 15 \$ l'heure ou juste au-dessus. À

possible there may be spillover effects from setting this new federal minimum wage rate at \$15 per hour for those who currently earn at or just above \$15 per hour; they may see some wage increases. Employers might do this to retain employees or maybe even to attract new employees. But the size of the spillover effect is fairly uncertain and difficult to estimate. It is unlikely to impact people who are making, say, a couple dollars over \$15.

Senator Dasko: Thank you.

Senator Moodie: Thank you, Mr. Charter and your team, for coming today and for your wonderful, very data-driven answers.

I want to ask for a slightly different take on data. I am wondering if you can shed some light on a demographic difference you might have come across in the makeup between full-time employees and part-time employees or temporary federally regulated employees. Do you have that kind of breakdown? I'm trying to get at that other group that might be smaller groups of individuals, perhaps socio-economically challenged individuals. I'm trying to understand the difference between full-time and part-time employment and the impact of the minimum wage on these groups, differentially.

Mr. Charter: Thank you very much for your question.

I'm afraid I don't have data on hand about the impact with respect to full-time or part-time employees. I might ask my colleague Sébastien St-Arnaud whether he has something, but I suspect he probably doesn't. Sébastien, can you confirm if we have that?

Sébastien St-Arnaud, Manager, Labour Program, Employment and Social Development Canada: No, unfortunately, we don't have part-time versus full-time data.

Mr. Charter: My apologies, senator.

Senator Moodie: No problem.

I will ask another question related to the figure of \$15. The Expert Panel on Modern Federal Labour Standards 2019 report made a recommendation — or proposed — that the federal minimum wage should be linked to 60% of the provincial median of wages or to 60% of all Canadians' median wages. When you look at the number of \$15 for a proposed minimum

cela, je répondrais qu'il est possible qu'un nouveau salaire minimum fédéral fixé à 15 \$ l'heure ait des retombées sur les personnes qui gagnent actuellement 15 \$ l'heure ou un peu plus; elles pourraient voir leur salaire augmenter. Les employeurs pourraient agir de la sorte pour conserver leurs employés ou peut-être même pour attirer de nouveaux employés. Mais l'ampleur des retombées est assez incertaine et difficile à estimer. Il est peu probable que cela ait une incidence sur les personnes qui gagnent, disons, quelques dollars de plus que 15 \$.

La sénatrice Dasko : Merci.

La sénatrice Moodie : Je vous remercie, monsieur Charter et votre équipe, d'être là aujourd'hui et de nous donner de superbes réponses, très axées sur les données.

J'aimerais vous demander un point de vue légèrement différent sur les données. Je me demande si vous pouvez faire la lumière sur une différence démographique que vous avez pu constater entre les employés à temps plein et les employés à temps partiel ou les employés temporaires relevant de la réglementation fédérale. Disposez-vous de ce type de ventilation? J'essaie de cerner cet autre groupe qui pourrait être constitué de plus petits groupes d'individus, peut-être des personnes ayant des difficultés socio-économiques. J'essaie de comprendre la différence entre l'emploi à temps plein et à temps partiel, ainsi que les effets du salaire minimum sur ces groupes, de façon différenciée.

Mr. Charter : Je vous remercie beaucoup de cette question. Je crains de ne pas avoir de données en main concernant les effets sur les employés à temps plein ou à temps partiel. Je pourrais demander à mon collègue Sébastien St-Arnaud s'il a quelque chose, mais je soupçonne qu'il n'a probablement rien.

Sébastien, pouvez-vous confirmer si nous avons cela?

Sébastien St-Arnaud, gestionnaire, Programme du travail, Emploi et Développement social Canada : Non, malheureusement, nous n'avons pas de données sur le temps partiel par rapport au temps plein.

Mr. Charter : Mes excuses, sénatrice.

La sénatrice Moodie : Aucun problème.

Je vais poser une autre question liée au montant de 15 \$. Le rapport déposé en 2019 par le Groupe d'experts sur les normes du travail fédérales modernes recommandait — ou proposait — que le salaire minimum fédéral corresponde à 60 % du salaire médian provincial ou à 60 % du salaire médian de tous les Canadiens. Le montant de 15 \$ comme salaire minimum proposé

wage, it falls short of what that median might be. Why was this number chosen?

Mr. Charter: Certainly. I'm happy to answer that question.

I guess first I'd say, as you mentioned, the expert panel recommended setting the new minimum wage rate as a percentage, 60% of either federal, provincial or territorial minimum wage. Of course, we set the minimum wage at \$15 per hour and indexed that to the Consumer Price Index. In their final report, using 2018 data at the time, the panel calculated that 60% of the median wage at that time with that data did equal \$15, but as you pointed out, using newer data, it may not equal \$15 at this point. I don't have figures on hand specifically for what the calculation of the current median wage is.

In a previous answer, I pointed to a number of reasons for setting the rate at \$15, including the minister's mandate commitment and also what we heard during consultations about a federal minimum wage or even specifically about a \$15 minimum wage, including stakeholder campaigns. There is also the recommendation of this panel, who recommended a free-standing federal minimum wage — not your panel but the Expert Panel on Modern Federal Labour Standards, who recommended a free-standing federal minimum wage indexed to inflation.

Maybe I could also add that we set the rate at \$15 for the reasons I described and are also indexing it to the Consumer Price Index. I might also add that there is a trend across provinces right now to automatically adjust minimum wages based on indexing formula. Provinces like Manitoba, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Ontario, Saskatchewan and Yukon all index their minimum wages to the Consumer Price Index so that they rise with inflation and the cost of living. So this approach we're taking would align with that.

Although our rate is set at \$15 per hour, there are also provisions where, if there is a provincial or a territorial rate that's higher, like, for example, in Nunavut at \$16, which is likely to take into account the cost of living, under these changes, that rate would prevail and those employees would get that minimum wage rate in that jurisdiction.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

I'd like to make sure that Mr. Charter is getting the translation.

est en deçà de ce que cette médiane pourrait être. Pourquoi ce montant a-t-il été choisi?

M. Charter : Tout à fait. Je serai ravi de répondre à cette question.

Je dirais d'abord, comme vous l'avez mentionné, que le groupe d'experts a recommandé de fixer le nouveau taux de salaire minimum en pourcentage, soit 60 % du salaire minimum fédéral, provincial ou territorial. Bien sûr, nous avons fixé le salaire minimum à 15 \$ l'heure et nous l'indexons en fonction de l'indice des prix à la consommation. Dans son rapport final, en utilisant les données de 2018 à l'époque, le groupe d'experts a calculé que 60 % du salaire médian à ce moment-là, avec ces données, équivaleait à 15 \$, mais comme vous l'avez souligné, avec des données plus récentes, ce n'est peut-être pas 15 \$ en ce moment. Je ne dispose pas de chiffres précis sur le calcul du salaire médian actuel.

Dans une réponse précédente, j'ai évoqué un certain nombre de raisons pour fixer le taux à 15 \$, notamment l'engagement pris par le ministre dans le cadre de son mandat et aussi ce que nous avons entendu lors des consultations sur un salaire minimum fédéral ou même particulièrement sur un salaire minimum de 15 \$, y compris les campagnes des parties prenantes. Il y a aussi la recommandation de ce groupe, qui a recommandé un salaire minimum fédéral autonome — pas votre groupe, mais le Groupe d'experts sur les normes du travail fédérales modernes. Il a recommandé un salaire minimum fédéral autonome indexé en fonction de l'inflation.

Je pourrais aussi ajouter que nous avons fixé le taux à 15 \$ pour les raisons que j'ai décrites et que nous l'indexons également en fonction de l'indice des prix à la consommation. Je pourrais aussi ajouter que les provinces ont actuellement tendance à ajuster automatiquement le salaire minimum en fonction de la formule d'indexation. Des provinces comme le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan et le Yukon indexent toutes leur salaire minimum en fonction de l'indice des prix à la consommation afin qu'il augmente avec l'inflation et le coût de la vie. L'approche que nous adoptons correspond à cela.

Notre taux est fixé à 15 \$ l'heure. Cependant, si un taux provincial ou territorial est plus élevé, comme, par exemple celui du Nunavut, de 16 \$, qui tient vraisemblablement compte du coût de la vie, les modifications proposées prévoient que ce taux prévaudra et que les employés recevront le salaire minimum de la province ou du territoire en question.

La présidente : Merci.

[*Français*]

J'aimerais m'assurer que M. Charter reçoit bien la traduction.

[English]

Mr. Charter, if you don't get translation, please let us know.

[Translation]

Senator Mégie: Mr. Charter, thank you for coming to speak with us today. In the course of their work, the expert panel recommended raising minimum wage to \$15 an hour. Do you know if they studied the system used by other countries, which have a system similar to Canada's? Do you know what the impacts of that increase are?

[English]

Mr. Charter: Thanks very much.

I guess I'll say that the expert panel took a pretty broad look at the question of minimum wages. It was, of course, an independent panel. I do believe they looked at international examples such as, for instance, the United Kingdom, if I'm not mistaken, and how they approach the minimum wage, as one example. I wasn't personally involved in the deliberations of the independent expert panel.

Having mentioned that they examined international approaches, including the United Kingdom, I might turn to my colleague Sébastien St-Arnaud to see if he has on hand more information on international comparables that the panel looked at.

Mr. St-Arnaud: Unfortunately, I have a blank in my memory. I'll have to look into it. My apologies for that.

The Chair: Could we ask that we get that information when you find it? You can relay it to our clerk.

Mr. Charter: Certainly. No problem. Just to be clear, what you are looking for is international comparisons examined by the expert panel with respect to minimum wage, correct?

[Translation]

Senator Mégie: That's correct.

Mr. Charter: Perfect, thank you.

Senator Mégie: What impact did the increase have on companies and on the employees themselves at the time of the raise?

If you have them in writing, that would be helpful for us to get them. Thank you very much.

[Traduction]

Monsieur Charter, si vous n'entendez pas l'interprétation, veuillez nous le faire savoir.

[Français]

La sénatrice Mégie : Monsieur Charter, merci d'être venu nous parler aujourd'hui. Pendant ses travaux, le groupe d'experts a recommandé l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Savez-vous s'il a étudié le système qu'utilisent d'autres pays, dont le système est semblable à celui du Canada? Savez-vous quels sont les impacts de cette augmentation?

[Traduction]

Mr. Charter : Merci beaucoup.

Je dirais que le groupe d'experts a étudié très attentivement la question du salaire minimum. Il s'agissait, bien sûr, d'un groupe d'experts indépendants. Je crois qu'il a examiné des modèles étrangers tels que celui du Royaume-Uni, si je ne me trompe pas, et la façon d'aborder le salaire minimum dans ce pays, par exemple. Je n'ai pas participé personnellement aux délibérations du groupe d'experts indépendants.

J'ai mentionné qu'ils ont examiné des approches étrangères, y compris celle du Royaume-Uni, mais je me tournerais peut-être vers mon collègue Sébastien St-Arnaud pour voir s'il a en main plus de renseignements sur des solutions étrangères comparables que le groupe d'experts a examinées.

Mr. St-Arnaud : Malheureusement, j'ai un trou de mémoire. Il faudra que je vérifie. Je m'en excuse.

La présidente : Pourrions-nous vous demander de nous communiquer cette information lorsque vous la trouverez? Vous pouvez la transmettre à notre greffier.

Mr. Charter : Bien sûr. Aucun problème. Pour que ce soit clair, ce que vous cherchez, ce sont les solutions étrangères comparables que le groupe d'experts a examinées en ce qui concerne le salaire minimum. C'est bien cela?

[Français]

La sénatrice Mégie : C'est exact.

Mr. Charter : Parfait, merci.

La sénatrice Mégie : Quel impact l'augmentation a-t-elle eu sur les entreprises et sur les employés eux-mêmes au moment de l'augmentation?

Si vous les avez par écrit, ce serait utile pour nous de les obtenir. Merci beaucoup.

[English]

Senator Omidvar: Thank you, Mr. Charter and Mr. St-Arnaud, for being with us today. I have found your explanations to be most useful. The benefit of going last, or almost last, is most of the questions have been asked and very well answered, but I will dig a little deeper on the question of data.

Mr. Charter, you disclosed the data on the employees by region, age and gender, and some other particularities as well. Do you collect data by race? Of these 26,200 employees, I would like to know how many are racial minorities, how many are Black and whether you have figures on Indigenous participation, because we are all concerned, as you must also be concerned, about racial inequity in our society.

Mr. Charter: Certainly. Thanks for your question. Those are definitely important data points to monitor.

For our analysis of employees who are impacted by this change to put in place a \$15 federal minimum wage, we used Labour Force Survey micro data to prepare our estimates. The only data I have available, I've shared, and it is related to immigration status. Of the 26,200 employees impacted, 9,500 are immigrants. I don't have specific data on the demographic points that you just requested, all of those specific ones, but at the moment only on recent immigrants.

Senator Omidvar: So you don't have the data or you don't collect it?

Mr. Charter: I do not.

Senator Omidvar: You don't collect it?

Mr. Charter: The data we use is the Labour Force Survey, which is collected by Statistics Canada. In developing our estimates for employees making under \$15 per hour specifically in the federally regulated sectors, all that we could drill down to using that Statistics Canada data was the recent immigrants at 9,500.

Senator Omidvar: Okay. That may give us an idea, but it is not precise, obviously.

I have a question around the deliberations of the expert panel on setting the federal minimum wage and whether that expert panel took into account the proposals around the living wage, which if we take the living wage proponents into account, the minimum wage should be more like \$21 an hour. I wonder if those proposals or discussions were taken into account.

[Traduction]

La sénatrice Omidvar : Merci d'être avec nous aujourd'hui, messieurs Charter et St-Arnaud. Je trouve vos explications très utiles. L'avantage d'avoir la parole en dernier, ou presque, c'est que la plupart des questions ont été posées et qu'elles ont reçu d'excellentes réponses. Je vais cependant creuser un peu plus la question des données.

Monsieur Charter, vous avez présenté les données sur les employés par région, âge et sexe, entre autres. Recueillez-vous des données en fonction de la race? Sur ces 26 200 employés, j'aimerais savoir combien sont des minorités raciales, combien sont des Noirs, et si vous avez des chiffres sur la participation des Autochtones, car nous sommes tous préoccupés, comme vous devez l'être aussi, par les inégalités raciales dans notre société.

M. Charter : Certainement. Merci de votre question. Ce sont effectivement des points de données importants à surveiller.

Aux fins de notre analyse des employés qui sont touchés par ce changement visant à mettre en place un salaire minimum fédéral de 15 \$, nous avons utilisé les microdonnées de l'Enquête sur la population active pour préparer nos estimations. J'ai fourni les seules données dont je dispose, et elles concernent le statut d'immigrant. Sur les 26 200 employés touchés, 9 500 sont des immigrants. Je n'ai pas de données précises sur les aspects démographiques que vous venez de demander, tous ces aspects particuliers, mais pour l'instant seulement sur les immigrants récents.

La sénatrice Omidvar : Donc vous n'avez pas les données? Vous n'en recueillez pas?

M. Charter : Je ne le fais pas.

La sénatrice Omidvar : Vous ne recueillez pas les données?

M. Charter : Les données que nous utilisons sont tirées de l'Enquête sur la population active réalisée par Statistique Canada. Nous voulions estimer le nombre d'employés qui gagnent moins de 15 \$ l'heure dans les secteurs sous réglementation fédérale. Tout ce que nous avons pu tirer des données de Statistique Canada, ce sont les 9 500 immigrants récents.

La sénatrice Omidvar : D'accord. Ces chiffres peuvent nous donner une idée, mais ils ne sont évidemment pas précis.

J'ai une question sur les délibérations du Comité d'experts entourant le salaire minimum fédéral. J'aimerais savoir si le groupe a tenu compte des propositions sur le salaire suffisant. D'après ceux qui le revendent, le salaire minimum devrait plutôt se chiffrer à 21 \$ l'heure. Je me demande si ces propositions ou conversations ont été prises en compte.

Mr. Charter: First, I will say my colleague Sébastien St-Arnaud signalled to me that he could add something about your question around demographics. Maybe I will turn it over to him quickly to add what he can, and then I will speak to your question about the living wage.

Mr. St-Arnaud: Senator, thank you for your question.

Although we don't have data, we did conduct a lot of research looking at what the literature says about people in low-wage jobs. We found that this measure, the \$15, will likely benefit all workers, of course, in low-wage jobs. Looking at what the research shows, it shows, for instance, that Indigenous people, members of visible minority communities and people with a low level of education are more at risk of being in this kind of job. Therefore, we think this measure will support those employees. I wanted to add that.

Senator Omidvar: Thank you. I appreciate that, but I think you will see senators pushing for more precise data in these matters. Thank you.

The Chair: Mr. Charter, did you want to continue with the second question that Senator Omidvar had?

Mr. Charter: Certainly.

As I mentioned, I wasn't part of the deliberations of the independent expert panel, but I do recollect in their final report that they did look at the question of poverty and wage rate in terms of setting the federal minimum wage in and around \$15 per hour.

More broadly on the question of living wage, there is a really interesting conversation and a lot of fascinating research on the question of living wage right now, but I also understand there is maybe not a consensus on what specifically might constitute a living wage. What I might say about these changes we're making to Part III of the Canada Labour Code to put in place a federal minimum wage is that, as I mentioned, the Canada Labour Code Part III sets out really basic labour standard protections for employees, and only in the federal jurisdiction. These are things like rules around hours of work, vacations, various leaves and, of course, setting the minimum wage or the wage floor just in the federally regulated private sector. So it is a little bit different than a living wage and all the questions that surround a living wage.

Senator Omidvar: Thank you. I believe that the new federal minimum wage is a step in the right direction. Even though it impacts such a small percentage of workers, I'm hoping that a rising tide will lift other boats. Thank you.

M. Charter : Tout d'abord, j'aimerais préciser que mon collègue Sébastien St-Arnaud a quelque chose à ajouter en réponse à votre question sur les données démographiques. Je pourrais lui céder brièvement la parole à cette fin, après quoi je répondrai à votre question sur le salaire suffisant.

M. St-Arnaud : Je tiens à remercier la sénatrice de sa question.

Même si nous n'avons pas de données, nous avons effectué beaucoup de travaux de recherche pour savoir ce que dit la littérature au sujet des salariés faiblement rémunérés. Nous avons bien sûr constaté que le salaire minimum à 15 \$ profitera probablement à tous les travailleurs à faible salaire. Les recherches montrent par exemple que les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes ayant un faible niveau de scolarité sont plus susceptibles d'occuper ce type d'emploi. Une telle mesure sera donc bénéfique pour ces employés. C'est ce que je voulais ajouter.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. Je comprends, mais vous constaterez que les sénateurs exigent des données plus précises dans ces domaines. Je vous remercie.

La présidente : Monsieur Charter, vouliez-vous répondre à la deuxième question de la sénatrice Omidvar?

M. Charter : Bien sûr.

Comme je l'ai dit, je n'ai pas participé aux délibérations du Comité d'experts indépendants. Je me souviens cependant que dans son rapport définitif, le groupe a tenu compte de la pauvreté et du taux de salaire pour fixer le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure environ.

De façon plus générale, la question du salaire suffisant fait actuellement l'objet de discussions fort intéressantes et de recherches fascinantes, mais je crois comprendre que le montant ne fait peut-être pas l'unanimité. Voici ce que je peux dire au sujet des changements que nous apportons à la partie III du Code canadien du travail afin de fixer un salaire minimum fédéral. Comme je l'ai mentionné, il s'agit d'établir des mesures de protection tout à fait fondamentales pour les employés sous la forme de normes du travail, mais seulement à l'échelle fédérale. On y trouve notamment des règles sur les heures de travail, sur les vacances, sur les différents congés et, bien sûr, sur le salaire minimum ou le plancher salarial dans le secteur privé qui est assujetti à la réglementation fédérale. C'est donc quelque peu différent du salaire suffisant et de toutes les questions afférentes.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. Je crois que le nouveau salaire minimum fédéral constitue un pas dans la bonne direction. Même s'il touche un très petit pourcentage de travailleurs, j'espère que la marée montante soulèvera d'autres bateaux. Je vous remercie.

The Chair: I don't see any of my colleagues having other questions for our witnesses for this first panel. Thank you to both witnesses for being here. As you can see, we have a lot of questions on data and the specifics of data collection. I think this committee is very concerned in terms of making sure that we identify exactly who those measures will benefit. If you have, from your side, anything that you can relate to us, we will, of course, be welcoming it all the time, so feel free to send it our way.

Our next panel will also deal with Division 23.

[*Translation*]

Today, we welcome from Unifor, Jerry Dias, national president, and Navjeet Sidhu, national representative. We also welcome, from the Canadian Federation of Independent Business, Jasmin Guénette, vice-president of National Affairs. He is accompanied by Emilie Hayes, policy analyst of National Affairs.

[*English*]

Jerry Dias, National President, Unifor: Thank you very much for the opportunity this morning. My name is Jerry Dias, I am the national president of Unifor, and I am joined today by Navjeet Sidhu from our national research department. I would first like to thank the members of the committee for your time and for allowing us the opportunity to speak with you today regarding Bill C-30.

On behalf of our 315,000 Unifor members across the country, including the more than 65,000 members working in federally regulated sectors, we would like to congratulate the government on introducing long overdue legislation on establishing a \$15 federal minimum wage. With no federal minimum wage in place since the late 1990s, this policy will make a significant impact on the lives of the nearly 67,000 federally regulated private sector workers currently earning less than \$15 per hour.

For several years now, Unifor, along with other labour and community partners across the country, have been actively engaged in the fight to raise provincial and federal minimum wage rates. Our key argument is the simple fact that no worker, regardless of employment status, should be living in poverty. Unfortunately, this continues to be the reality for many low-wage workers across the country who are struggling to make ends meet.

This is not only an issue of fairness but of economic justice and equity as well. The pandemic has shown how many frontline, essential low-wage workers, many of whom are women, racialized or newcomers, put their lives at risk every day to ensure that the Canadian economy continues functioning and that goods and services keep flowing. Yet we have witnessed

La présidente : Aucun de mes collègues ne semble avoir d'autres questions à poser aux témoins du premier groupe. Je remercie les deux témoins. Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de questions sur les données et sur les particularités de la collecte de données. Je pense que le comité est très soucieux de savoir à qui exactement ces mesures profiteront. Si vous avez quoi que ce soit à nous communiquer, n'hésitez pas à nous envoyer l'information. Nous serons bien sûr ravis de la recevoir en tout temps.

Notre prochain groupe de témoins traitera également de la section 23.

[*Français*]

Nous accueillons aujourd'hui d'Unifor, M. Jerry Dias, président national, et M. Navjeet Sidhu, représentant national. Nous accueillons également, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, M. Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales; il est accompagné de Mme Emilie Hayes, analyste des politiques, Affaires nationales.

[*Traduction*]

Jerry Dias, président national, Unifor : Je vous remercie infiniment de me donner cette occasion ce matin. Je m'appelle Jerry Dias, et je suis le président national d'Unifor. Je suis accompagné aujourd'hui de Navjeet Sidhu, au Service de recherche à l'échelle nationale. Je tiens tout d'abord à remercier les membres du comité de nous donner le temps de vous parler aujourd'hui du projet de loi C-30.

Au nom des 315 000 membres d'Unifor au pays, dont plus de 65 000 travaillent dans des secteurs sous réglementation fédérale, nous aimerais féliciter le gouvernement d'avoir introduit ce projet de loi attendu depuis longtemps qui établit le salaire minimum fédéral à 15 \$. Étant donné l'absence de salaire minimum fédéral depuis la fin des années 1990, cette politique aura une incidence considérable sur la vie des quelque 67 000 travailleurs du secteur privé sous réglementation fédérale qui gagnent actuellement moins de 15 \$ l'heure.

Depuis plusieurs années maintenant, Unifor unit sa voix à celles d'autres partenaires syndicaux et communautaires au pays pour réclamer activement une hausse des salaires minimums provinciaux et fédéraux. Notre principal argument, c'est simplement qu'aucun travailleur ne devrait vivre dans la pauvreté, quel que soit son statut d'emploi. Malheureusement, c'est encore la réalité de nombreux travailleurs à faible revenu au pays qui peinent à joindre les deux bouts.

Il s'agit non seulement d'une question d'équabilité, mais aussi de justice économique et d'équité. La pandémie a révélé à quel point les travailleurs essentiels à faible revenu qui se trouvent en première ligne, dont beaucoup sont des femmes, de nouveaux arrivants ou des membres d'une minorité raciale, risquent leur vie chaque jour pour faire rouler l'économie

many corporations that have seen their profits soar during this pandemic not pass along these financial gains on to their workers. Even the extra \$2-an-hour pandemic pay that many retailers and supermarket chains have provided their workforce was taken away. This is disgusting, just to be clear. Galen Weston, who owns Loblaw, \$8 billion, should wake up in the morning, look in the mirror and be ashamed of himself. The same with Metro and Sobeys. Taking away the pandemic pay after three months and saying, we're okay now — that was in June of 2020. Once again, they should be ashamed of themselves. Instead, company shareholders and executives have reaped the benefits. It is clear we cannot rely on corporations to do the right thing. No question about that.

Government intervention is needed to create a fair wage floor for all workers. That is why we strongly believe that the federal government can demonstrate bold leadership by setting the minimum wage rate higher than the slated \$15. The reality is that over five years have passed since we first began advocating for \$15. Today, this figure is no longer adequate at improving the quality of life for low-wage workers and their families. A handful of Canadian jurisdictions have already reached or surpassed this benchmark, including British Columbia, Alberta, Nunavut and the Northwest Territories. What we need is a higher federal minimum wage rate that sets a positive example for all other provinces to follow.

Last year, Unifor launched its Build Back Better campaign and put forth a series of policy recommendations that ensure our national economic recovery strategy is built upon principles of fairness, inclusion and resiliency. Among our recommendations was the establishment of a federal minimum wage that was equal to 60% of the median hourly wage for full-time workers in Canada. Today, that figure would be \$16.73 an hour. Our recommendation also supports annual wage increases that are indexed to the rate of inflation, as proposed in Bill C-30, or the average annual wage increase, whichever is higher.

Finally, we would like to encourage the government to take this opportunity to examine establishing a federal low wage commission, a recommendation that was also brought forward by the expert panel on modern federal labour standards in Unifor. This independent commission would be comprised of key stakeholders, including government, the community sector, labour unions and employers, and would be tasked with researching minimum wage policy in Canada and its impacts on workers, business and the economy.

canadienne et faire en sorte que les biens et services continuent à être distribués. Pourtant, nous avons vu de nombreuses entreprises dont les profits ont explosé pendant la pandémie ne pas partager leurs gains avec les travailleurs. Même le supplément de 2 \$ l'heure que de nombreux détaillants et chaînes de supermarchés ont accordé à leur personnel en raison de la pandémie a été aboli. Soyons clairs : c'est dégoûtant. Galen Weston, le propriétaire de Loblaw, qui vaut 8 milliards de dollars, devrait avoir honte lorsqu'il se regarde dans le miroir le matin. Il en va de même pour Metro et Sobeys. Les dirigeants ont aboli l'indemnité de pandémie après trois mois sous prétexte que tout allait bien désormais — c'était en juin 2020. Encore une fois, ils devraient avoir honte. En revanche, les actionnaires et les dirigeants des entreprises en ont récolté les fruits. Nous ne pouvons évidemment pas nous attendre à ce que les entreprises fassent ce qu'il faut. Cela ne fait aucun doute.

Le gouvernement doit intervenir afin de fixer un plancher salarial équitable pour tous les travailleurs. C'est pourquoi nous croyons fermement que le gouvernement fédéral peut faire preuve d'audace en établissant un salaire minimum plus élevé que les 15 \$ prévus. En réalité, plus de cinq années se sont écoulées depuis que nous avons commencé à réclamer 15 \$. Aujourd'hui, ce chiffre n'est plus suffisant pour améliorer la qualité de vie des travailleurs à faible revenu et de leur famille. Une poignée d'instances canadiennes ont déjà atteint ou dépassé ce seuil, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un salaire minimum fédéral supérieur qui sera un bel exemple à suivre pour toutes les autres provinces.

L'année dernière, Unifor a lancé sa campagne Rebâtir en mieux et a présenté une série de recommandations en matière de politique garantissant que notre stratégie nationale de relance économique repose sur des principes d'équité, d'inclusion et de résilience. Parmi nos recommandations, il y avait l'établissement d'un salaire minimum fédéral correspondant à 60 % du salaire horaire médian des travailleurs à temps plein au Canada. Aujourd'hui, ce chiffre atteindrait 16,73 \$ l'heure. Notre recommandation préconise également des augmentations salariales annuelles correspondant au montant le plus élevé entre l'indexation au taux d'inflation, comme le propose le projet de loi C-30, et l'augmentation annuelle moyenne des salaires.

Enfin, nous incitons le gouvernement à profiter de l'occasion pour envisager la création d'une commission fédérale sur les faibles salaires, une recommandation qui a également été formulée par le Comité d'experts sur les normes du travail fédérales modernes, au sein d'Unifor. Une telle commission indépendante serait composée d'intervenants importants, dont le gouvernement, le secteur communautaire, les syndicats et les employeurs, et aurait pour tâche de faire des recherches à propos de la politique du salaire minimum au Canada et de ses répercussions sur les travailleurs, les entreprises et l'économie.

A model that is frequently highlighted is the Low Pay Commission in the U.K. This independent commission has been successful at reducing the highly political and ideological nature of minimum wage policy. Instead, it is focused on a collaborative model that emphasizes up-to-date research, data and evidence-based policy-making. It also makes informed recommendations on measures that factor in current economic and social conditions. We have submitted a brief backgrounder on the Low Wage Commission, along with our written remarks, for your review.

We believe that these two measures combined would put Canada on the right track toward ensuring a stronger economic recovery, enhancing job quality and improving the quality of life for low-wage workers across the country.

I thank you very much and look forward to your questions.

[Translation]

Jasmin Guénette, Vice-President, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Good morning. My name is Jasmin Guénette, and I am the vice-president of National Affairs at the Canadian Federation of Independent Business, or CFIB, which has 95,000 members across Canada and in all sectors of the economy. I am accompanied by my colleague Emilie Hayes, senior policy analyst.

I want to thank the chair and the members of the committee for this invitation. We are very pleased to make this presentation today. I will make my opening remarks in French and English.

While the majority of our members fall under provincial jurisdiction, over 1,700 of our members fall under federal jurisdiction, primarily in the transportation, telecommunications, and grain elevator sectors.

[English]

I would like to take a moment to share some data on the state of small business. Only 56% of small businesses are fully open at the moment, and only 29% are making normal sales. In our recent research, we estimate that one in six businesses are at risk of closing because of COVID-19, which represents 2.4 million jobs. In addition, debt burden puts small businesses in a difficult situation. 73% of businesses took on debt because of COVID-19, and the average debt per business is \$170,000. As you can tell, the situation is far from normal at the moment, and it's actually quite difficult for a large number of small businesses across the country.

Un modèle souvent évoqué est celui de la Low Pay Commission du Royaume-Uni. Cette commission indépendante a permis de limiter la nature hautement politique et idéologique de la politique sur le salaire minimum. Il s'agit plutôt d'un modèle axé sur la collaboration qui mise sur des recherches et des données à jour et sur l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. La commission formule également des recommandations avisées sur des mesures qui tiennent compte des conditions économiques et sociales actuelles. Nous vous avons remis un bref document d'information sur la Low Wage Commission pour accompagner notre déclaration écrite.

Ensemble, ces deux mesures permettraient au Canada de stimuler la reprise économique et d'améliorer la qualité des emplois et de la vie pour les travailleurs à faible revenu au pays.

Je vous remercie, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

[Français]

Jasmin Guénette, vice-président, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Bonjour. Mon nom est Jasmin Guénette et je suis le vice-président aux affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui compte 95 000 membres partout au Canada et dans tous les secteurs de l'économie. Je suis accompagné de ma collègue Emilie Hayes, analyste principale des politiques.

Je tiens à remercier la présidente et les membres du comité de cette invitation. Nous sommes très heureux de faire cette présentation aujourd'hui. Je vais faire ma présentation en français et en anglais.

Bien que la majorité de nos membres relèvent de la compétence provinciale, plus de 1 700 de nos membres relèvent tout de même de la compétence fédérale, principalement dans les secteurs du transport, des télécommunications et des élévateurs à grains.

[Traduction]

J'aimerais prendre un instant pour vous présenter quelques chiffres sur la situation des petites entreprises. Seulement 56 % d'entre elles sont pleinement opérationnelles en ce moment, tandis qu'elles sont seulement 29 % à réaliser des ventes normales. D'après nos recherches récentes, une entreprise sur six risque de fermer ses portes à cause de la COVID-19, ce qui représente 2,4 millions d'emplois. Par ailleurs, le fardeau de la dette place les petites entreprises dans une situation difficile. Il semble que 73 % des entreprises se sont endettées pendant la pandémie, une dette moyenne qui atteint 170 000 \$ par entreprise. Comme vous pouvez le constater, la situation est loin d'être normale en ce moment; elle est même assez difficile pour un grand nombre de petites entreprises au pays.

When we asked our members in federally regulated sectors if their business would be negatively impacted by a \$15 per hour minimum wage, almost a quarter of small businesses said they would be negatively impacted by such a policy, 30% said that there would not be any impact and 44% said they don't have any employees that are paid at the minimum wage. As such, the majority of our members in the federally regulated sectors are already paying their employees more than minimum wage.

If the government's goal is to help lower income earners, we believe that increasing the basic exemptions for these workers is a better policy, as it ensures that more money stays in their pocket. Further to this, this type of policy would not increase hiring costs of small businesses already severely impacted by the pandemic.

As small businesses continue to struggle to stay afloat, it is essential that the government does not add to their burden, which could severely hamper their eventual recovery. They are already coping with the recent CPP and QPP increases, as well as an increased carbon tax in the four provinces under the federal backstop. Therefore, increasing minimum wage would be more than many businesses could bear at this time. This is in addition to other changes to the Canada Labour Code that the government is planning on introducing that have the potential to increase costs and red tape even further for small businesses.

We are not out of the pandemic yet. Now is not the time to increase costs on businesses. Government should first focus on reopening the economy and making sure businesses can survive the pandemic. Even if the government legislates a \$15 minimum wage, it will do little to help workers if they do not have a job to return to.

A mandatory \$15-per-hour minimum wage policy could also have unintended consequences for businesses. Employees already paid at or above \$15 an hour could want a raise because all entry-level positions would now be at \$15 an hour. This could create salary inflation in the business. It could also have unintended consequences for workers, especially for unskilled workers and youth, as it would be more costly to hire them, and they would lose out to more experienced workers. It could also reduce working hours for existing employees and could reduce the number of employees in the business.

Lorsque nous avons demandé à nos membres des secteurs sous réglementation fédérale si un salaire minimum de 15 \$ l'heure aurait des répercussions négatives sur leur entreprise, près du quart des petites entreprises ont répondu par l'affirmative, tandis que 30 % ont indiqué que cela n'aurait aucun effet, et que 44 % d'entre elles ont dit n'avoir aucun employé payé au salaire minimum. Ainsi, la majorité de nos membres des secteurs sous réglementation fédérale versent déjà à leurs employés une rémunération supérieure au salaire minimum.

Si le gouvernement a pour objectif d'aider les salariés à faible revenu, nous pensons qu'il serait préférable de hausser les exemptions de base pour ces travailleurs puisqu'ils auront ainsi plus d'argent dans leurs poches. De plus, une politique semblable n'augmenterait pas les coûts de recrutement des petites entreprises qui sont déjà sévèrement touchées par la pandémie.

Alors que les petites entreprises se démènent encore pour se maintenir à flot, il est essentiel que le gouvernement n'alourdisse pas leur fardeau, ce qui pourrait sérieusement entraver leur survie. Elles doivent déjà composer avec les récentes augmentations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, ainsi qu'avec la hausse de la taxe sur le carbone dans les quatre provinces visées par le filet de sécurité fédéral. Par conséquent, une augmentation du salaire minimum serait trop pour de nombreuses entreprises à ce stade-ci. Cette mesure s'ajoute à d'autres changements au Code canadien du travail que le gouvernement prévoit introduire, et qui pourraient accroître encore plus les coûts et la paperasserie pour les petites entreprises.

Nous ne sommes pas encore tirés d'affaire en ce qui a trait à la pandémie. Le moment est mal choisi pour augmenter les coûts des entreprises. Le gouvernement devrait d'abord mettre l'accent sur la réouverture de l'économie et s'assurer que les entreprises peuvent survivre à la pandémie. Même si le gouvernement adopte une loi pour fixer le salaire minimum à 15 \$, la mesure n'aidera pas vraiment les travailleurs s'ils n'ont plus d'emploi.

Une politique obligatoire fixant le salaire minimum à 15 \$ l'heure pourrait également avoir des conséquences non voulues pour les entreprises. Les employés qui reçoivent déjà cette somme ou plus pourraient demander une augmentation puisque tous les postes de premiers échelons seraient désormais payés à 15 \$ l'heure. La politique pourrait donc entraîner une inflation des salaires dans l'entreprise. Elle pourrait également avoir des conséquences inattendues pour les travailleurs, en particulier les travailleurs non qualifiés et les jeunes, puisqu'il serait plus coûteux de les embaucher et que ces derniers seraient devancés par des travailleurs expérimentés. Il pourrait également en résulter une baisse des heures de travail des employés actuels, ainsi que du nombre d'employés dans l'entreprise.

[Translation]

That concludes my presentation. I once again thank the chair and the members of the committee for giving us this opportunity to make this presentation before you today. We look forward to your questions.

The Chair: Thank you to our two witnesses for their opening remarks. We will proceed with questions. The first questioners will be the deputy chairs of the committee, beginning with Senator Bovey.

[English]

Senator Bovey: I want to thank our witnesses. Mr. Dias, it's good to see you again. We meet in various contexts.

I have two questions I would like to put forward, and they both revolve around consultation and past realities. A side bar to that is that I'm really intrigued as to who follows whom on minimum wage; does the federal government follow the provinces, or do the provinces follow the federal government?

Mr. Dias, I was really interested in your suggestion of a low-wage commission, following that in the U.K. Do you see such a commission as being an important aspect of ongoing consultations?

My other question is to both of you. As one who has headed up institutions before and had to deal with the changes in budgets when minimum wages have been increased, I can honestly tell you there was a fear beforehand — where is the money coming from — but I've never found it to be a negative. In fact, I've always found it to be an inspiration for staff. I also never had to cut staff as a result of increased minimum wage. Maybe you have more experiences of prior minimum wage increases, as I just have it in one sector in my own personal experience.

Those are my two questions.

Mr. Dias: Thank you.

First of all, the low-wage commission is impartial; it's not beholden to any political party, so it truly is impartial. That is number one. That's so important because it gets rid of all of the nonsense, to be candid with you. If today's panel were talking about a federal minimum wage at \$13 an hour, the argument from the small business community would be, "That it's too high; it should be moved to 12." So it doesn't matter what we are talking about as it relates to federal minimum wage. I've never seen any of the business federations ever say, "Hey, this is

[Français]

Voilà qui conclut ma présentation. Je remercie encore une fois la présidente et les membres du comité de nous avoir donné l'occasion de faire cette présentation devant eux aujourd'hui. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

La présidente : Merci à nos deux témoins pour ces remarques d'ouverture. Nous poursuivons avec la période des questions. Nous allons commencer avec les vice-présidentes du comité, mais d'abord la sénatrice Bovey.

[Traduction]

La sénatrice Bovey : Je tiens à remercier nos témoins. Monsieur Dias, c'est un plaisir de vous revoir. Nous nous rencontrons dans divers contextes.

J'ai deux questions à vous poser, qui portent sur les consultations et sur la réalité du passé. Par ailleurs, je suis vraiment curieuse de savoir quelle instance s'inspire de l'autre dans le cas du salaire minimum. Est-ce que le gouvernement fédéral suit l'exemple des provinces, ou inversement?

Monsieur Dias, je trouve très intéressante votre suggestion de créer une commission sur les faibles salaires, à l'instar du Royaume-Uni. Croyez-vous qu'une telle commission jouerait un rôle important dans les consultations en cours?

Mon autre question s'adresse aux deux témoins. J'ai moi-même déjà dirigé des établissements où j'ai dû composer avec des changements budgétaires attribuables à une hausse du salaire minimum. Je peux honnêtement vous dire qu'il y avait d'abord une crainte quant à la provenance de l'argent, mais je n'ai jamais constaté d'incidence négative. En fait, j'ai toujours trouvé que c'était une source d'inspiration pour le personnel. Je n'ai jamais eu non plus à réduire mon personnel en raison de la hausse du salaire minimum. Peut-être avez-vous subi d'autres augmentations antérieures. Pour ma part, j'ai connu une seule hausse dans un seul secteur.

Ce sont mes deux questions.

M. Dias : Je vous remercie.

Tout d'abord, la commission sur les faibles salaires est impartiale; elle n'est redevable à aucun parti politique et est vraiment objective. C'est le premier point. Si elle est aussi importante, c'est parce qu'elle permet d'éviter toutes les absurdités, en toute franchise. S'il était question aujourd'hui de fixer le salaire minimum fédéral à 13 \$ l'heure, les petites entreprises diraient que c'est trop élevé et qu'il faut le ramener à 12 \$. Par conséquent, le montant du salaire minimum fédéral dont nous parlons a peu d'importance. Je n'ai jamais vu

a good idea.” There’s always the notion of Armageddon. “If we raise minimum wage, thousands and thousands of jobs will be lost.” We always hear it. It’s such nonsense because the numbers show the opposite.

I think if we were to have a panel or a commission based on straight fairness and they were to come out with recommendations, that would eliminate a lot of the myths and the BS that comes out of these types of debates. You’re going to find that these expert panels in different countries have come out with fair recommendations. The government still has the right to say “yes” or “no,” but ultimately, at least they would have independent, fact-based advice.

The other piece of the argument is around — I think you were talking about — the impact and how it could even cause the loss of jobs. I believe that was a part of the argument. I think that was your second piece to the question.

Senator Bovey: Yes.

Mr. Dias: Look, the numbers don’t prove that at all. Your example, what happened with you, seems to be how things are playing out across the country.

I deal with this frequently. I’m usually in airports where I have \$15-per-hour workers or \$16-an-hour workers. Their contract gets flipped, whether they’re working in a parking garage or as baggage handlers. The contract ends up getting awarded to another company. The other company hires them and pays them a dollar an hour less. Two years later, they flip the contract and get the same people recycled. It’s a cycle of poverty. We need to fix this.

[Translation]

Mr. Guénette: Thank you, Madam Chair. I’m accompanied by my colleague Emilie Hayes, who will also answer some questions. I’m not as theatrical as Mr. Dias. I’ll answer with some facts.

Currently, only 29% of Canadian SMEs are generating regular income for this time of year. Adding burdens to their shoulders could be devastating for many, many SMEs. As I mentioned in my presentation, they are having a very difficult time generating income and paying their rent. Many of them need the Canada emergency rent subsidy to pay the rent. SMEs are having great difficulty paying salaries, and many of them use the Canada emergency wage subsidy to pay salaries. They have also gone through various lockdowns and economic restrictions.

une fédération d’entreprises dire que c’est une bonne idée. Il y a toujours une prédiction de cataclysme : « Si nous augmentons le salaire minimum, des milliers et des milliers d’emplois seront perdus. » C’est toujours ce que nous entendons. C’est absurde, car les chiffres révèlent le contraire.

Je pense que si nous avions un groupe ou une commission formulant des recommandations avec équité, celui-ci déboulonnerait une grande partie des mythes et des foutaises qui sont véhiculés dans ce genre de débat. Vous constaterez que les comités d’experts de différents pays ont proposé des recommandations équitables. Le gouvernement a toujours le droit de les accepter ou non, mais il bénéficierait au moins d’un avis indépendant et fondé sur des faits.

L’autre partie de la question portait sur l’incidence de la mesure, qui pourrait même entraîner des pertes d’emplois. Je crois que vous en avez parlé. Je pense que c’était le deuxième volet.

La sénatrice Bovey : C’est exact.

M. Dias : Écoutez, ce n’est vraiment pas ce que les chiffres révèlent. L’exemple que vous avez vécu semble être la façon dont les choses se passent dans tout le pays.

Je compose souvent avec cette réalité. Je me retrouve régulièrement dans les aéroports, où des travailleurs gagnent 15 \$ ou 16 \$ l’heure. Leur contrat finit par changer de main, qu’ils travaillent au stationnement ou comme bagagistes. L’aéroport octroie alors le contrat à une autre entreprise, qui rembauche les travailleurs et leur offre 1 \$ l’heure en moins. Deux ans plus tard, le contrat change encore de main, et les services des mêmes personnes sont retenus à nouveau. C’est un cycle de pauvreté auquel nous devons remédier.

[Français]

M. Guénette : Merci, madame la présidente. Je suis accompagné de ma collègue Emilie Hayes, qui répondra également à certaines questions. Je ne suis pas aussi théâtral que M. Dias. Je vais répondre en vous exposant certains faits.

À l’heure actuelle, 29 % seulement des PME canadiennes génèrent un revenu habituel pour cette période-ci de l’année. Si on ajoutait des charges sur les épaules de celles-ci, cela pourrait être dévastateur pour un très grand nombre de PME. Je l’ai mentionné durant ma présentation : elles ont beaucoup de difficulté à générer des revenus et à payer leur loyer. Plusieurs d’entre elles ont besoin de la Subvention d’urgence du Canada pour le loyer pour payer les loyers. Les PME ont beaucoup de difficulté à payer les salaires et un très grand nombre de celles-ci utilisent la Subvention salariale d’urgence du Canada pour payer les salaires. Elles ont aussi traversé diverses périodes de confinement et de restrictions économiques.

In Ontario, many of the restrictive measures are still in place, as are Manitoba, Alberta and Nova Scotia. Several provinces have further restricted the activities of SMEs, further limiting their ability to generate revenue.

If we were to increase the minimum wage for businesses under federal jurisdiction, when they are already struggling financially, it would certainly be a blow to many, many businesses.

First and foremost, the government should ensure that as many SMEs as possible make it through the crisis, and then discuss new public policies, once the economy is truly reopened and our SMEs have fully recovered. Now isn't the time to implement such a public policy.

If I may, Madam Chair, I'll turn things over to my colleague.

[English]

Emilie Hayes, Policy Analyst, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: Yes, I will add to what Jasmin was saying.

It's so important to keep in mind the context we are currently in. We are currently in a pandemic. As Jasmin mentioned, it's not a normal circumstance for small businesses.

In terms of a commission to study this, I think our members would welcome it because at the end of the day, to be properly informed, especially in terms of consultations, having a cost-benefit analysis is necessary. We've seen in certain circumstances in Seattle where jobs may not have been lost, but we've seen a reduction in the youth employment rate. As we know, at the end of the pandemic, many young people who have not had opportunities to enter into the workforce and gain necessary job experience are going to lose out. We worry that increasing minimum wage at this time in the context of the pandemic would create a lot more difficulties and barriers for youth especially to enter the workforce. I think this is something very important for all senators to keep in mind as they're studying this legislation, which is the overarching context that we are currently in. It is not a normal circumstance.

The Chair: Senator Bovey, I'm not sure if you want to continue on that. I see that Mr. Sidhu also wants to add something. Are you okay with that?

Senator Bovey: Yes. I do have one quick question before we turn over.

The Chair: I have Mr. Sidhu with his hand raised. I want to make sure he gets a chance to speak.

En Ontario, beaucoup de mesures de restrictions sont encore en vigueur, tout comme au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse. Plusieurs provinces ont restreint davantage les activités des PME, ce qui limite encore plus leur capacité à générer des revenus.

Si on devait augmenter le salaire minimum pour les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale, alors qu'elles ont déjà beaucoup de difficultés financières, ce serait certainement un dur coup pour un très grand nombre d'entre elles.

Avant toute chose, le gouvernement devrait s'assurer que le plus grand nombre possible de PME passe à travers la crise, et ensuite discuter de nouvelles politiques publiques, une fois que l'économie sera véritablement rouverte et que nos PME seront complètement relancées. À l'heure actuelle, ce n'est pas le moment de mettre en place une telle politique publique.

Si vous me le permettez, madame la présidente, je vais passer la parole à ma collègue.

[Traduction]

Emilie Hayes, analyste des politiques, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Oui, j'aimerais compléter les propos de M. Guénette.

Il ne faut surtout pas oublier le contexte actuel. Nous sommes en pleine pandémie. Comme M. Guénette l'a dit, ce ne sont pas des circonstances normales pour les petites entreprises.

En ce qui concerne la création d'une commission chargée d'étudier la question, je pense que nos membres y seraient favorables. Il faut une analyse coûts-avantages pour être dûment informé, surtout dans le cadre des consultations. À Seattle, nous avons vu le taux d'emploi chez les jeunes reculer dans certaines circonstances, même en l'absence de pertes d'emplois. Nous savons qu'au lendemain de la pandémie, de nombreux jeunes qui n'ont pas eu l'occasion d'entrer sur le marché du travail et d'acquérir une expérience professionnelle nécessaire seront perdants. Nous craignons qu'une augmentation du salaire minimum en ce moment, en pleine pandémie, multiplie les difficultés et les obstacles pour les jeunes, surtout à leur entrée dans la vie active. Je pense que les sénateurs ne doivent pas l'oublier pendant qu'ils étudient le projet de loi, car c'est le contexte général dans lequel nous nous trouvons actuellement. Ce ne sont pas des circonstances normales.

La présidente : Sénatrice Bovey, j'ignore si vous souhaitez poursuivre. Je vois que M. Sidhu veut lui aussi dire une chose. Êtes-vous d'accord?

La sénatrice Bovey : Oui. J'ai toutefois une petite question avant de céder la parole.

La présidente : M. Sidhu a la main levée. Je veux m'assurer qu'il puisse parler.

Navjeet Sidhu, National Representative, Unifor: I would like to give my time to Jerry, please.

The Chair: Okay.

Mr. Dias: Thank you.

Look, worrying about youth getting employed as the rationale for holding this back is disingenuous, frankly, because to say that priority is denying these opportunities, I don't buy that even for a minute. I don't think anybody on the panel buys that somehow a conscience has been developed. The reality is the pandemic has caused stress on everybody, no question about it. But at no time, regardless of if they're tripping over \$100 bills, will this group ever say they support increasing the federal minimum wage. It's kind of like a sign that says, "Free beer tomorrow."

The Chair: Yes. Thank you.

Mr. Dias: Because we know there's no such thing as free beer. Ultimately, I don't buy the argument.

The Chair: Mr. Dias, thank you. I think we get your point. I just want to make sure that the senators get a chance to ask their questions. We only have one hour with you all.

Senator Bovey: I just want to make the point that when we talk about context, I think you're absolutely right, and I think here we're looking at several different contexts. Yes, there's a pandemic context, but there's also the context of employees and minimum wage. If I'm right, this provision would come in six months after proclamation of the bill. I'm an ever-living optimist hoping that maybe by then the context of the pandemic will be history. With that, I look forward to my colleagues' questions.

The Chair: Thank you. We do have a lot of senators wanting to ask questions, so I'm going to ask senators but also the witnesses to try and be very concise with their answers.

Senator Frum: My question is for Mr. Guénette and Ms. Hayes. The briefing notes that this committee received tell us that this legislation is expected to increase employers' costs by \$44.1 million in the first year if firms do not reduce employee hours and make other labour force adjustments. That, of course, is always the concern when you set a minimum wage that isn't at the right level, and with a federal minimum wage, you are legislating across jurisdictions where there are different costs of living. I know we all believe in fair working wages for all Canadians, but we don't want unintended consequences of worker layoffs, as you already alluded to in your opening comments, Mr. Guénette.

Navjeet Sidhu, représentant national, Unifor : J'aimerais céder mon temps à M. Dias, je vous prie.

La présidente : D'accord.

M. Dias : Je vous remercie.

Écoutez, il est franchement malhonnête d'invoquer l'emploi des jeunes pour justifier le refus d'appuyer cette mesure. On prétend que cette priorité leur ferait perdre des occasions, mais je n'y crois pas une minute. Je doute que quiconque ici présent croie à cette prise de conscience. En réalité, il ne fait aucun doute que la pandémie a causé un stress à tout le monde. Mais même si ce groupe tombait sur des billets de 100 \$, à aucun moment il ne serait favorable à une augmentation du salaire minimum fédéral. C'est un peu comme une affiche disant : « Bière gratuite demain. »

La présidente : D'accord. Je vous remercie.

M. Dias : Nous savons qu'il n'y aura jamais de bière gratuite. En définitive, je n'avale pas cet argument.

La présidente : Je vous remercie, monsieur Dias. Je pense que nous comprenons votre point de vue. Je veux simplement m'assurer que les sénateurs aient la possibilité de poser leurs questions. Nous avons seulement une heure avec vous tous.

La sénatrice Bovey : Je veux simplement préciser que vous avez tout à fait raison au sujet du contexte. Je pense que nous examinons plusieurs contextes différents ici. Il y a en effet celui de la pandémie, mais aussi celui des employés et du salaire minimum. Sauf erreur, la disposition serait en vigueur six mois après la sanction royale du projet de loi. Je suis une éternelle optimiste qui espère que, d'ici là, le contexte de la pandémie sera du passé. Sur ce, j'ai hâte d'entendre les questions de mes collègues.

La présidente : Je vous remercie. De nombreux sénateurs veulent poser des questions. Je vais donc demander aux sénateurs d'être brefs, mais aussi aux témoins de répondre avec concision.

La sénatrice Frum : Je questionne M. Guénette et Mme Hayes. D'après les notes d'information que notre comité a reçues, le projet de loi devrait majorer les charges des employeurs de 44,1 millions de dollars dans la première année, si les entreprises ne réduisent pas le temps des employés et n'apportent pas d'autres correctifs aux effectifs. Bien sûr, c'est toujours le sujet de préoccupation quand on ne fixe pas le salaire minimum au bon niveau. La loi instituant le salaire minimum fédéral s'applique à l'ensemble des provinces et des territoires, où le coût de la vie est variable. Il est certain que nous croyons tous en des salaires équitables pour tous les Canadiens, mais, monsieur Guénette, nous ne voulons pas des mises à pied non voulues auxquelles vous avez fait allusion dans votre déclaration préliminaire.

Do you have any analysis on how many businesses are expected to be forced to take measures such as reducing employee hours or layoffs or closing their businesses altogether because of an inability to absorb these increased costs, especially after a pandemic? I know you have already addressed some of that, so I will maybe ask you to focus how you answer this question on if there are regional differences. Are different regions affected differently? Thank you.

[*Translation*]

Mr. Guénette: Thank you, Senator. I'll let my colleague, Ms. Hayes, answer your question.

[*English*]

Ms. Hayes: Thank you very much for your question, senator.

We haven't done any research on minimum wage in particular in the context of the pandemic, but in terms of research we've done provincially, our members vastly say that they'd have to first reduce working hours, the number of employees and take other measures certainly. But I think in the context of the pandemic, this would be made even worse.

Just to address one of the points that one of your colleagues made, yes, the legislation will come into place six months from now, but six months from now, businesses will likely still not be at normal sales volumes. As my colleague Mr. Guénette mentioned, they are currently heavily indebted, and it will take, for instance, some sectors years before they fully recover.

I think regional differences do play into this as well because, as you mentioned, the cost of living is not the same in all provinces. We've seen some of these issues when minimum wage was increased in Ontario, for example. In northern Ontario, for example, the cost of living is much lower than in southern Ontario, so businesses that were currently paying minimum wage up in northern Ontario found that it was much more difficult to bear.

At the end of the day, we do want to mention that employers strongly believe — especially small businesses — in fair wages, because they are competing. Especially before the pandemic, there were significant issues with hiring. There were significant job vacancies in small businesses. In order to be able to hire, they do have to make sure they are paying competitive wages in order to attract employees.

At the end of the day, we do not believe that this is the right time to increase minimum wage.

Détenez-vous une analyse du nombre d'entreprises qu'on prévoit d'être obligées de prendre des mesures telles que la réduction des heures de travail des employés, des mises à pied ou la fermeture complète, faute de pouvoir absorber ces coûts accrus, particulièrement après une pandémie? Je sais que vous en avez déjà parlé en partie. Je vous demanderais de bien vouloir axer votre réponse sur l'existence d'éventuelles différences régionales. Les régions sont-elles touchées différemment? Merci.

[*Français*]

M. Guénette : Je vous remercie, madame la sénatrice. Je vais laisser ma collègue, Mme Hayes, apporter des éléments de réponse à votre question.

[*Traduction*]

Mme Hayes : Merci beaucoup pour la question.

Nous n'avons fait aucune recherche sur le salaire minimum en particulier, dans le contexte de la pandémie, mais, d'après notre recherche à l'échelle des provinces, l'immense majorité de nos membres affirme qu'ils devront d'abord réduire le nombre d'heures de travail, le nombre d'employés et certainement prendre d'autres mesures. Mais si on y superpose le contexte de la pandémie, je crois que ce serait encore pire.

Seulement pour répondre à l'une des observations d'un de vos collègues, bien sûr, la loi entrera en vigueur dans six mois d'ici, mais, alors, les entreprises ne seront probablement pas revenues aux volumes normaux de leurs ventes. Comme l'a dit mon collègue, M. Guénette, elles sont actuellement lourdement endettées et, dans certains secteurs, il faudra, par exemple, des années avant leur rétablissement complet.

Les différences régionales jouent aussi, parce que, comme vous l'avez dit, le coût de la vie n'est pas le même partout. Nous en avons eu un aperçu quand, par exemple, le salaire minimum en Ontario a été majoré. Dans le nord de la province, la vie est beaucoup moins chère que dans le sud, de sorte que les entreprises qui y versaient alors le salaire minimum ont trouvé que c'était beaucoup plus difficile à supporter.

En fin de compte, nous tenons à dire que les employeurs — particulièrement les petites entreprises — sont convaincus de la vertu des salaires équitables, parce qu'ils sont en concurrence. Particulièrement avant la pandémie, l'embauche souffrait de gros problèmes. Un nombre important d'emplois étaient vacants dans les petites entreprises. Pour embaucher, les entreprises doivent promettre des salaires attrayants.

En fin de compte, nous ne croyons pas que le moment soit bien choisi pour majorer le salaire minimum.

[Translation]

Mr. Guénette: Again, thank you for your question, Senator.

I would add that, when we talk to our members, we learn that one of the impacts of raising the minimum wage to \$15 is that they will have to raise the price of their products and services; that could be a consequence of the minimum wage increase.

As my colleague mentioned, this will reduce the number of hours for younger or less experienced worker. Another impact would be the reduction in hours for some employees, as mentioned earlier, and also the reduction in the number of employees the company could hire.

This is why it is proposed that the government increase the basic exemption. If the goal is to put more money in the pockets of lower-income workers, the basic exemption is a more appropriate public policy. First, workers would have more money in their pockets, and there would be no additional costs to businesses.

The Chair: Thank you, Mr. Guénette.

[English]

Senator R. Black: My first question is to Mr. Dias. According to Budget 2021, the COVID-19 pandemic has also increased the focus on essential work done by a large proportion of minimum-wage-earning workers. Can you highlight some of the impacts felt by minimum wage workers across Canada during this challenging time? Do you believe this increase will help lower those impacts? I do know you've said it should be higher, but will this help?

Mr. Dias: It's certainly not going to hurt. I mean, I represent 25,000 members in the health care sector, including PSWs that have worked in long-term care facilities that work two or three jobs. We know, of course, that these PSWs have been transferring the pandemic from one long-term care facility to another. Certainly a living wage and some regulations that won't force people to work two or three jobs make sense in what was a thriving economy.

I represent grocery store workers. Over 1,000 grocery store workers a month are quitting and looking for other employment because at minimum wage, at \$14 an hour, it is not worth their while to put their lives at risk and the lives of their families.

I can walk through all of this, but the bottom line and the argument that I'm trying to make is that all of the compelling arguments about now is not the time, look how Chartwell nursing homes just gave their CEO the biggest bonus he has ever

[Français]

M. Guénette : Merci encore une fois pour votre question, madame la sénatrice.

J'ajoute que, parmi les impacts de l'augmentation du salaire minimum à 15 \$, quand on parle à nos membres, on découvre entre autres qu'ils devront augmenter le prix de leurs produits et de leurs services; cela pourrait être une conséquence de l'augmentation du salaire minimum.

Comme ma collègue l'a mentionné, cette mesure aura pour effet de réduire le nombre d'heures pour les plus jeunes travailleurs ou ceux ayant moins d'expérience. Un autre impact serait la réduction des heures pour certains employés, comme on l'a mentionné plus tôt, et également la réduction du nombre d'employés que l'entreprise pourrait embaucher.

C'est pour cette raison que l'on propose que le gouvernement augmente l'exemption de base. Si l'objectif est de permettre aux travailleurs à plus faible revenu d'avoir plus d'argent dans leurs poches, l'exemption de base est une politique publique plus adaptée. Premièrement, les travailleurs auraient plus d'argent dans leurs poches, et cela n'entraînerait pas de coûts additionnels pour les entreprises.

La présidente : Merci, monsieur Guénette.

[Traduction]

Le sénateur R. Black : Monsieur Dias, d'après le budget de 2021, la pandémie de COVID-19 a également mis en vedette les emplois essentiels occupés par une forte proportion de personnes touchant le salaire minimum. Pouvez-vous nous éclairer sur certains des impacts ressentis par ces salariés, partout au Canada, en ces temps difficiles? Croyez-vous que cette augmentation contribuera à atténuer ces impacts? Je sais que vous avez dit qu'elle devait être plus grande, mais sera-t-elle utile?

M. Dias : Ça ne fera certainement pas de tort. Mais je représente 25 000 membres du secteur de la santé, notamment des fonctionnaires qui ont travaillé dans des établissements de soins de longue durée et qui occupent deux ou trois emplois. Nous savons, bien sûr, qu'ils ont contribué à répandre la pandémie d'un établissement à l'autre. Il est sûr qu'un salaire de subsistance et la promulgation de certains règlements qui n'obligent pas à prendre deux ou trois emplois, ça se tient dans une économie florissante.

Je représente des salariés d'épiceries. Chaque mois, plus de 1 000 d'entre eux quittent leur emploi pour en chercher un autre, parce que, à 14 \$ l'heure, le salaire minimum ne vaut pas qu'on mette en danger sa vie et celle des membres de sa famille.

Je peux reprendre tout ce qui s'est dit sur le sujet, mais, finalement, sur ce moment mal choisi, essayez de comprendre le cas des résidences Chartwell pour personnes âgées, qui viennent d'accorder à leur PDG la prime la plus généreuse qu'il ait jamais

had because he navigated well. Like heck he did. Galen Weston, the Loblaws chain, making more money today than they ever have. They cancelled the pandemic pay. They aren't going to do a damn thing besides pay minimum wage.

So the bottom line is you can't leave it to the corporate community to do it themselves because they won't. The thinnest book in the world is the book of corporate ethics, so the government has to do this. We will hear arguments all day, "Oh poor young people. Oh poor this, poor that. Can't raise the rate. We will lose all kinds of jobs." It's always Armageddon. The bottom line is there has never been a time when any of the business councils said this is a good time to raise the minimum wage ever. Look at history. Not one presentation from a business council said it was a good time. We have to take that into account. Will it increase? Yes. It will help significantly.

Senator R. Black: Thank you.

I have one question for Mr. Guénette. I know you said a wage increase isn't appropriate at this time, but Division 23 establishes the \$15 minimum wage raise will be adjusted annually on the basis of the Consumer Price Index. Do you consider the use of this adjustment reasonable or not, and why? Thank you.

[Translation]

Mr. Guénette: Thank you for your question, Senator Black. I want to reiterate that the government's proposal is to regulate companies under federal jurisdiction, so I think we need to comment on companies under federal jurisdiction, because that's what we're talking about today.

To answer your question specifically, Senator Black, first of all, before talking about a wage adjustment process, we are asking that a cost-benefit study be done, first to better understand the impact of a minimum wage of \$15 an hour for businesses under federal jurisdiction. Only after this analysis is completed can subsequent adjustment mechanisms be attempted.

For the time being, we are asking that a study be done to understand the effect of a \$15 an hour minimum wage for businesses under federal jurisdiction. Thank you.

Madam Chair, may I turn the floor over to my colleague, if she wishes to add anything?

[English]

The Chair: Senator Black, did you want to follow up on that?

reçue, parce qu'il a su tenir le gouvernail. Drôlement, faut-il préciser. Galen Weston, la chaîne Loblaws, qui font, aujourd'hui, plus d'argent que jamais. Ils ont annulé l'indemnité de pandémie et ils ne feront foutûment rien d'autre que de verser le salaire minimum.

Donc, en fin de compte, on ne peut s'en remettre à l'ensemble des entreprises pour le faire elles-mêmes, parce qu'elles ne feront rien. Comme le code d'éthique des entreprises est le moins épais de tous les codes du monde, l'État doit s'en charger. Toute la journée, nous entendrons comme arguments « Oh! Les pauvres jeunes! Oh! Les pauvres ci! Oh! Les pauvres ça! Impossible de relever le taux de salaire. Nous perdrons toutes sortes d'emplois ». C'est toujours la fin du monde. Finalement, jamais les conseils de gens d'affaires n'ont reconnu que c'était le bon moment pour relever le salaire minimum. Jamais! Retournez en arrière. Jamais une de leurs études n'a affirmé que le moment était bien choisi. Il faut en tenir compte. Est-ce qu'il augmentera? Oui. Et ce sera très utile.

Le sénateur R. Black : Merci.

J'ai une question pour M. Guénette. Vous avez dit qu'une augmentation salariale n'était pas indiquée pour le moment, mais, en application de la section 23, la majoration du salaire minimum à 15 \$ sera ajustée annuellement d'après l'indice des prix à la consommation. Considérez-vous comme raisonnable cette méthode d'ajustement? Dites-nous pourquoi. Merci.

[Français]

M. Guénette : Merci, sénateur Black, de votre question. Je tiens à rappeler que la proposition du gouvernement est de réglementer les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale, c'est pourquoi je pense que nous devons faire des commentaires sur les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale, parce que c'est le sujet qui nous intéresse aujourd'hui.

Pour répondre précisément à votre question, sénateur Black, avant toute chose, avant de parler d'un processus d'ajustement salarial, nous demandons qu'une étude coûts-bénéfices soit faite, d'abord pour mieux comprendre l'effet d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure pour les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale. À la suite de cette analyse seulement, on pourra peut-être tenter d'établir des mécanismes d'ajustement subséquents.

Pour l'instant, on demande qu'une étude soit faite pour comprendre l'effet d'un salaire minimum horaire de 15 \$ pour les entreprises qui relèvent de la compétence fédérale. Merci.

Madame la présidente, puis-je passer la parole à ma collègue, si elle souhaite ajouter un élément?

[Traduction]

La présidente : Sénateur, auriez-vous voulu réagir à cette réponse?

Senator R. Black: No, I am fine. I will hear from Ms. Hayes.

Ms. Hayes: I wanted to emphasize that our members are not Loblaws or Chartwells. Our members are really small, family-owned businesses. Just to give some context, CFIB. The majority of our members are under 20 employees, so we really do represent the smallest of the small even when they are federally regulated. The vast majority are provincially regulated. We have around 1,700 that are federally regulated. Again, these are really the smallest of the small. They don't have huge CEOs and bonuses and large corporate shareholders that they are accountable to. At the end of the day, they really are the mom-and-pop shops that you think of.

Senator R. Black: Thank you.

The Chair: Thank you. I think Senator Black really wanted to know your position on the specific of the indexation to inflation.

Senator R. Black: Is that appropriate?

Ms. Hayes: I think Mr. Guénette answered saying that we are not sure without a cost-benefit analysis. We really would rather have the government look at that first before exploring those options.

Senator R. Black: Thank you for your answers.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses for being here for a very enlightening debate.

Mr. Dias, I know I've said this to you before, but I want to thank you again for your role in bringing GM back to Oshawa. That is a very good outcome for Oshawa and for Ontario, and you played a very key role in it. I said it before and I will say it again to you every time I see you. That was quite a good thing.

We are here to talk about the increase in the minimum wage. I want to focus on the distinction between those who are going to get it and the impact it might have elsewhere, on other businesses, workers and so on. Mr. Dias, the witnesses who came here from the government said that 26,000 people will benefit. You said 67,000, so there is just a little bit of difference there. Maybe I will just throw that on the table. It could be a difference in definition or whatever. I don't know if you want to speak to that now, but I really have a main question which is different.

Mr. Dias: So this is when I turn it over to Nav, who is my research guy with all my other information.

Le sénateur R. Black : Non, ça me va. Mais je veux entendre Mme Hayes.

Mme Hayes : Je tiens à souligner le fait que nos membres ne sont pas des salariés de Loblaws ou de Chartwells, mais des entreprises familiales vraiment petites. Simplement pour vous en faire une idée, prenez celles de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, majoritairement de moins de 20 employés. Nous représentons donc vraiment les plus petites parmi les petites, même si elles sont assujetties à la réglementation fédérale. L'immense majorité est assujettie à des lois provinciales. Environ 1 700 sont assujetties à des lois fédérales, et ce sont vraiment les plus petites. Des actionnaires à qui elles sont redevables, des PDG grassement payés et des primes généreuses, elles ne connaissent pas ça. En fin de compte, ce sont vraiment de petites boutiques familiales typiques.

Le sénateur R. Black : Merci.

La présidente : Merci. Je pense que le sénateur Black voulait vraiment connaître votre position sur les détails précis de l'indexation par rapport à l'inflation.

Le sénateur R. Black : Est-ce la bonne façon de faire?

Mme Hayes : Je pense que M. Guénette a répondu quand il a dit que nous n'étions pas sûrs tant que nous ne détenions pas les résultats d'une étude coûts-bénéfices. Nous préférions vraiment que le gouvernement fasse d'abord cette étude avant d'examiner des options.

Le sénateur R. Black : Je vous remercie pour vos réponses.

La sénatrice Dasko : Je remercie les témoins d'être ici et de rendre la discussion très instructive.

Monsieur Dias, je tiens à vous remercier encore pour votre rôle très central dans le retour de General Motors à Oshawa. L'issue, pour cette ville et pour l'Ontario, a été très heureuse et je continuerai de le répéter chaque fois que je vous verrai. Bravo!

Nous discutons ensemble de l'augmentation du salaire minimum. Je tiens à ce que nous en distinguions bien les bénéficiaires directs et les effets indirects, sur d'autres entreprises, d'autres salariés et ainsi de suite. Monsieur Dias, les fonctionnaires qui sont venus témoigner ici ont dit que 26 000 salariés en profiteraient. Vous avez dit 67 000. La différence est donc de taille. Je me contenterai de le mentionner en passant. Ce pourrait être une différence de définition ou n'importe quoi d'autre. J'ignore si vous voulez en parler maintenant, mais j'ai vraiment une question principale, sur autre chose.

M. Dias : Le moment est donc venu pour moi de céder la parole à M. Sidhu, mon attaché de recherche qui possède tous mes autres renseignements.

Mr. Sidhu: To clarify, the 67,000 are those federal workers earning less than \$15 right now, and the first number you mentioned is those currently earning minimum wage.

Senator Dasko: Okay. I think I've got that. Thank you.

I want to get back to the whole issue of the impact of this. I asked this question in the earlier panel. First of all, when it comes to small businesses, I have to say it has been heartbreaking during this pandemic, walking around the streets of Toronto, seeing all these small businesses, restaurants and small retail closed. It is really heartbreaking to see that. I am heartened by the new economic growth figures that show us the economy is coming back. I am hopeful we will get there. Just like Senator Bovey, I am optimistic that perhaps by the time this kicks in, we will be back to normal times. So I am referring in my question to what are normal situations as opposed to pandemic situations.

When it comes to minimum wage, from the past research that we have that exists, what actually is the impact of the minimum wage on other sectors? We learned that provincial minimum wages have not really been affected by the federal, because the federal has for many years lagged behind the provincial in terms of the federal minimum wage. But in terms of the impact in the small business sector, is there an impact on the wages of other workers outside of the companies who employ workers who will be seeing increased minimum wage? Is there pressure?

I had an answer from the government witnesses before. I would like either Mr. Dias or Mr. Guénette to try to answer that. I know that your surveys show that your members say there is some impact, but it is not clear what the impact is on actual wages. I will open that up to anybody who would like to answer it. Thank you.

[*Translation*]

Mr. Guénette: Thank you very much for that question, Senator Dasko.

I will also ask my colleague Emilie Hayes if she would like to add anything to my answer, if possible.

First of all, Senator Dasko, you're right.

[*English*]

It's heartbreaking to walk in many parts of our downtowns and see all those small businesses closed.

M. Sidhu : Précisons que les 67 000 sont des fonctionnaires fédéraux dont le salaire, en ce moment même, est inférieur à 15 \$, tandis que le premier nombre que vous avez cité est celui des fonctionnaires payés actuellement au salaire minimum.

La sénatrice Dasko : D'accord. Compris. Merci.

Revenons à la question des répercussions de cette mesure. J'ai posé cette question au groupe précédent de témoins. Tout d'abord, en ce qui concerne les petites entreprises, je dois avouer que la pandémie leur a réservé un sort navrant : à Toronto, tous ces petits restaurants, boutiques et points de vente au détail fermés, c'était vraiment pénible. Je suis requinquée par les statistiques récentes sur la croissance économique qui montrent que l'économie reprend vie. J'espère que nous ne serons pas déçus. Tout comme la sénatrice Bovey, je suis optimiste, je suis convaincue que le retour à la normale sera manifeste. Donc, ma question se rapporte à des situations normales, plutôt qu'à des situations pendant la pandémie.

En ce qui concerne le salaire minimum, que dit la recherche antérieure, dont nous avons les résultats, qui existe, sur son impact réel sur d'autres secteurs? Nous avons appris que les salaires minimums dans les provinces n'ont pas vraiment subi l'impact de la mesure fédérale, parce que, pendant de nombreuses années, le salaire minimum fédéral a traîné derrière celui des provinces. Mais en ce qui concerne les répercussions subies par le secteur des petites entreprises, y a-t-il un effet sur les salaires des autres salariés à l'extérieur des entreprises qui emploient du personnel qui verront l'augmentation du salaire minimum? Est-ce que ça exerce une pression?

Les témoins du gouvernement m'avaient déjà répondu. Je voudrais que M. Dias ou que M. Guénette essaie de répondre. Je sais que, d'après vos études, vos membres affirment subir des répercussions, mais l'effet sur les salaires réels n'est pas évident. Je pose la question à tous ceux qui voudraient y répondre. Merci.

[*Français*]

M. Guénette : Merci beaucoup, sénatrice Dasko, de cette question.

Je vais également demander à ma collègue Emilie Hayes si elle désire ajouter quelque chose à ma réponse, si c'est possible.

D'abord, madame la sénatrice Dasko, vous avez raison.

[*Traduction*]

Le spectacle de toutes ces petites entreprises fermées dans de nombreux quartiers de nos centres-villes fend le cœur.

[Translation]

I really appreciate your comment. One of the most devastating aspects of the pandemic is the impact it has had on our small businesses, our neighbourhood restaurants, our local retail. Small family businesses are having a hard time weathering the storm. That is why we are updating you this morning, to tell you that now is not the time to add tax burdens on the shoulders of businesses that are having a hard time weathering the storm financially.

We can imagine what the situation will be in six months, we can imagine what the situation will be in a year, but we do not know what the situation will really be. Therefore, before implementing a policy such as this one, which could have major negative impacts on Canadian small businesses, the government should undertake a study of the costs and benefits of these measures. Such a study could answer some of the questions we are asking this morning about the impact this could have on the minimum wage in the provinces or on the minimum wage in other sectors that are not under federal jurisdiction.

Again, the impact on businesses and SMEs is a potential reduction in the number of hours worked and the number of employees, and a decrease in the hiring of young and less skilled people in companies.

In addition, if the federal government goes ahead and increases minimum wage for workers under federal jurisdiction, it could have a ripple effect on SMEs under provincial jurisdiction, and they face the same challenges.

So we have to be careful. At this point, many SMEs, the ones we love and that are in our neighbourhoods, are experiencing a lot of difficulties, and such a policy could further jeopardize those that may succeed in getting through the current crisis.

[English]

Mr. Dias: The argument will never change. It's whether or not the increases should be changed with inflation. There's not going to be an answer. There will never be a time that you are told that this is a good time. The bottom line is government has to do this. The group that this helps the best are airport workers, no question. But also the key thing is the federal government has taken a leadership role to send a message to the provincial governments that they need to do much better. I think that is as big of a part of this discussion as it is the actual impact on federally regulated employees.

[Français]

J'apprécie beaucoup votre commentaire. L'un des éléments les plus dévastateurs de la pandémie est l'impact que celle-ci a eu sur nos petites entreprises, nos restaurants de quartier, notre commerce de détail de proximité. Les petites entreprises familiales ont beaucoup de difficulté à traverser la tempête. C'est pour cette raison que nous faisons le point avec vous ce matin, pour vous dire qu'en ce moment, ce n'est pas le temps d'ajouter des charges fiscales sur les épaules des entreprises qui ont beaucoup de difficulté à traverser la tempête sur le plan financier.

On peut s'imaginer quelle sera la situation dans six mois, on peut s'imaginer quelle sera la situation dans un an, mais nous ne savons pas quelle sera véritablement la situation. Par conséquent, avant de mettre en place une politique comme celle-ci, qui pourrait avoir des impacts négatifs majeurs pour les toutes petites entreprises canadiennes, le gouvernement devrait entreprendre une étude des coûts et bénéfices de ces mesures. Une telle étude pourrait permettre de répondre à certaines questions que nous nous posons ce matin quant à l'impact que cela pourrait avoir sur le salaire minimum dans les provinces ou sur le salaire minimum dans d'autres secteurs qui ne sont pas de compétence fédérale.

Je le répète, l'impact pour les entreprises et les PME est une réduction potentielle du nombre d'heures travaillées et du nombre d'employés, et une diminution de l'embauche de jeunes et de gens moins qualifiés au sein des entreprises.

De plus, si le gouvernement fédéral va de l'avant et augmente le salaire minimum pour les travailleurs relevant de la compétence fédérale, cela pourrait avoir un effet d'entraînement sur les PME relevant de la compétence provinciale, et celles-ci ont les mêmes difficultés.

Il faut donc être prudent. À ce moment-ci, plusieurs PME, celles que nous aimons et qui sont dans nos quartiers, éprouvent beaucoup de difficultés et une telle politique pourrait mettre en péril encore davantage celles qui réussiront peut-être à traverser la crise actuelle.

[Traduction]

M. Dias : C'est toujours le même argument. La question, c'est toujours celle de moduler les augmentations selon l'inflation. Elle ne trouvera pas de réponse. Jamais les paramètres ne diront que le moment est bien choisi. En fin de compte, c'est au gouvernement d'agir. Les plus grands bénéficiaires seront les préposés d'aéroport, incontestablement. Mais, également, on voit bien que le gouvernement fédéral s'est chargé de rappeler aux provinces qu'elles doivent faire beaucoup mieux. C'est un élément important de la discussion, puisque ça traduit l'impact réel chez les salariés assujettis à la réglementation fédérale.

The Chair: Thank you.

Senator Dasko, did that answer your question?

Senator Dasko: I was trying to hone in on past research and what research has shown in the past about the impact of federal minimum wage increases on those in the private sector. As opposed to what might happen, what has been the impact in the past? I don't know if you want to add to your answer on that or not?

The Chair: I want to make sure we have time for all the questions, but maybe our witnesses can keep it in mind that we are trying to get — pardon me, Senator Dasko, if I am wrong, but you are also wanting to see if this measure has some sort of a side effect in other sectors, right?

Senator Dasko: Yes. Impact on other sectors, yes. In terms of minimum wage having an impact, putting pressures on other sectors, and what the research from the past may have shown on this.

The Chair: Maybe we will try to get that answer later on.

Senator Dasko: Yes, thank you.

The Chair: I want to make sure the senators get their questions in.

Senator Kutcher: Before I ask my question, I just want to underscore the importance of Senator Dasko's question: What is the spillover effect, how has that been demonstrated in the past and what modelling has been done to determine it for this particular issue?

My question is for Canadian Federation of Independent Business. We are all very concerned about the health of our SMEs. Thank you for sending the presentation beforehand. I looked through it very carefully, and slide 3 I found particularly interesting. I did follow the link to the thesaurus for the data, and my question still holds.

In that slide, you say one in six businesses are at risk of closing. I assume that's not just focusing on federally regulated companies but all SMEs. I know it was around the pandemic. Now, "risk" is a highly emotional word but, in sober discussion, we need to sort of mitigate emotions. There actually is a mathematical model that we use for risk determination, and it's I times P . I is impact and P is probability. The impact you have been very clear about — it's closing. So that's a substantive impact. However, I can't find anywhere in the research what your probability metric was.

La présidente : Merci.

Sénatrice Dasko, est-ce que ça répond à votre question?

La sénatrice Dasko : J'avais très envie de connaître ce que la recherche antérieure avait révélé sur les répercussions des augmentations du salaire minimum fédéral chez les salariés du secteur privé. Plutôt que ce qui pourrait arriver, quelles ont été les répercussions avérées dans le passé? Voudriez-vous en parler dans votre réponse?

La présidente : Je veux m'assurer que nous aurons le temps pour toutes les questions, mais peut-être que nos témoins doivent se rappeler que nous essayons d'obtenir — pardonnez-moi, sénatrice, si je fais erreur, mais vous voulez également savoir si cette mesure a des effets indirects dans d'autres secteurs, n'est-ce pas?

La sénatrice Dasko : Oui. Dans d'autres secteurs, absolument. Les répercussions du salaire minimum, les pressions exercées dans d'autres secteurs, ce que la recherche antérieure peut avoir révélé à ce sujet.

La présidente : Peut-être essaierons-nous plus tard d'obtenir cette réponse.

La sénatrice Dasko : Oui. Je vous en remercie.

La présidente : Il faut s'assurer que les sénateurs pourront poser leurs questions.

Le sénateur Kutcher : Avant de poser ma question, je tiens à souligner l'importance de celle de la sénatrice Dasko : quel est l'effet de report, comment a-t-il été démontré dans le passé, et quels modèles avons-nous construits pour le mesurer pour cette question particulière?

Je pose ma question aux représentants de la fédération. Nous nous en faisons tous beaucoup pour la santé de nos PME. Je vous remercie d'avoir envoyé d'avance de votre exposé. Je l'ai épluché et j'ai trouvé particulièrement intéressante la diapo 3. J'ai suivi le lien qui conduisait aux données, et ma question tient toujours.

Dans cette diapo, on lit qu'une entreprise sur six risque de fermer. Je suppose que ça ne se limite pas seulement aux entreprises sous réglementation fédérale, mais que ça englobe également toutes les PME. Bien sûr, c'est à l'époque de la pandémie. Le mot « risque » est très émotif, mais dans une discussion réservée, il faut en quelque sorte maîtriser ses émotions. De fait, une relation mathématique permet de déterminer le risque, I fois P , c'est-à-dire l'impact multiplié par sa probabilité. Vous avez été très explicite sur l'impact, c'est la fermeture. C'est donc un impact important. Mais je ne trouve nulle part dans la recherche votre mesure de la probabilité.

This is complex so I will go more slowly. What was the probability metric that you used to multiply times the impact to determine risk? And second, what will be the proportionally greater impact that a \$15-an-hour minimum wage added to your existing probability calculation to the construct of risk? So that's my question.

Ms. Hayes: Thank you so much for your question, Senator Kutcher.

For the first question you asked, we would have to check with our research team. Jasmin and I are neither economists nor mathematicians, and we have a team within CFIB that is in charge of doing research. We would be happy to, potentially through the chair or through the clerk, get you the answer to your question.

For your second question, we would have to survey our members again, based on the context of the \$15 minimum wage in addition to the question we asked back in I believe it was the fall on the risk of closing. This would require a little bit more research on our part to be able to really get you a clear and coherent answer on that.

But for your first question, let us check with our research team and get back to you on that, if you would like.

Senator Kutcher: Thank you very much. It would be really important to understand what you actually mean with that data. That would be very much appreciated.

Has that risk metric been proportionally analyzed over time for this COVID pandemic? Because, for example, I am a senator from Nova Scotia, and we have had substantively much less impact of COVID until just recently in Nova Scotia. I am interested in what are the time frames of that metric analysis, as opposed to Toronto, for example.

Ms. Hayes: Absolutely. I know they can divide that data out by region. I think it is possible that we did ask that question at two different periods of time. Definitely let me check it with our research team and try to get you a really clear answer that has that data that you are looking for. If possible, would you mind emailing us that question, either through the clerk or the chair? I just want to make sure that we are giving you the answer that you are looking for and that I'm not misinterpreting or not giving the research team proper parameters.

Senator Kutcher: It would be a pleasure. Thank you so much.

The Chair: Thank you. We will follow up with that.

Comme c'est complexe, je m'exprimerai plus lentement. Quelle mesure de probabilité a servi à multiplier l'impact pour déterminer le risque? Ensuite, quel sera l'impact proportionnellement plus grand de l'ajout d'un salaire minimum de 15 \$ l'heure à votre calcul actuel de probabilité sur la construction logique du risque? Voilà ma question.

Mme Hayes : Merci beaucoup pour vos questions.

Pour répondre à la première, nous devons faire les vérifications nécessaires auprès de notre équipe d'attachés de recherche. M. Guénette et moi ne sommes ni économistes ni mathématiciens, et notre fédération possède une équipe de ces attachés. Nous serons heureux, peut-être par l'entremise de la présidente ou du greffier de votre comité, de vous communiquer la réponse.

Quant à la deuxième, nous devrions sonder de nouveau nos membres, en nous fondant sur l'éventualité d'un salaire minimum de 15 \$, en sus de la question que nous leur avons posée, à l'automne je crois, sur le risque de fermeture. Ça exigerait un peu plus de recherches de notre part pour pouvoir vraiment vous communiquer une réponse claire et cohérente.

Mais, pour votre première question, permettez-nous de faire les vérifications, puis de vous informer plus tard, si vous voulez.

Le sénateur Kutcher : Merci beaucoup. Il serait vraiment important de comprendre ce que signifient vos données. Nous vous en serons très reconnaissants.

Est-ce que cette mesure du risque a été analysée de façon proportionnelle, au cours de la pandémie de COVID? Par exemple, étant sénateur de Nouvelle-Écosse, où, jusqu'à tout récemment, la COVID a eu beaucoup moins d'impact, je suis désireux de connaître le découpage chronologique de cette analyse, par opposition à Toronto, par exemple.

Mme Hayes : Absolument. Je sais que nous pouvons répartir les données par région. Il se peut que nous ayons posé cette question à deux dates différentes. Permettez-moi de vérifier auprès de notre équipe d'attachés de recherche et d'essayer de vous communiquer une réponse claire, qui comprendra les données que vous cherchez. Est-ce que ça vous dérangerait de nous faire parvenir la question par courriel, soit par l'entremise du greffier ou de la présidente? Je tiens à m'assurer de vous communiquer la réponse que vous cherchez sans, entretemps, commettre d'erreur d'interprétation ou lancer notre équipe sur une fausse piste.

Le sénateur Kutcher : Je le ferai avec plaisir. Merci beaucoup

La présidente : Merci beaucoup. Nous ferons le suivi sur cette question.

Senator Moodie: Thank you to the witnesses for coming today.

I know that you bring up a certain perspective and you represent a certain perspective, but I'd like to ask you both to cast your mind more broadly on the impact outside of your own constituencies. This change could also be in anticipation of a greater debate to come. The pandemic has brought focus on workers in precarious positions, such as gig workers and non-unionized employees. When you look at the pandemic, there's an expectation that the impact will last longer than the actual timing of the pandemic. The recovery will take longer. By proposing this wage increase, does the government go far enough to have the necessary impact to support these particular types of workers? I understand that many of these workers may not fit within your constituencies, but I would like to you think more broadly and give us an impression on this. Thank you.

Mr. Dias: Thank you very much for the question.

You are right. We've been talking about a \$15 minimum wage for probably eight to ten years. I think about the demonstrations. That's why we are saying the government should really look to alter the model that talks about 60% of the average of the median wage, which, if you go across the country, will make the new minimum wage \$16.73 per hour. That is significant. That will have an incredible impact.

You also raised a broader issue as we're dealing with gig workers. Frankly, as the system exists today, only 38% of workers even qualify for EI. I give the government credit, because in the last federal budget, the numbers changed significantly. Now, 75% of workers would qualify for EI; 80% if you are a woman.

I think we need to change the structural social policies of the country in order to compensate. Overall, I think we should seriously talk about a guaranteed living wage and what that means. There are going to be a lot of conversations coming out of this pandemic about who essential workers are, what they are paid and what they should be paid. I welcome your question. Thank you.

[Translation]

Mr. Guénette: Thank you for your question, Senator Moodie. When answering this type of question, our duty is to represent our members well and to put forward our association's point of view on the issue at hand today. So it is difficult for me to answer your question.

La sénatrice Moodie : Je remercie les témoins de s'être déplacés.

Je reconnais le point de vue que vous représentez et que vous présentez, mais je vous demande de bien vouloir, tous les deux, saisir de façon plus générale les répercussions à l'extérieur de vos propres organisations. C'est un effort qu'on pourrait également faire en prévision d'un plus grand débat, à venir. La pandémie a mis en lumière des salariés en position précaire, par exemple des salariés vivant de petits boulots ou des salariés non syndiqués. On s'attend à ce que les répercussions de la pandémie durent plus longtemps que la pandémie elle-même. La reprise prendra plus de temps. En proposant cette augmentation salariale, le gouvernement va-t-il assez loin pour appuyer comme il se doit ces catégories de salariés? Je suis bien consciente que beaucoup d'entre eux ne correspondent pas au profil de vos membres, mais je voudrais une réflexion élargie de votre part et vos impressions à ce sujet. Merci.

M. Dias : Je vous remercie beaucoup de votre question.

Vous avez raison. Nous parlons d'un salaire minimum de 15 \$ depuis probablement 8 ou 10 ans. Je pense aux manifestations. C'est la raison pour laquelle nous affirmons que le gouvernement devrait envisager de modifier le modèle qui parle de 60 % de la moyenne du salaire médian, ce qui, à l'échelle du pays, signifierait un nouveau salaire minimum de 16,73 \$ de l'heure. C'est considérable, et cela aura un impact incroyable.

Vous avez également soulevé la question plus générale des travailleurs indépendants. Honnêtement, dans le système actuel, seulement 38 % des travailleurs sont admissibles à l'assurance-emploi. Je reconnais les mérites du gouvernement, car dans le dernier budget fédéral, les chiffres ont considérablement changé. Maintenant, 75 % des travailleurs seraient admissibles à l'assurance-emploi et cette proportion monterait à 80 % dans le cas des femmes.

Je pense que nous devons modifier les politiques sociales structurelles du pays afin de compenser. Dans l'ensemble, je pense que nous devrions parler sérieusement d'un salaire de subsistance garanti et de ce que cela signifie. La pandémie va donner lieu à de nombreuses conversations sur la définition des travailleurs essentiels, sur leurs salaires actuels et sur les salaires auxquels ils devraient avoir droit. Je suis très heureux que vous ayez posé cette question. Je vous remercie.

[Français]

M. Guénette : Merci, sénatrice Moodie, de votre question. Quand on répond à ce genre de question, notre devoir est de bien représenter nos membres et de faire valoir le point de vue de notre association quant à l'enjeu qui nous intéresse aujourd'hui. Il est donc difficile pour moi de répondre à votre question.

However, I would like to reiterate our message — and today's meeting is a good example of this: First and foremost, it would be desirable to conduct a very detailed analysis of the government's proposal before implementing such a policy. An analysis like that would give stakeholders and people interested in this issue the opportunity to learn more about the impacts it could have on small and large businesses, self-employed workers, and workers in sectors where jobs are part-time or piecemeal.

This lack of information could certainly be problematic. If the government were to proceed with its project, there would certainly be negative impacts, mainly for Canadian SMEs.

[English]

Senator Omidvar: Thank you. As per usual, the really important questions have been asked and answered, and I thank our guests for their presence here.

I am struck with the arguments and analysis on both sides, but what I'm looking for is some evidence. This is not the first time that we have raised the federal minimum wage. What evidence do you have, Mr. Dias and Mr. Guénette, that in the wake of increases, there were significant layoffs and that employers took measures like reducing hours or shutdowns? For you, Mr. Guénette, did that actually happen? And please, if we don't have evidence, let's put it on the table that we don't have evidence. For Mr. Dias, what evidence do you have that increasing the federal minimum wage did have an impact on poverty reduction?

[Translation]

Mr. Guénette: Thank you, Senator Omidvar. I'll give the floor to my colleague Emilie Hayes, who will answer your question.

[English]

Ms. Hayes: Thank you, Senator Omidvar.

In terms of evidence, we have a paper from the University of Washington that we would be happy to share with the clerk. It explored the impact that happened in Seattle when they increased their minimum wage. What they found was that there were not so many layoffs as there were reduced working hours. They found that because of the reduced working hours, people who had their wages increase were actually worse off at the end of the day. Yes, they were getting paid more per hour, but due to

Cependant, je souhaite réitérer notre message — et la séance d'aujourd'hui en est un bel exemple : avant toute chose, il serait souhaitable de mener une analyse bien détaillée de la proposition du gouvernement avant de mettre en œuvre une telle politique. Une telle analyse donnerait justement l'occasion aux intervenants et aux gens qui s'intéressent à cet enjeu de connaître davantage les impacts que cela pourrait avoir sur les petites et les grandes entreprises, les travailleurs autonomes, les travailleurs qui font partie de secteurs où les emplois sont à temps partiel ou à la carte.

Ce manque d'information risque certainement d'être problématique. Si le gouvernement réalisait son projet, il y aurait certainement des impacts néfastes, principalement pour les PME canadiennes.

[Traduction]

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie. Comme d'habitude, les questions importantes ont déjà été posées et elles ont reçu une réponse. Je remercie donc nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Je suis frappée par les arguments et les analyses des deux côtés, mais ce que je cherche, ce sont des preuves. Ce n'est pas la première fois que nous augmentons le salaire minimum fédéral. Monsieur Dias et monsieur Guénette, quelles preuves avez-vous pour étayer l'affirmation selon laquelle ces augmentations ont entraîné des mises à pied importantes et qu'elles ont poussé les employeurs à prendre des mesures telles la réduction des heures de travail ou la fermeture de leur entreprise? Est-ce que cela s'est réellement produit dans votre cas, monsieur Guénette? Et s'il vous plaît, si nous n'avons pas de preuves, disons-le ouvertement. Monsieur Dias, quelles preuves avez-vous que l'augmentation du salaire minimum fédéral a eu un impact sur la réduction de la pauvreté?

[Français]

M. Guénette : Merci, sénatrice Omidvar. Je vais donner la parole à ma collègue Emilie Hayes, qui répondra à votre question.

[Traduction]

Mme Hayes : Je vous remercie, sénatrice Omidvar.

Pour ce qui est des preuves, nous avons un document de l'Université de Washington que nous serions heureux de faire parvenir au greffier. Ce document explore les répercussions de l'augmentation du salaire minimum sur la ville de Seattle. Dans ce cas, les mises à pied ont été moins importantes que la réduction des heures de travail. On s'est rendu compte qu'en raison de la réduction des heures de travail, les personnes dont le salaire avait augmenté s'en sortaient moins bien au bout

the decrease in hours they were actually getting less per month because of the adjustments that the employers needed to make. I would be happy to send those to you.

Senator Omidvar: As far as I know, Seattle had a living wage, not a minimum wage. But that's an example from the United States. What you are telling me is that you don't have evidence from the past to support your premise today. Let's accept that.

Mr. Dias, do you have a perspective on my question to Mr. Guénette, or your own perspective on that?

Mr. Dias: I have a perspective, but for the technical question that you are asking, I will turn it over to Nav.

Mr. Sidhu: In terms of evidence, we use a lot of secondary sources. For example, we can assess the impact of the minimum wage in Alberta since they raised it to \$15. There was research done by the Parkland Institute that found that there were not significant employment decreases. There were actually three years of increases in the accommodation and food sector where there was a larger concentration of low-wage workers. Further, to the point of impacts on employment levels, again looking to the research of the Low Pay Commission in the U.K. that has been doing this work since 1997, one of their main findings with increases to the minimum wage was that there was no association between minimum wage hikes and losses of employment hours or employment figures in total for low-wage workers.

Senator Omidvar: That was the answer I was looking for.

Are you familiar with the research done by Professor David Green on the impact of the minimum wage? He concludes that claims that increases to the minimum wage will generate huge costs to the economy and mass unemployment are not credible and the estimated effects on adult employment are minimal. He does admit that employment losses for minimum wage increases for teenagers will exist. I'm looking for some evidence. It's never completely one-sided; it is a nuanced picture. Do you have any further comments on Professor Green's research?

Mr. Sidhu: I don't know his research off-hand. I'd have to look into it. However, I have seen some similar research on the impacts on young workers. Again, though, on the flip side, there's research that indicates there has been an increase in the hiring of older workers. For a specific provincial Canadian example, in British Columbia in one year alone, in 2011,

du compte. Certes, leur salaire horaire était plus élevé, mais en raison de la diminution des heures de travail, elles gagnaient en réalité moins d'argent par mois à cause des rajustements que les employeurs devaient apporter. Je serais heureuse de vous envoyer ces renseignements.

La sénatrice Omidvar : À ma connaissance, la ville de Seattle avait un salaire de subsistance, et non un salaire minimum. Mais c'est un exemple tiré des États-Unis. Ce que vous me dites, c'est que vous n'avez pas de preuves antérieures pour soutenir votre hypothèse d'aujourd'hui. Acceptons donc cette réalité.

Monsieur Dias, avez-vous des commentaires à formuler au sujet de la question que j'ai posée à M. Guénette ou avez-vous une opinion sur le sujet?

M. Dias : J'ai une opinion, mais je vais demander à M. Sidhu de répondre à votre question liée à l'aspect technique.

M. Sidhu : En ce qui concerne les preuves, nous utilisons de nombreuses sources secondaires. Par exemple, nous pouvons évaluer l'impact du salaire minimum en Alberta depuis que la province l'a augmenté à 15 \$ de l'heure. Une recherche effectuée par l'institut Parkland a révélé qu'il n'y a pas eu de baisse importante de l'emploi. En fait, il y a eu des augmentations pendant trois années dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, où se trouve une plus grande concentration de travailleurs à faibles salaires. De plus, en ce qui concerne l'impact sur les niveaux d'emploi, si l'on se réfère encore une fois aux recherches de la Low Pay Commission du Royaume-Uni, qui mène ces types de travaux depuis 1997, l'une de ses principales conclusions concernant les augmentations du salaire minimum, c'est qu'il n'y a pas de lien entre les augmentations du salaire minimum et la diminution des heures de travail ou du nombre d'emplois total chez les travailleurs à faible salaire.

La sénatrice Omidvar : C'est la réponse que je cherchais.

Connaissez-vous les recherches effectuées par le professeur David Green sur l'impact du salaire minimum? Il conclut que les affirmations selon lesquelles les augmentations de salaire minimum entraîneront des coûts énormes pour l'économie et un chômage généralisé ne sont pas crédibles et que les effets estimés sur l'emploi des adultes sont minimes. Il admet toutefois que les augmentations de salaire minimum entraîneront des pertes d'emplois chez les adolescents. Je cherche toutefois des preuves à cet égard. En effet, ce n'est jamais complètement unilatéral, car il y a des nuances. Avez-vous des commentaires à formuler sur les recherches de M. Green?

M. Sidhu : Je ne connais pas ses recherches de mémoire. Il faudrait que je les consulte. Toutefois, j'ai vu des recherches semblables sur les impacts sur les jeunes travailleurs. Mais encore une fois, d'un autre côté, certaines recherches indiquent qu'il y a eu une augmentation de l'embauche chez les travailleurs plus âgés. Pour un exemple provincial précis au

the minimum wage increased by 28%. There was no significant job loss in association with that 28% increase.

Senator Omidvar: Thank you.

The Chair: Thank you to our witnesses for answering our questions and stating very clearly the different positions. It's been very helpful to us in our study of this division of the bill.

[*Translation*]

Dear colleagues, last Wednesday, you'll recall, we heard from officials who talked to us about Division 28. Today, our last witness of the day will also speak to Division 28, which amends the National Research Council Act to provide the council with the authority to engage in the production of drugs or devices, as those terms are defined in the Food and Drugs Act.

Our witness for the last half hour is Dr. Abraham Fuks, a professor with the Department of Medicine, in the Division of Experimental Medicine, at McGill University. Welcome. I invite you to make your opening remarks.

Dr. Abraham Fuks, Professor, Department of Medicine, Division of Experimental Medicine, McGill University, as an individual: Thank you.

[*English*]

Good morning to you all. I'm really grateful for the opportunity to meet with you and share several important ideas and concerns.

My name is Abraham Fuks. I am a professor in the Faculty of Medicine at McGill University and had the privilege of serving as dean from 1995 to 2006. Today I am not here to represent the university but bring to you the views of a group of academic colleagues who are committed to Canadian research in the basic sciences and its contribution to the welfare of our fellow citizens. We refer to ourselves rather informally as a coalition of the concerned.

Let me start with very good news. The COVID vaccine represents the world's exit strategy from the horrific pandemic. These biological materials were produced in a dramatic few months, and their impact is clear. Two significant aspects are less well known.

First, Canadian scientists and entrepreneurs contributed to these successes. For example, Nahum Sonenberg of McGill is a pioneer of mRNA studies and was a consultant to Moderna.

Canada, en Colombie-Britannique, en une seule année, à savoir 2011, le salaire minimum a augmenté de 28 %. Pourtant, cette augmentation de 28 % n'a pas entraîné de pertes d'emplois importantes.

La sénatrice Omidvar : Je vous remercie.

La présidente : Je remercie les témoins d'avoir répondu à nos questions et d'avoir énoncé très clairement les différentes positions. Cela nous sera très utile dans notre étude de cette partie du projet de loi.

[*Français*]

Chers collègues, mercredi dernier, vous vous souvenez, nous avons entendu des représentants officiels nous parler de la section 28. Aujourd'hui, notre dernier témoin de la journée nous parlera aussi de la section 28, qui modifie la Loi sur le Conseil national de recherches afin de conférer au conseil le pouvoir de se livrer à la production de drogues ou d'instruments aux termes de la Loi sur les aliments et drogues.

Notre témoin, pour la prochaine demi-heure, est le Dr Abraham Fuks, professeur au Département de la médecine, Section de la médecine expérimentale, à l'Université McGill. Bienvenue chez nous; on vous invite à faire vos observations liminaires.

Dr Abraham Fuks, professeur, Département de la médecine, Section de la médecine expérimentale, Université McGill, à titre personnel : Merci à vous.

[*Traduction*]

Bonjour tout le monde. Je vous suis très reconnaissant de me donner l'occasion de vous rencontrer et de vous communiquer plusieurs idées et préoccupations importantes.

Je m'appelle Abraham Fuks. Je suis professeur à la Faculté de médecine de l'Université McGill et j'ai eu le privilège d'en être le doyen de 1995 à 2006. Aujourd'hui, je ne suis pas ici pour représenter l'université, mais pour vous faire part du point de vue d'un groupe de collègues universitaires qui ont à cœur la recherche canadienne en sciences fondamentales et sa contribution au bien-être de nos concitoyens. Nous nous désignons de manière plutôt informelle comme une coalition de personnes préoccupées.

Permettez-moi d'abord de vous annoncer une très bonne nouvelle. Le vaccin contre la COVID-19 représente la stratégie qui permettra au monde de sortir de cette horrible pandémie. Ces composantes biologiques ont été produites en quelques mois de travail intense, et leur impact est clairement visible. Deux aspects importants sont cependant moins connus.

Premièrement, des scientifiques et des entrepreneurs canadiens ont contribué à ces réussites. Par exemple, Nahum Sonenberg, de l'Université McGill, est un pionnier en matière d'études sur

Frank Graham, who worked at McMaster University in the 1970s and 1980s, developed the idea of adenoviral vectors used in the J&J and AstraZeneca products. Pieter Cullis of UBC founded the company Acuitas that makes the liposomes that package the Pfizer and Moderna vaccines. In short, decades of support from CIHR in Canada contributed to the life-saving vaccines we have today.

Think for a moment about the return on investment: several millions in research funding over two or three decades to gain savings of billions by shortening the pandemic; eliminating, for example, CERB payments; reversing economic disaster; and halting the human tragedies of the past 18 months.

Second, while the vaccines appeared as if out of nowhere, the foundational science goes back decades. The founder of CureVac was a graduate student in the 1990s when he naively injected mRNA into mice and found the animals could produce proteins and make antibodies. That company, CureVac, was founded in 2008, as was BioNTech. And Moderna, whose CEO is Canadian-trained, was set up in 2011.

Allow me to broaden the canvas for just a moment; 210 new drugs were approved by the USFDA between 2010 and — [Technical difficulties].

To give you a broader perspective for us all, I pointed out that between 2010 and 2016, the USFDA approved 210 new drugs. NIH funding — that is, funding that supported foundational research — was associated with each and every one of those 210 new therapies. Over 90% of this NIH funding was for basic research on the biological targets for drug action rather than the chemical drugs themselves. In other words, NIH funding was complementary to industry research and development rather than a substitute. The basic research was geared to understand the underlying diseases and identified the points of access to which new agents should be developed. Industry, in turn, dedicated its resources to development and applications.

Finally, for those skeptics who worry that dollars for open-ended research are not worthwhile and perhaps wasted, these analysts showed that 20% of the total NIH budget from 2000 to 2016 supported research that contributed to these new drug

l'ARN messager et il a travaillé à titre de consultant pour Moderna. Frank Graham, qui a travaillé à l'Université McMaster dans les années 1970 et 1980, a avancé l'idée des vecteurs adénoviraux qui sont utilisés dans les produits d'AstraZeneca et de J&J. Pieter Cullis, de l'Université de la Colombie-Britannique, a fondé l'entreprise Acuitas, qui fabrique les liposomes qui enveloppent les vaccins de Pfizer et de Moderna. En résumé, des décennies de soutien des Instituts de recherche en santé du Canada ont contribué à la mise au point des vaccins vitaux dont nous disposons aujourd'hui.

Pensez un instant au rendement des investissements. En effet, ces millions de dollars en financement pour la recherche sur deux ou trois décennies ont permis d'économiser des milliards de dollars en raccourcissant la pandémie, en éliminant, par exemple, la nécessité d'offrir la Prestation canadienne d'urgence, en évitant le désastre économique actuel et en mettant fin aux tragédies humaines des 18 derniers mois.

Deuxièmement, si les vaccins sont apparus comme s'ils sortaient de nulle part, les fondements scientifiques qui les soutiennent remontent en réalité à des décennies. Le fondateur de CureVac était un étudiant de cycle supérieur dans les années 1990, lorsqu'il a naïvement injecté un ARN messager à des souris et découvert que ces animaux pouvaient produire des protéines et fabriquer des anticorps. Cette société, CureVac, a été fondée en 2008, tout comme BioNTech. Et Moderna, dont le président-directeur général a été formé au Canada, a été créée en 2011.

Permettez-moi d'élargir le tableau en précisant que 210 nouveaux médicaments ont été approuvés par la Food and Drug Administration des États-Unis entre 2010 et... [Difficultés techniques].

Pour nous donner une perspective plus vaste, j'ai souligné qu'entre 2010 et 2016, la Food and Drug Administration des États-Unis avait approuvé 210 nouveaux médicaments. Du financement des National Institutes of Health — c'est-à-dire le financement qui soutient la recherche fondamentale — était lié à chacun de ces 210 nouveaux traitements. Plus de 90 % du financement des National Institutes of Health était destiné à la recherche fondamentale sur les cibles biologiques pour l'effet des médicaments plutôt que sur les médicaments chimiques eux-mêmes. Autrement dit, le financement des National Institutes of Health a appuyé la recherche et le développement de l'industrie plutôt que de s'y substituer. La recherche fondamentale visait à comprendre les maladies sous-jacentes et à cerner les points d'accès vers lesquels de nouveaux agents devaient être mis au point. L'industrie, quant à elle, a consacré ses ressources au développement et aux applications.

Enfin, pour les sceptiques qui s'inquiètent de l'inutilité et du gaspillage potentiel des fonds consacrés à la recherche ouverte, ces analystes ont démontré que 20 % du budget total des National Institutes of Health entre 2000 et 2016 a soutenu

approvals, a remarkable rate of success for investigator-driven so-called blue-sky research.

We learned from this work that the process from basic to applied research is not a linear trajectory. Academic labs and company research entities are entwined in an interactive, complementary web of activities. It is little wonder that the authors of this analysis state:

This work underscores the breath and significance of public investment in the development of new therapeutics and the risk that reduced research funding would slow the pipeline for treating morbid disease.

We should all be proud that Canadian basic research supported by our federal funding agencies contributed to resolving a public health emergency. Nonetheless, further crises are clearly predictable and inevitable in our fast-paced, globally networked world. However — and here is the locus of our concerns — Canadian investments to support basic research have lagged severely below our own historic standards of excellence and are now a pale shadow of those in other developed countries. When we should be investing more, not fewer, dollars in, to cite one example, the mechanisms of antimicrobial resistance — surely the elephant in the public health arena — both governments and the pharmaceutical industry are falling short of what is urgently needed.

The imperative of support for basic research in Canada was underscored in a recent report to NSERC prepared by the Council of Canadian Academies and a committee chaired by Shirley Tilghman. I quote from her report:

... funders should remain cognizant that the investigator-led discovery research proposed today may be crucial to resolving tomorrow's challenges — a fact powerfully demonstrated by the recent development of novel COVID-19 vaccines building on decades-old science. NSERC and other NSE funders should consequently be wary of allowing the share of priority-driven funding to increase at the expense of fundamental, investigator-led research.

But we cannot recreate such Canadian successes when the CIHR budget received virtually no year-over-year funding increase this year to the open investigator programs. Our research ecosystem is unstable and under threat. This serious

la recherche qui a contribué à l'approbation de ces nouveaux médicaments, un taux de réussite remarquable pour la recherche à l'initiative des chercheurs, qu'on qualifie souvent de recherche de durée indéterminée.

Ces travaux nous ont appris que le processus qui lie la recherche fondamentale à la recherche appliquée n'est pas un trajet linéaire. En effet, les laboratoires universitaires et les entités de recherche des entreprises sont imbriqués dans un réseau d'activités interactives et complémentaires. Il n'est donc pas étonnant que les auteurs de cette analyse déclarent ce qui suit :

Ce travail souligne la portée et l'importance de l'investissement public dans le développement de nouveaux traitements et le risque qu'une réduction du financement de la recherche ralentisse le processus de traitement des maladies graves.

Nous devrions tous être fiers que la recherche fondamentale canadienne soutenue par nos organismes de financement fédéraux ait contribué à résoudre une urgence de santé publique. Néanmoins, d'autres crises sont manifestement prévisibles et inévitables dans notre monde interconnecté, où tout va très vite. Toutefois — et c'est le cœur de nos préoccupations —, les investissements canadiens dans la recherche fondamentale sont restés très en deçà de nos propres normes historiques en matière d'excellence et ne sont plus que l'ombre de ceux des autres pays industrialisés. Alors que nous devrions investir plus et non moins d'argent dans les mécanismes de la résistance antimicrobienne, par exemple — et il s'agit certainement d'un enjeu clé dans le milieu de la santé publique —, les gouvernements et l'industrie pharmaceutique sont loin de répondre aux besoins urgents à cet égard.

L'impératif de soutenir la recherche fondamentale au Canada a été souligné dans un récent rapport au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada préparé par le Conseil des académies canadiennes et par un comité présidé par Shirley Tilghman. Voici un extrait de son rapport :

[...] les bailleurs de fonds doivent rester conscients que la recherche axée sur les découvertes menée à l'initiative des chercheurs qui est proposée aujourd'hui pourrait s'avérer essentielle pour résoudre les défis de demain — une réalité clairement démontrée par la mise au point récente de nouveaux vaccins contre la COVID-19 qui s'appuient sur des principes scientifiques qui remontent à plusieurs décennies. Le CRSNG et d'autres organismes de financement des SNG devraient donc éviter de laisser la part du financement axé sur les priorités augmenter au détriment de la recherche fondamentale à l'initiative des chercheurs.

Mais nous ne pouvons pas recréer de telles réussites canadiennes lorsque le budget des Instituts de recherche en santé du Canada n'a pratiquement pas obtenu d'augmentation de financement d'une année à l'autre cette année pour

problem is compounded by the increase of 23% to the American NIH budget, equalling a \$9-billion increase year over year. As a result, the NIH budget will soon be more than 50-fold that of CIHR. Such starvation will threaten our ability to retain and recruit the finest talent and will certainly not provide an attractive aspect to pharmaceutical institutes and investments. After all, pharma wants partners who offer colleagues, collaborators and trained talented students who become the highly qualified personnel for its own laboratories.

If we fail to change course and fail to invest aggressively, Canada will have no intellectual dowry to offer either to the next generation of scientists and clinicians nor to the needed partners from the pharmaceutical industry. This reality explains our simple title: The coalition of the concerned.

I thank you for your time and this special opportunity, and I look forward to our discussion.

The Chair: Thank you for being with us and for sharing those observations and for answering the questions that follow.

Let's begin with the deputy chairs. I do want to remind my colleagues that we do not have Dr. Fuks for the full hour so we need to be conscious of the time that we have for questions.

Senator Frum: Dr. Fuks, thank you so much for joining us today.

Dr. Fuks, despite our experience with SARS and H1N1, what we learned at the start of the COVID-19 pandemic was that our government wasn't at all prepared in spite of the fact that the Public Health Agency of Canada was established in 2004 in response to SARS for the precise purpose of pandemic readiness. The creation of PHAC was influenced by the Naylor report, which underlined the importance of strengthening Canada's public health infrastructure and the need for public health to exhibit broad competence to handle a full range of threats.

Now we have the government proposing that the NRC become involved in the production of drugs or devices. My question to you is this: How do we ensure that 16 years from now, which is the gap between the time of the SARS pandemic and COVID, that the complacency doesn't set in again and that this capability of the NRC isn't abandoned due to budget cuts and other forms of neglect, as we saw when Canada got rid of its supply of PPE,

les programmes de recherche fondamentale. Notre écosystème de recherche est instable et menacé. À ce grave problème s'ajoute l'augmentation de 23 % du budget des National Institutes of Health aux États-Unis, soit une augmentation de 9 milliards de dollars d'une année à l'autre. Par conséquent, le budget des National Institutes of Health des États-Unis sera bientôt plus de 50 fois supérieur à celui des Instituts de recherche en santé du Canada. Un tel appauvrissement menacera notre capacité à retenir et à recruter les meilleurs talents et ne nous aidera certainement pas à attirer les instituts et les investissements pharmaceutiques. Après tout, l'industrie pharmaceutique veut des partenaires qui offrent des collègues, des collaborateurs et des étudiants talentueux et formés qui deviendront le personnel hautement qualifié de ses propres laboratoires.

Si nous ne corigeons pas le tir et que nous n'investissons pas de manière énergique, le Canada n'aura pas de dot intellectuelle à offrir ni à la prochaine génération de scientifiques et de cliniciens ni aux partenaires de l'industrie pharmaceutique dont il a besoin. C'est la raison pour laquelle nous avons créé cette coalition de personnes préoccupées.

Je vous remercie de votre temps et de cette occasion spéciale, et j'ai hâte de participer à la discussion.

La présidente : Je vous remercie d'être parmi nous, de nous communiquer ces observations et de répondre aux questions qui suivront.

Nous entendrons d'abord les vice-présidentes. Je tiens à rappeler à mes collègues que le Dr Fuks ne peut pas rester avec nous pendant toute l'heure impartie et que nous devons donc en tenir compte dans le temps dont nous disposons pour les questions.

La sénatrice Frum : Docteur Fuks, je vous remercie sincèrement de vous joindre à nous aujourd'hui.

Docteur Fuks, malgré notre expérience avec le SRAS et la grippe H1N1, ce que nous avons appris au début de la pandémie de COVID-19, c'est que notre gouvernement n'était pas du tout préparé, malgré le fait que l'Agence de la santé publique du Canada a été créée en 2004 en réponse au SRAS dans le but précis de préparer le pays à une pandémie. La création de l'ASPC a été influencée par le rapport Naylor, qui souligne l'importance de renforcer l'infrastructure de santé publique du Canada et de veiller à ce que les responsables de la santé publique possèdent les compétences requises pour faire face à un large éventail de menaces.

Le gouvernement propose maintenant que le CNRC participe à la production de médicaments ou de dispositifs. Ma question est donc la suivante : comment pouvons-nous veiller à ce que dans 16 ans — ce qui représente l'intervalle entre la pandémie de SRAS et celle de la COVID-19 —, on ne verse pas à nouveau dans la complaisance, ce qui ferait en sorte que cette capacité du CNRC serait abandonnée en raison de compressions budgétaires

or our lackadaisical attitude about the need for vaccine research, as you just addressed in your testimony?

If you permit me — Madam Chair, I know I'm going a bit long — a specific idea to respond to and then I'm happy to hear your ideas, but what do you think about the creation of a standing Senate committee, for example, that would meet once a year to review Canada's pandemic preparedness or other forms of parliamentary scrutiny of the activities of the NRC?

Dr. Fuks: Senator Frum, thank you for a very insightful and very important question.

If I may just for a second, the cultural backdrop that we all live through is lack of corporate and social memory. We forget all too quickly. As humans, when things didn't go well, we tend to forget them even more quickly. There is this thing to cope with, and I agree with you.

One approach is to make sure that what you just observed, for example, the response of PHAC or the response that should have been far more robust — if you look at David Naylor's report that you were referring to, post-SARS in Toronto and elsewhere, the implementation was insufficient. It wasn't monitored, as you suggest.

Two answers: One, yes, I would welcome a Senate committee, but if I may recommend, it should not focus only on pandemic preparedness. It should focus on the broad reality of research and science and health care. For example, we can focus on PPE, which is important, and forget that antimicrobial resistance is a huge threat for drug-resistant tuberculosis that is not “arriving.” It’s here. I welcome what I saw in the House, a proposal to have a House committee on science policy that would address issues like this. I like your suggestion of a Senate-level committee, but I would ask that the mandate be broader so you can oversee more than pandemics. Pandemics don’t arise from nowhere. They arise from social change. Wait till we see the impact of climate change on epidemics throughout the world.

et d’autres formes de négligence, comme nous l’avons vu lorsque le Canada s’est débarrassé de son approvisionnement en équipement de protection individuelle ou a négligé la recherche sur les vaccins, comme vous venez de le mentionner dans votre témoignage?

Si vous me le permettez — je sais que je prends un peu plus de temps, madame la présidente —, voici une idée précise à laquelle j’aimerais que vous réagissiez. Ensuite, je serais heureuse d’entendre vos idées, mais tout d’abord, que pensez-vous de la création d’un comité sénatorial permanent, par exemple, dont les membres se réuniraient une fois par année pour examiner l’état de préparation du Canada en cas de pandémie ou d’une autre forme de supervision parlementaire des activités du CNRC?

Dr Fuks : Je vous remercie, sénatrice Frum, de cette question très perspicace et très importante.

Permettez-moi d’abord de préciser que la toile de fond culturelle dans laquelle nous vivons tous est caractérisée par un manque de mémoire organisationnelle et sociale. En effet, nous oubliions trop vite. Lorsque les choses ne se sont pas bien passées, les humains ont tendance à les oublier encore plus rapidement. Je suis donc d’accord avec vous, il faut faire face à cette situation.

Une approche consiste à s’assurer que ce dont vous venez de parler, comme la réponse de l’ASPC ou la réponse qui aurait dû être beaucoup plus robuste... Dans le cas du rapport de David Naylor auquel vous avez fait référence, et qui a été produit à la suite de l’épidémie de SRAS à Toronto et ailleurs, on constate que la mise en œuvre des mesures n’a pas été suffisamment rigoureuse. Elle n’a pas fait l’objet d’une surveillance adéquate, comme vous le laissez entendre.

Il y a deux réponses à cette question. Premièrement, oui, je pense que la création d’un comité sénatorial sur la question est une bonne idée, mais si je peux me permettre de faire une recommandation, ce comité ne devrait pas se concentrer uniquement sur l’état de préparation à la pandémie. Il devrait également se concentrer sur l’état global de la recherche, de la science et des soins de santé. Par exemple, nous pouvons nous concentrer sur l’équipement de protection individuelle, un élément important, mais oublier que la résistance antimicrobienne est une énorme menace pour la tuberculose résistante aux médicaments qui n'est pas « sur le point d’arriver », mais qui est déjà là. Je me réjouis d'avoir vu, à la Chambre, une proposition visant à créer un comité de la Chambre des communes sur les politiques scientifiques qui s'occuperaient d'enjeux comme celui-ci. J'aime votre suggestion d'un comité sénatorial, mais je demanderais un mandat élargi, afin que ses membres puissent se pencher sur d'autres enjeux que les pandémies. En effet, les pandémies ne surgissent pas de nulle part; elles découlent des changements sociaux. Attendez de voir l'impact du changement climatique sur les épidémies à l'échelle mondiale.

Lastly, what that committee can also do is say, okay, Canada is going to invest in this NRC, but you can't invest in NRC as such, as a building, without a strategic plan of how it fits into our entire set of responses, not only for pandemics but health in general. For example, a building is not set up simply to make one kind of vaccine. We need planning. What are the kinds of vaccines we will need? Will this facility be flexible and responsive? Do we have the partners to engage?

I really applaud your idea of a Senate committee to oversee, complement that in the House, but please make the mandate broad enough that you can see the big picture, because if everyone looks at the little fine detail in the surrealist painting, we're not going to see the big picture — or a pointillist painting, even better. We really do need a broad view, and the Senate is the perfect body, with your expertise and your horizons of memory, to do exactly that kind of job. So I love the idea.

Senator Frum: I appreciate your answer. Thank you very much.

Senator Bovey: Thank you, Dr. Fuks. It's very interesting. I want to compliment you on your opinion piece on recruiting and retaining talent.

Dr. Fuks: Thank you.

Senator Bovey: As one who comes from the fine art world, I liked your analogy of pointillism just now.

I want to put us back on the international stage. My question is, I hope, simple. I want to know how these new authorities would help NRC and the Minister of Innovation to respond to pandemics and future pandemics, but also to reposition Canadian research on that international stage. This has been an issue of mine right through the EU discussions with Britain leaving and where does that leave Canada's research students who are doing work overseas.

Dr. Fuks: Yes.

Senator Bovey: How do we reposition ourselves on that international stage? Does this aspect of the bill let us do it?

Dr. Fuks: I think this aspect of the bill, to be honest with you, if it stands alone as the only element, will not accomplish your objective or mine. In other words, we need to see the broader reality.

Enfin, les membres de ce comité pourraient également dire que le Canada investira dans le CNRC, mais qu'il ne peut pas investir dans le CNRC en tant que tel, en tant que bâtiment, sans un plan stratégique sur la manière dont ce financement s'intègre à l'ensemble de nos réponses, non seulement en ce qui concerne les pandémies, mais aussi la santé en général. Par exemple, il ne faut pas organiser un bâtiment pour y fabriquer seulement un type de vaccin. Il faut planifier davantage. Quels sont les types de vaccins dont nous aurons besoin? Cette installation sera-t-elle facilement adaptable? Pouvons-nous compter sur des partenaires?

J'aime vraiment votre idée d'un comité sénatorial responsable de superviser la situation et d'appuyer celui de la Chambre, mais veuillez prévoir un mandat suffisamment large pour que l'on puisse se faire une vue d'ensemble, car si tout le monde examine les petits détails d'un tableau surréaliste, nous ne verrons pas l'image principale — un tableau pointilliste serait un meilleur exemple. Nous avons vraiment besoin d'une vue d'ensemble, et en raison de l'expertise et de l'expérience de longue date de ses membres, le Sénat est l'organisme parfait pour effectuer ce genre de travail. J'aime donc beaucoup cette idée.

La sénatrice Frum : Je vous suis reconnaissante de votre réponse. Merci beaucoup.

La sénatrice Bovey : Je vous remercie, docteur Fuks. C'est très intéressant. J'aimerais vous féliciter pour votre article d'opinion sur le recrutement et la rétention des talents.

Dr Fuks : Je vous remercie.

La sénatrice Bovey : Puisque je viens du milieu des beaux-arts, j'ai aimé l'analogie avec le pointillisme que vous venez tout juste de faire.

Je veux nous remettre en valeur sur la scène internationale. Ma question est simple — du moins je l'espère. J'aimerais savoir comment ces nouveaux pouvoirs aideraient le CNRC et le ministre de l'Innovation à réagir aux pandémies et aux futures pandémies, mais aussi à repositionner la recherche canadienne sur la scène internationale. C'est une question qui m'a préoccupée tout au long des discussions sur l'Union européenne, avec le départ de la Grande-Bretagne et les répercussions sur les étudiants canadiens en recherche qui travaillent à l'étranger.

Dr Fuks : Oui, en effet.

La sénatrice Bovey : Comment pouvons-nous nous repositionner sur la scène internationale? Cet élément du projet de loi nous permet-il d'y arriver?

Dr Fuks : Pour parler honnêtement, je pense que cet élément du projet de loi, si c'est le seul élément à cet égard, ne permettra pas d'atteindre votre objectif ou le mien. Autrement dit, nous devons voir la réalité dans son ensemble.

To put Canada on the map again, on the world stage, the simple number is our investment of GDP into research and development in this country is 1.5% or lower. It slipped. Sweden and Switzerland are 3.3% and 3.4% each. President Biden of the United States has promised to push the U.S. well above 2%.

But leave aside the competition. There is an issue of Canada's health. It is also, as you point out — and I agree with you — Canada's *rayonnement* or image on the world stage. That image is important to, as you suggest, attract the very finest young talent from all over the world who are happy to come to Canada because of all the cultural aspects that we all appreciate and enjoy.

Is it the time to invest broadly? That's why I say yes, this aspect you're discussing cannot be seen in isolation if we're going to succeed. If I may, the importance of the research is to the health of Canadians. It's not only for companies, and I mentioned some that have been remarkable in their response and responding to innovation. But we also have to establish and look at our examples of hubs of research and recruitment of the finest talent. When I was trying to recruit leadership for departments in my own faculty from all over the world, they didn't ask me what salary they would have; they asked how many positions I would give them so they could recruit young talent to the department.

We need a broader-based view, which is what you're recommending and I agree entirely. We must not allow this to happen. Quickly as it did, and it was a quick response, but quick responses tend to be limited. We need a broader, richer and a long-term horizon. As Senator Frum said, what happened to the SARS report of many years ago? Sadly, we're not going to wait 12 years for the next crisis. It's going to happen much sooner.

Senator Bovey: In conclusion, the piecemeal approach may or may not tie into your point of this reference, but we should also be taking leadership. It was in the budget to do more with diabetic research and equipment. So you're right, it is a much broader issue. Thank you, Dr. Fuks.

La capacité de remettre le Canada en valeur sur la scène mondiale dépend d'un simple chiffre, à savoir la proportion du PIB investie dans la recherche et le développement — et elle est de 1,5 % ou moins dans notre pays. Elle a diminué. Ces proportions sont de 3,3 % et de 3,4 % en Suède et en Suisse respectivement. Le président américain, M. Biden, a promis de pousser les États-Unis bien au-delà de 2 %.

Mais laissons de côté la concurrence, car il faut également se pencher sur la question de la santé au Canada. Il s'agit aussi, comme vous le soulignez — et je suis d'accord avec vous —, du rayonnement ou de l'image du Canada sur la scène mondiale. Comme vous le laissez entendre, cette image est importante pour attirer les meilleurs jeunes talents du monde entier qui seront heureux de venir au Canada en raison de tous les éléments culturels dont nous profitons tous.

Le moment est venu d'investir à plus grande échelle. C'est pour cette raison que je vous dis que cet aspect dont vous parlez ne peut pas être considéré isolément si nous voulons que l'initiative soit couronnée de succès. Il ne faut pas oublier que la recherche est également importante pour la santé des Canadiens. Elle n'a pas une valeur uniquement pour les entreprises. J'en ai mentionné certaines qui ont réagi de façon remarquable en faisant montre d'une grande capacité d'innovation, mais nous devons aussi nous employer à établir des noyaux de recherche en nous inspirant de ce qui se fait ailleurs dans le monde, le tout dans le but de pouvoir attirer les meilleurs talents qui soient. Lorsque j'ai voulu recruter des gestionnaires provenant de différentes régions du monde pour les départements de ma propre faculté, les candidats ne me demandaient pas quelle rémunération ils allaient toucher; ils voulaient savoir combien de postes j'allais les autoriser à créer au sein du département pour leur permettre de recruter de jeunes talents.

Comme vous le recommandez, et j'abonde tout à fait dans le même sens, nous devons avoir une vision plus globale. Nous ne pouvons pas permettre que les choses se passent de cette manière. On a réagi rapidement comme la situation l'exigeait, mais ce genre d'action a généralement une portée limitée. Nous avons besoin d'un horizon à long terme plus vaste et plus riche. C'est la sénatrice Frum qui posait la question. Qu'est-il advenu du rapport sur le SRAS après toutes ces années? Malheureusement, nous n'aurons pas à attendre 12 ans pour vivre une nouvelle crise. Cela va arriver beaucoup plus tôt qu'on le croit.

La sénatrice Bovey : En conclusion, une approche fragmentée n'est pas nécessairement indiquée dans ce contexte d'après ce que vous nous dites, mais nous devrions également faire montre de leadership. Il est prévu dans le dernier budget d'en faire davantage notamment en matière de recherche sur le diabète et d'équipement. Vous avez donc raison d'affirmer que c'est une problématique beaucoup plus vaste. Merci, docteur Fuks.

Dr. Fuks: Thank you, senator. I do like the notion of saying, okay, and I applaud the fact that we are, in the budget, putting money into, for example, pediatric oncology and clinical trials. It's superb. But that must not be at the expense of investigator-driven, open-ended research. That's my dilemma. I applaud these focused investments, but not if we're robbing Peter to pay Paul. It can't work.

The Chair: Senator Black, did you have a question?

Senator R. Black: I will pass and leave it to my doctor colleagues. If there is time at the end, fine; otherwise, I am fine.

The Chair: I will keep that in mind.

Senator Forest-Niesing: Well, I'm not a doctor colleague, I'm a legal colleague, but maybe I can slip into a bit of a medical context for the purpose of this discussion.

Thank you very much, Dr. Fuks. I found it quite interesting to hear you highlight Canada's contribution to the quick response to the pandemic.

I'm interested in hearing more about how we can ensure that the measure in this bill serves the intended purpose but is supported by the strategic planning that you're talking about and that I couldn't agree more to be essential to ensuring that we get the juice out of the squeeze.

Dr. Fuks: Thank you for the comment. Being a lawyer is not a hindrance in my view. I've learned a lot from my legal colleagues over the years, believe me.

You mentioned a strategic plan, and we need one. To give you an example, if you look at the website for this NRC development, it speaks of consultation with industry and with academics. At the same time, I see a photograph that the building is half done. So, to my mind, strategic planning comes a little earlier.

What you as a Senate and a group of experts can do, and as committed citizens, is say, show us the strategic plan, show us the continuity and show us the consultation with academy and with industry. You can't run, to my mind, a GMP facility — a good manufacturing practice facility — that's approved by Health Canada and the FDA without expertise from industry, because they know how to do it, if you can imagine the steps to make one of these vaccines.

Dr Fuks : Merci, sénatrice. Je me réjouis avec vous de constater qu'il y a dans le budget des fonds prévus, par exemple, pour l'oncologie pédiatrique et les essais cliniques. C'est formidable. Cela ne doit toutefois pas se faire au détriment de la recherche libre menée à l'initiative des chercheurs. C'est le dilemme dans lequel je me trouve. Je vois d'un bon œil ces investissements ciblés, mais on ne peut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Cela ne fonctionnera pas.

La présidente : Sénateur Black, vous aviez une question?

Le sénateur R. Black : Je vais passer mon tour et laisser la chance à mes collègues médecins. Je reviendrai peut-être à la charge s'il reste du temps à la fin; sinon, tout va bien pour moi.

La présidente : Je vais garder cela à l'esprit.

La sénatrice Forest-Niesing : Eh bien, je ne fais pas partie des collègues médecins. Je viens plutôt du domaine juridique, mais je peux essayer de m'immiscer un peu dans le secteur médical pour les fins de la discussion.

Merci beaucoup, docteur Fuks. J'ai trouvé très intéressant de vous entendre souligner la contribution du Canada à l'intervention rapide face à la pandémie.

J'aimerais que vous nous en disiez davantage sur la façon dont nous pouvons nous assurer que la mesure prévue dans ce projet de loi va effectivement produire les résultats escomptés, mais aussi cadrer dans la planification stratégique dont vous parlez et que j'estime moi aussi tout à fait essentielle si nous voulons extraire la substantifique moelle de tout cela.

Dr Fuks : Merci pour ce commentaire. Je peux vous dire que je n'ai rien personnellement contre les avocats et que j'ai beaucoup appris de mes collègues de la Faculté de droit au fil des ans, je vous prie de me croire.

Vous avez parlé d'un plan stratégique, et c'est absolument nécessaire. À titre d'exemple, si vous visitez le site Web de ce projet du Conseil national de recherches, vous verrez qu'on parle de consultations auprès des gens de l'industrie et des universitaires. On affiche pourtant également une photo de l'édifice dont la construction est à moitié achevée. J'estime donc que la planification stratégique doit se faire un peu plus tôt.

En votre qualité de sénateurs, d'experts et de citoyens engagés, vous pourriez réclamer que l'on vous présente le plan stratégique et que l'on vous démontre qu'il y a une certaine continuité d'action et que les universitaires et les gens de l'industrie sont bel et bien consultés. À mon sens, on ne peut pas diriger une installation devant se conformer aux bonnes pratiques de fabrication qui est approuvée par Santé Canada et la FDA sans pouvoir compter sur l'expertise des intervenants de l'industrie, car ce sont eux qui possèdent le savoir-faire. Le processus de fabrication de ces vaccins est en effet extrêmement complexe.

The academy can certainly contribute. The NRC can contribute. But it has to be a partnership *a priori*. That, to my mind, is this broad agenda that you call a strategic plan and I call it the broad picture. Senator Bovey, we're all talking about the same thing, which is to step back and show us the map. Show us the whole picture before we focus on one element of it.

Senator Forest-Niesing: Who would be responsible for developing that? What, if any, contribution would medical practitioners, for example, or representative groups have?

Dr. Fuks: I think there are representatives of groups of Canadian academics and Canadian clinical scientists. We saw the involvement of many of our colleagues in the response to COVID. There were at least two committees counselling the government on vaccine development, another one on testing, a global health committee chaired by Tim Evans. There are many individuals in the Canadian environment. Even this report by the Council of Canadian Academies was a wonderful opening, chaired by Shirley Tilghman, a former president of Princeton. There are many people who are willing to participate.

I cannot tell you off the top of my head the governance structure, which is what you're looking for, but if it isn't a partnership, it's not going to work. It can't be owned by one of those three parties where the government must be involved, Canadian academics and the Canadian or international pharma industry. Let me tell you, all the wonderful examples that we all know of, Boston's Route 128, MIT Cambridge and San Francisco, and now in London, they're all partnershipned either by contiguity or by advance planning, not necessarily by ownership.

Senator Kutcher: To my esteemed colleague, Senator Forest-Niesing, "getting the juice out of the squeeze" is a very medical comment, so thank you for that.

Dr. Fuks, thank you very much for being with us. I'm hearing you say that basic science is not a luxury, rather it's a necessity for ensuring the health of all Canadians, but that Canada lacks the strategy and funding frame to ensure that that happens.

I'm going to ask a little bit about this new GMP-compliant facility in Montreal. It will be directed toward vaccine manufacturing. However, to my understanding, it is uncommon for one facility to be able to make, at scale, all types of vaccines,

Le milieu universitaire peut certes apporter sa contribution. C'est aussi le cas du Conseil national de recherches. Il faut toutefois qu'un tel partenariat soit établi d'emblée. C'est ce qui correspond au programme global que vous appelez un plan stratégique et que j'appelle une vue d'ensemble. Sénatrice Bovey, nous parlons tous de la même chose en fait. Il s'agit de prendre un peu de recul pour observer le portrait général de la situation avant de cibler l'un des éléments à considérer.

La sénatrice Forest-Niesing : Qui serait chargé d'élaborer un tel plan? Quelle pourrait être à ce titre la contribution des professionnels de la santé ou des groupes représentatifs du secteur?

Dr Fuks : Je crois qu'il y a effectivement des groupes représentatifs des universitaires et des spécialistes en recherche clinique au Canada. Nous avons vu bon nombre de nos collègues mettre l'épaule à la roue pour lutter contre la pandémie. Il y avait notamment au moins deux comités qui conseillaient le gouvernement concernant l'élaboration des vaccins, un autre pour le dépistage et le comité présidé par Tim Evans sur la santé mondiale. Il y a une foule de ces personnes véritablement engagées dans le contexte canadien. On peut même penser à ce rapport du Conseil des académies canadiennes qui a permis de bien orienter le débat sous la direction de Shirley Tilghman, une ancienne présidente de Princeton. Bien des gens sont désireux de mettre la main à la pâte.

Je ne saurais vous parler sans une plus ample réflexion de la structure de gouvernance, l'élément qui vous intéresse, mais je peux vous dire que l'on ne parviendra pas à nos fins sans partenariat. L'une des trois parties en cause ne saura y arriver à elle seule. Il faut à la fois l'apport du gouvernement, des universitaires canadiens et de l'industrie pharmaceutique nationale et internationale. Permettez-moi de vous rappeler les merveilleux exemples que nous connaissons tous le long de la route 128 à Boston, au MIT à Cambridge, à San Francisco, et maintenant à Londres, où l'on a établi des partenariats pour des motifs de contiguïté ou parce que l'on a su planifier en amont, mais pas nécessairement avec un objectif de mainmise.

Le sénateur Kutcher : Je dirais à mon estimée collègue, la sénatrice Forest-Niesing, que l'expression « extraire la substantifique moelle » est tout à fait digne du domaine médical, et je l'en remercie.

Docteur Fuks, un grand merci d'être des nôtres aujourd'hui. Je vous entends dire que la science fondamentale n'est pas un luxe, mais plutôt une nécessité si on veut protéger la santé de tous les Canadiens, mais que l'on ne retrouve pas dans notre pays la stratégie et le cadre de financement permettant de veiller à ce que de telles activités soient maintenues.

J'ai une brève question concernant ce nouveau centre qui sera mis en service selon les bonnes pratiques de fabrication à Montréal. On y produira des vaccins. Je crois toutefois comprendre qu'il est plutôt rare qu'une installation semblable

and vaccine demands will vary, depending on the emergence or the non-emergence of a viral threat. Could you help us better understand the complexities of vaccine manufacturing and, very critically, what needs to be in place to ensure the sustainability of vaccine-making facilities when they are not dealing with a viral threat and there's not a huge demand for the product? Would it be smart to have a distributed manufacturing plan in Canada across different regions so that the pandemic doesn't wipe out one of the sites and we're gone?

Dr. Fuks: These are very important questions. I can answer some of them, and the others take a lot more planning and thought.

For example, there are, as you suggest, a variety of vaccines, and they are rather different in the demands for manufacturing, from flu vaccines traditionally cultured in chicken eggs to these very complex RNA vaccines that require 300 different ingredients, including the liposomes from Canada. Pfizer, when they make it, needs three sites across the world for quality control. In between are adenoviral vaccines, protein vaccines and so on. I don't know enough about the manufacturing side, but I would find it surprising if we can have one-size-fits-all.

The second point you're making is very crucial. Happily, pandemics occur but they're not frequent. So what do you do with such a facility in between? Do you make flu vaccines? Do you contract for others? I would suggest that we cannot make that decision alone. We have to talk to the pharmaceuticals, who in the last year found out where the shortages are in manufacturing, and they are now marvellously collaborating, where Merck and Sanofi are collaborating with other vaccine makers. Even for things like filling vials and sending them out takes a certain engineering skill.

On the question of whether we can do it in a distributed fashion, possibly, with advanced planning that says here is a certain expertise for one kind of vaccine and here is some expertise for another. Are they so different that we could profitably put them in different places? But don't forget, each of them has to be busy with some activity year-round. I believe we can only do it in partnership with big pharma. As you well know, they are not my favourite kind of people, but that's for another

puisse fabriquer dans des quantités suffisantes tous les types de vaccins. Nous savons aussi que la demande pour ces vaccins va fluctuer en fonction des menaces virales qui vont se manifester ou non. Pourriez-vous nous aider à mieux comprendre toutes les complexités associées à la fabrication des vaccins et, dans un esprit très critique, nous préciser ce qu'il faut mettre en place pour assurer la viabilité de ces installations de production pendant les périodes où nous n'aurons pas à composer avec une menace virale et où il n'y aura pas une demande très forte pour les vaccins? Ne serait-il pas judicieux de prévoir une répartition de la capacité de production dans différentes régions du Canada de manière à ne pas nous retrouver dans le pétrin si une pandémie frappe l'un de ces centres?

Dr Fuks : Ce sont là des questions très importantes. Je peux répondre à une partie d'entre elles, mais les autres exigent une plus longue réflexion.

Comme vous l'indiquez, il existe effectivement une variété de vaccins qui nécessitent des procédés de fabrication assez différents. Cela peut aller des vaccins pour la grippe généralement produits à partir de virus cultivés dans des œufs de poule jusqu'aux très complexes vaccins à ARN qui exigent 300 ingrédients différents, y compris les liposomes conçus au Canada. Ainsi, Pfizer doit compter sur trois centres dans différentes régions du monde pour le contrôle de la qualité de ses vaccins. Entre ces deux extrêmes, on retrouve notamment les vaccins à adénovirus et ceux à protéine. Je ne pourrais pas vous en dire davantage sur les particularités de la fabrication de ces vaccins, mais je trouverais étonnant que l'on puisse utiliser la même méthode pour tous.

Le deuxième point que vous faites ressortir est tout à fait crucial. Nous ne sommes pas à l'abri d'une pandémie, mais ce n'est heureusement pas un phénomène fréquent. Alors, que fait-on avec un centre semblable entre deux pandémies? Est-ce qu'on y fabrique des vaccins pour la grippe? Est-ce qu'on accepte des commandes extérieures? Je dirais que c'est une décision que nous ne devons pas prendre en vase clos. Il faut parler aux entreprises pharmaceutiques qui ont su détecter l'an dernier les lacunes au chapitre de la fabrication. Il y a désormais une excellente collaboration dans ce secteur avec notamment des entreprises comme Merck et Sanofi qui travaillent en coopération avec d'autres fabricants de vaccins. Il faut pouvoir compter sur une certaine expertise technique, même pour des activités comme le remplissage des fioles et l'expédition des vaccins.

Quant à savoir s'il est possible de répartir la capacité de production, je dirais qu'on pourrait le faire avec une planification en amont permettant de déployer dans les divers centres l'expertise pour les différents types de vaccins. Il faut d'ailleurs se demander s'ils sont différents à ce point qu'il pourrait être rentable de les produire dans divers endroits. Il n'en demeure pas moins qu'il faut trouver le moyen de maintenir un certain niveau d'activité dans chacun de ces centres pendant toute l'année. Je

discussion. But they are important to this kind of effort. Pharma could not have made these vaccines without the scientists I enumerated, but the scientists alone don't have the skill set to make a vaccine. I need to see this long-term thinking and this collaboration that you're alluding to. Yes, perhaps we could do it at multiple sites, but we need to figure that out. Even Connaught that made the vaccines, and way back in the 1920s made insulin, did it in collaboration with Eli Lilly, and it worked beautifully. Then it was fallow for many years and then Sanofi took it over.

pense que c'est possible seulement si on travaille en partenariat avec les grandes sociétés pharmaceutiques. Vous savez bien qu'elles ne figurent pas parmi mes favoris, mais ce n'est pas le moment de débattre de ces considérations. Ces entreprises ont un rôle important à jouer lorsque des efforts de la sorte doivent être déployés. Les sociétés pharmaceutiques n'auraient pas pu fabriquer ces vaccins sans le travail des scientifiques dont j'ai parlé, mais les scientifiques eux-mêmes ne possèdent pas toutes les compétences requises pour fabriquer un vaccin. Il est donc nécessaire de pouvoir s'appuyer sur cette vision à long terme et cette collaboration à laquelle vous faites allusion. Nous pourrions donc peut-être effectivement fabriquer les vaccins dans plusieurs centres, mais il faudrait réfléchir à la manière dont on doit s'y prendre. Même les laboratoires Connaught qui fabriquaient des vaccins, et aussi de l'insuline dans les années 1920, l'ont fait en collaboration avec Eli Lilly, un partenariat qui a produit d'excellents résultats. Il y a eu ensuite une éclipse de plusieurs années avant que Sanofi reprenne le flambeau.

We need to plan ahead so that we don't end up with very expensive facilities that are lying fallow waiting for an epidemic, but when it hits, the equipment will probably be outdated. So we need to renew. We need to think about constant usage. Honestly, the pharmaceutical also has the strength of numbers, right. They can amortize the investment over many different vaccines, some of them destined for Europe, for Africa, for Australia, and we shouldn't think only of Canada as the narrow focus. We do need an international framework to make this work.

Il faut une planification en amont pour que nous ne nous retrouvions pas avec des installations très coûteuses qui sont inactives en attente de la prochaine épidémie et qui risquent, lorsque cela se produira, de devoir composer avec des équipements désuets qu'il faudra remplacer. Il faut voir à ce que ces centres demeurent constamment en activité. Il faut aussi avouer que les sociétés pharmaceutiques ont le pouvoir du nombre. Elles peuvent amortir leurs investissements en fabriquant de nombreux vaccins différents dont certains sont destinés à l'Europe, l'Afrique ou l'Australie, car nous ne devons pas limiter notre perspective au seul Canada. Il faut inscrire le tout dans un cadre international pour que cela fonctionne.

The Chair: Thank you for this.

[*Translation*]

Senator Mégie: Thank you for your testimony, Dr. Fuks.

My question comes from someone who is concerned about sending vaccines to less affluent countries. I would like to know if temporarily suspending patents would be a solution to facilitate the shipment of these vaccines or if it would be just one part of a group of solutions.

[*English*]

Dr. Fuks: Thank you for the question. It is very apt right now, as you well know, and I think you hit a very important point, senator.

The question of patent rights is only one element. In fact, those have become the surface elements, and I am worried that that surface debate will dissuade us and steer us away from the right discussion that we need right now, which is where do we need to send the excess vaccines throughout the world. The

La présidente : Merci pour ces précisions.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Merci, docteur Fuks, pour votre témoignage.

Ma question vient d'une personne préoccupée par l'envoi de vaccins dans les pays moins bien nantis. Je voudrais savoir si le fait de suspendre temporairement les brevets serait une solution pour faciliter l'envoi de ces vaccins ou si cela ne serait qu'un élément d'un groupe de solutions.

[*Traduction*]

Dr Fuks : Merci pour la question. C'est une intervention très à propos qui touche, comme vous le savez fort bien, sénatrice, un aspect crucial de la problématique.

La question des droits attachés aux brevets n'est que l'un des éléments à prendre en compte. En fait, c'est devenu l'aspect qui émerge de ce débat et qui, je le crains, pourrait nous faire dévier des discussions que nous devrions avoir actuellement pour déterminer à quels endroits dans le monde il faut envoyer les

developing world is the obvious example. We all see it on the nightly news. I am worried we will spend months and months discussing patent rights when what we should be doing is sending the vaccines we do have all over the world. They were paid for by taxpayer dollars, by and large. I think that licensing deals can be arranged. I am worried, as you are suggesting, that the question of patent rights is the wrong focus for this discussion. It is a tiny element, but we need to be worldly. We need to reach out. We need to be social citizens of the world and say, who needs help? Believe me, if we need to help, to my mind, patents will never be a barrier. We can do it in different ways. By the way, we can sell or licence the patent to anyone, but not anyone can make those vaccines. So unless the companies wish to transfer technology, patents alone won't work. I would rather right now they transferred vaccine that's ready to be injected.

Senator Moodie: Dr. Fuks, thank you for your presentation today.

I feel like a child in a candy store. I have so many questions to ask you, but let me start with this one. You talked about cuts to open research and the fact that many of the resources were shifted to applied science, but in fact basic research is fundamental to innovation. As we have suffered over this period with the pandemic, we're now talking about building a capability to produce vaccines and other drugs.

My question to you is this: How can we build a synergy between basic research — once we fund it correctly — innovation and our supply chains that will enable us to keep these biomedical facilities open and operating in a way that keeps them viable and sustainable in between the outbreaks and the need for sudden surges in the need for particular drug production?

The second question that I want to put is just a little bit different. Although we are not a significant biopharmaceutical manufacturer, Canadians produce a significant volume of intellectual property. How do we convert this intellectual prowess into health technologies that benefit Canadians?

Dr. Fuks: Senator Moodie, those are wonderful questions and they're all important.

vaccins supplémentaires à notre disposition. On pense tout de suite aux pays en développement. Nous voyons tous comment les choses se passent en regardant les actualités, et je ne voudrais pas que nous passions des mois à discuter des droits attachés aux brevets, alors que nous devrions plutôt nous employer à envoyer partout dans le monde les vaccins disponibles. Ces vaccins ont été en grande partie payés à même les fonds publics. Je crois possible de conclure des accords pour l'octroi de licences. J'ai bien peur, comme vous semblez le laisser entendre, que l'on mette indûment l'accent sur la problématique des brevets. C'est un élément parmi d'autres, alors que nous devrions considérer les choses dans une perspective planétaire. Nous devons tendre la main aux autres pays. Nous devons agir en citoyens du monde en cherchant à savoir qui a besoin de notre aide. Je peux vous assurer que les brevets ne feront pas obstacle à l'aide que nous allons apporter. Nous devons agir sur différents tableaux. Soit dit en passant, nous pouvons bien vendre les brevets ou octroyer des licences à qui nous voulons, mais ce n'est pas tout le monde qui a les capacités de fabriquer un vaccin. Si les entreprises concernées ne sont pas disposées à faire les transferts technologiques nécessaires, les brevets à eux seuls ne serviront à rien. Je préférerais pour l'instant que l'on transfère des vaccins prêts à être injectés.

La sénatrice Moodie : Docteur Fuks, merci pour votre témoignage.

Je me sens comme un enfant dans un magasin de bonbons. J'ai tellement de questions à vous poser, mais je vais commencer par celle-ci. Vous avez parlé des réductions de financement pour la recherche libre et du fait qu'une grande partie des ressources ont été plutôt dirigées vers la science appliquée, et ce, même si la recherche fondamentale est essentielle à l'innovation. La pandémie nous a apporté son lot de difficultés, mais nous discutons maintenant de la construction d'un centre pour la production de vaccins et d'autres médicaments.

Voici donc ma question. Comment pouvons-nous créer une synergie entre la recherche fondamentale — une fois qu'elle sera financée adéquatement —, l'innovation et nos chaînes d'approvisionnement de telle sorte que ces installations biomédicales puissent poursuivre leurs activités de façon viable et durable entre les périodes d'éclosion où il est nécessaire de pouvoir livrer certains produits de toute urgence?

Ma deuxième question est juste un peu différente. Même si le Canada ne fait pas partie des pays de premier plan en matière de fabrication de produits pharmaceutiques, nous générerons de la propriété intellectuelle en quantité considérable. Comment pouvons-nous convertir ces capacités intellectuelles en technologies sanitaires qui vont bénéficier aux Canadiens?

Dr Fuks : Sénatrice Moodie, voilà d'excellentes questions qui ont toutes leur importance.

As I said, I support the idea of certain kinds of focused research, but as you suggested and I agree, fundamental research is, in fact, called fundamental because it is. It is foundational. So I look at the examples that have worked. I mention the hubs. Management scientists have shown us that the pharmaceutical industry invests in certain geographic areas, you know, San Francisco, MIT and so on. Why do they do that? Because there is contiguity to research institutes, academics, to universities, and we have lots of good ones. They like a cosmopolitan, high-quality environment, and many Canadian cities can provide that. They want a rich supply of skilled workers, which we have. They need contiguity with prestigious universities.

As one example, Merck Europe has in August announced a \$1.32 billion 220,000 square-foot facility in central London called the Knowledge Quarter. Their VP of research says:

We are excited about being close to world-leading universities and hospitals in London — many with whom we already collaborate. . . . Our internal research matches the best external science.

This collaboration we had, I will remind you, in the west island of Montreal and in Mississauga and other places, and we had at the time colleagues from Merck who had appointments in my medical school and students were going back and forth. We need to attract pharma with what they need. They don't need our money. They need our talent, our ideas and contiguity, collaboration and connectedness. That's why they come here. That's why they stay. Our example was terrific. We had one of the jewels, BioChem Pharma, if you remember, in Laval, Quebec. Then Shire of England buys them, closes the facility of BioChem Pharma. Where do they go? Cambridge, next to MIT. We, too, can supply it, but we cannot supply it unless our own basic research infrastructure is stable and there's a pathway for talent. Career scientists can't work from one budget to the next. They must see a longer-term horizon.

Comme je l'indiquais, je suis favorable à certaines formes de recherche ciblée, mais je conviens avec vous que ce n'est pas pour rien que la recherche fondamentale est qualifiée de cette manière. Elle est vraiment essentielle. Si on pense aux exemples que j'ai donnés, on peut mentionner les noyaux d'activité. Les spécialistes de la gestion nous ont démontré que l'industrie pharmaceutique investit dans certains secteurs géographiques, comme San Francisco et le Massachusetts, par exemple. Pourquoi agit-on de la sorte? À cause de la contiguïté entre les instituts de recherche, les chercheurs et les universités, et nous en avons beaucoup qui sont très bonnes. Les sociétés pharmaceutiques apprécient les milieux cosmopolites où la qualité est au rendez-vous, ce que de nombreuses villes canadiennes peuvent leur offrir. Elles veulent avoir accès à un vaste bassin de travailleurs spécialisés, ce que l'on trouve également chez nous. Elles veulent se retrouver à proximité d'universités prestigieuses.

À titre d'exemple, Merck Europe a annoncé au mois d'août la construction d'un centre de recherche de 220 000 pieds carrés au coût de 1,32 milliard de dollars dans ce qu'on appelle le quartier de la connaissance, au centre de Londres. Voici ce que disait à ce sujet leur vice-président responsable de la recherche :

Nous sommes très heureux de pouvoir nous installer à Londres à proximité d'universités et d'hôpitaux parmi les meilleurs au monde — dont bon nombre figurent déjà parmi nos collaborateurs [...] Les recherches que nous menons à l'interne sont au diapason avec ce qui se fait de mieux à l'échelle internationale.

Je vous rappelle que nous avions le même genre de collaboration dans l'ouest de l'île de Montréal et à Mississauga, notamment. Nous avions à l'époque des collègues de Merck qui avaient des rendez-vous à mon école de médecine et des étudiants qui faisaient la navette entre les deux. Nous devons attirer les sociétés pharmaceutiques en leur offrant ce dont elles ont besoin. Elles n'ont pas besoin de notre argent. Elles ont besoin de nos talents, de nos idées et de la contiguïté, de la collaboration et de la connectivité que nous pouvons leur offrir. C'est la raison pour laquelle elles viennent chez nous. C'est pourquoi également elles y restent. Nous avions le meilleur exemple qui soit de cette collaboration. Vous vous souviendrez que nous accueillions à Laval, au Québec, l'un des joyaux de ce secteur, BioChem Pharma. C'était avant que la société Shire d'Angleterre en fasse l'acquisition et ferme les installations de Laval. Où vont-ils maintenant? À Cambridge, près du MIT. Nous pourrions leur offrir la même chose, mais il faudrait que nous puissions compter ici sur une infrastructure stable pour la recherche fondamentale et des perspectives de cheminement professionnel pour les nouveaux talents. Les scientifiques ne peuvent pas travailler en ne sachant pas ce que l'avenir leur réserve d'un budget à l'autre. Il faut leur dégager un horizon à plus long terme.

I'm sorry it is a long answer to your important question. By investing in basic science, high quality across the country, with some stability for career development, is the best way to say to pharma, "We don't need your money. We want you here because this is what we are offering." This is our dowry, which is the word I use to describe this relationship we are ready to offer.

Senator Moodie: In my discussions with pharma over the past year and a half, I've been told this readily, that in fact that's what they're interested in, in Canada. That's what attracts them to Canada, the high level of intellectual, academic prowess linked to innovative research.

Dr. Fuks: Precisely.

Also, sadly, as one of your colleagues mentioned, we've been discussing the question of patent rights in both issues, but patent rights are not the issue. The issue is exactly what you said: They want collaboration, and they know they have it, but we can't have it if our investment in research has a zero increase to the base fundamental budget year over year. We need students to see their role models succeed and not get disappointed because they don't have the research funding.

There's something about a sense of aspiration and excitement in a country like ours that says, "We're ready to invest in the future of science." In other words, in our traffic throughout the world, besides natural resources that we have, we have wonderful natural, geographical and human resources, so our traffic should be in ideas and talent, not simply or not only in mineral rights.

[Translation]

Senator Moncion: The government is proposing to amend the National Research Council Act to allow for the incorporation and the acquisition of shares in a corporation. Could you comment on the merits of this change in the context of research, patents, and copyright?

[English]

Dr. Fuks: Thank you for your question.

I must admit that your question is better answered by one of your legal colleagues, but let me approach it my way. Seeing this as an issue of shares in corporations misses the point, in my opinion. The point is this: Where does this fit in a strategic plan for research across Canada? How does it fit the Naylor report and other reports about fundamental research in the country?

Vous m'excuserez pour cette longue réponse, mais c'est une question très importante. C'est en investissant dans la science fondamentale de grande qualité partout au pays et en offrant une certaine stabilité pour le développement professionnel que nous pourrons le mieux faire comprendre aux sociétés pharmaceutiques que nous n'avons pas besoin de leur argent, mais que nous voulons qu'elles s'installent ici parce que nous pouvons leur offrir tout cela. C'est un peu comme si c'était notre dot en quelque sorte.

La sénatrice Moodie : Depuis un an et demi, les représentants des sociétés pharmaceutiques avec lesquels j'ai eu la chance de m'entretenir m'indiquent volontiers que l'on est attiré au Canada par le haut degré de capacité intellectuelle lié à la recherche novatrice.

Dr Fuks : Précisément.

Hélas, comme l'une de vos collègues le mentionnait, nous avons discuté sur ces deux tribunes de la question des droits attachés aux brevets, alors que ce n'est pas ce qui est en jeu. C'est plutôt, comme vous l'avez si bien dit, que ces entreprises cherchent à pouvoir compter sur la collaboration voulue, mais ce n'est pas chose possible si le budget consacré à la recherche fondamentale n'est jamais haussé d'une année à l'autre. Il faut que nos étudiants puissent voir ceux qui leur servent de modèle connaître du succès, plutôt que d'être déçus parce qu'ils n'obtiennent pas le financement nécessaire à leurs travaux.

Un pays comme le nôtre doit être prêt à investir dans l'avenir de la science pour créer un climat propice à l'enthousiasme et aux plus grandes aspirations. Autrement dit, nos échanges avec le reste de la planète ne doivent pas se limiter à nos formidables ressources naturelles, minières et humaines, mais aussi inclure les idées et les talents.

[Français]

La sénatrice Moncion : Le gouvernement propose de modifier la Loi sur le Conseil national de recherches afin de permettre la constitution d'une société et l'acquisition d'actions dans une société. Pourriez-vous commenter le bien-fondé de ce changement dans le contexte de la recherche, des brevets et du droit d'auteur?

[Traduction]

Dr Fuks : Merci pour votre question.

Je dois admettre que l'un de vos collègues spécialisés en droit serait mieux à même d'y répondre, mais voici tout de même ce que j'en pense. À mon avis, on passe à côté de la question en considérant que c'est une affaire d'actions que l'on peut acquérir dans une société. Il faut plutôt se demander comment cela s'inscrit dans un plan stratégique global pour la recherche

I can't honestly understand the rationale myself. I read clause 28, and it talked about shares in companies, but what does that really mean? Are we setting up our own companies? Are we collaborating with others? But I've learned that if you start with the governance rather than the mission, we are starting at the wrong end of the plan. Let's develop the idea, the concept and the broad framework, and then we can consider whether shares are the right approach.

So I can't honestly answer "yes" or "no" because I'm not sure what the objective is of this idea of having shares and how it fits. I'm sorry, but it is a more technical corporate question. I think we need to deal with the substantive one first and then worry about structure. In a sense, the old line is that form should follow function, and we're not doing that.

Senator Moncion: Thank you.

I just want to say that I think there have been collaborations with researchers. At some point, researchers will create their own companies and they will have investment. I think that's what was behind this change, but I just wanted to hear your perspective on that, so thank you.

Dr. Fuks: Sure. I agree with that, senator, but even today, researchers can set up companies. AbCellera in British Columbia has produced monoclonal antibodies being used to treat patients with early COVID. The investment capital is there in some parts of our country. So investigators and bright scientists can set up companies. I'm not sure why that part of the bill is necessary to expedite that kind of activity. That's the part I am not clear on.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much to our guest for answering our questions.

au Canada. Comment cela permet-il de donner suite au rapport Naylor et aux autres rapports sur la recherche fondamentale dans notre pays?

Bien honnêtement, je n'arrive pas à comprendre le bien-fondé de ce changement. Je lis la section 28 où l'on parle d'actions dans des sociétés, et je me demande ce que cela signifie exactement. Allons-nous créer nos propres entreprises? Allons-nous collaborer avec d'autres? S'il y a une chose que j'ai apprise, c'est bien qu'on procède à l'envers en s'intéressant d'abord à la gouvernance, plutôt qu'à la mission. Élaborons dans un premier temps l'idée, le concept et le cadre général, après quoi nous pourrons déterminer si la constitution d'une société par actions est l'approche qui convient.

Je ne peux pas honnêtement vous répondre par un « oui » ou un « non », car je ne sais pas trop quel objectif on vise en permettant l'acquisition d'actions et comment cela s'inscrit dans l'ensemble du processus. Je suis désolé, mais c'est une question d'ordre plus technique qui touche la constitution des sociétés. J'estime qu'il faut d'abord régler les aspects fondamentaux avant de s'intéresser à la structure. Il y a un vieux principe qui dit que la forme doit suivre la fonction, et nous ne semblons pas le respecter.

La sénatrice Moncion : Merci.

Je veux seulement dire que je crois qu'il y a collaboration avec les chercheurs. À un moment donné, les chercheurs pourront créer leur propre entreprise et bénéficier d'investissements. Je pense que c'est ce qui motive ce changement, mais je voulais seulement connaître votre point de vue à ce sujet. Je vous remercie.

Dr. Fuks : Certainement. Je suis d'accord avec vous, sénatrice, mais il faut dire que les chercheurs peuvent d'ores et déjà constituer une société. En Colombie-Britannique, AbCellera produit des anticorps monoclonaux qui servent à traiter les patients aux premiers stades de la COVID. Il y a des investissements qui sont consentis dans certaines régions du pays. Les chercheurs et les scientifiques de talent peuvent donc créer leur propre entreprise. Je ne sais pas trop pourquoi on a jugé nécessaire d'inclure ces dispositions dans le projet de loi pour intensifier les activités en ce sens. C'est l'aspect qui m'échappe un peu.

[*Français*]

La présidente : Merci beaucoup à notre invité d'avoir répondu à nos questions.

[English]

This was very interesting. I trust we will have the opportunity to welcome you again on some other occasion in the future. Thank you so much for being here.

[Translation]

Dear colleagues, if there are no objections, our meeting will proceed in camera.

(The committee continued in camera.)

[Traduction]

Tout cela était fort intéressant. Je suis persuadée que nous aurons l'occasion de vous accueillir de nouveau. Un grand merci pour votre participation à notre séance d'aujourd'hui.

[Français]

Chers collègues, s'il n'y a pas d'objection, notre séance se poursuivra à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
